L'agriculture est la base de toute prospérité publique, comme la force vive des sociétés :: :: :: :: ::

La Patrie

EDITION HEBDOMADAIRE, (Le Cultivateur)

Il faut un long entraînement et des connaissances techniques nombreuses pour découvrir les secrètes vertus du sol :: :: :: :: : ::

46e ANNEE—No 41 | MONTREAL, JEUDI 15 AOUT 1918 | LE NUMERO—DEUX CENTINS

PRISE IMPORTANTE DE LASSIGNY PAR LES FRANCAIS

Il s'agit de briser définitivement la résistance des Allemands sur tout ce secteur du front.

Maîtrise de l'artillerie

LONDRES, 13. — (4 h. 37 p.m.) — Les Français viennent de prendre le massif de Lassigny.

—:o:—

LONDRES, 13. — Les Français ont lancé une attaque ce matin dans la partie sud du champ de bataille de Picardie et d'après les rapports reçus tard cette après-midi, ils ont fait de grands progrès dans la vallée de l'Oise. Les Allemands ont évacué leurs tranchées dans la courbe de la rivière à l'ouest de Bailly et elles sont maintenant occupés par les Français. Au nord-ouest ces derniers sont presque arrivés au sommet du massif de Lassigny, et la lutte de ce côté est extrêmement violente. Le village de L'Ecouvillon a été capturé par les soldats français et ceux-ci s'étendent au nord de la Ferme St-Claude.

L'Ecouvillon, à 3 milles et demi au sud-est de Lassigny est presque au sommet de la crête qui domine la vallée de l'Oise.

LONDRES, 13. — Les troupes allemandes évacuent actuellement les tranchées le long de la rivière l'Oise, à l'ouest du village de Bailly, d'après les nouvelles reçues ici au commencement de l'après-midi. Ce mouement a été déterminé par la pression exercée dans la vallée de l'Oise par les troupes françaises.

Bailly est un village situé sur la rive orientale de l'Oise, à environ un mille trois-quarts à l'est de Ribécourt. Il se trouve près de l'extrémité sud de la Forêt d'Ourscamp, une section boisée qui est de la plus haute valeur militaire sur cette partie du champ de bataille.

PARIS, 14. — Les troupes alliées en Picardie ont lancé une attaque d'importance aujourd'hui sur tout le front depuis Chaaulnes jusqu'au sud, dans l'intention de briser définitivement de ce côté la résistance de l'ennemi.

L'artillerie alliée a maintenant le contrôle complet des routes qui rayonnent de Noyon et particulièrement de la route importante allant ers Ham, au nord. Les difficultés de l'ennemi pour se retirer de ses positions actuelles se trouent en conséquence considérablement accrues.

Les Allemads détruisent tout ce qu'ils laissent derrière eux. Les ruines de Péronne sont tout entourées de fumée. Des incendies dans toutes les directions sont rapportés par les aviateurs alliés.

Trente-trois divisions allemandes ont déjà été identifiées par les nombreux prisonniers que nous avons faits. Il semble que les réserves mêmes commencent à être épuisées, car l'état-major allemand est obligé de prendre sur ses lignes pour étendre ses flancs et boucher les trous qui se produisent au front. Il est évident que de telles opérations ne peuvent être accomplies que dans des proportions très limitées.

BATAILLE SUR LA VESLE

LONDRES, 13. — On annonce qu'une lutte très sévère est engagée à Fismette, sur la rive nord de la Vesle, où les Franco-Américains tiennent le front. Les Alliés, après s'être emparés de la position avaient été attaqués par les Allemands et obligés de se retirer sur la rive sud de la rivière.

Toutefois une contre-attaque fut organisée immédiatement et, d'après les derniers rapports, les anciennes positions des Alliés sur la rive nord de la rivière auraient été reconquises.

UN RAID D'AVIONS BOCHES

Au front américain en France, 13 Des aéroplanes allemands ont jeté des bombes sur les positions américaines en Woëvre, la nuit dernière. Les dégâts sont insignifiants.

L'ennemi a envoyé aussi des ballons contenant une litérature de propagande, dans le but de convertir les soldats français et américains à la "Kultur" allemande.

CHEZ LES ANGLAIS

LONDRES, 13. — Le communiqué du gouvernement anglais d'aujourd'hui dit: "Sur le front de bataille nos troupes ont continué d'améliorer leurs positions au nord de la route de Roye et sur la rive nord de la Somme et elles ont fait des prisonniers.

"Une attaque locale de l'ennemi aux environs de Foquescourt a été repoussée. Nous avons capturé la nuit dernière quelques prisonniers dans des rencontres de patrouilles au sud de la Scarpe (front d'Arras) et aux environs de Vieux-Berquin (Flandre). Une autre attaque des Allemands contre nos positions dans le secteur de Merris a été repoussée après un engagement très vif."

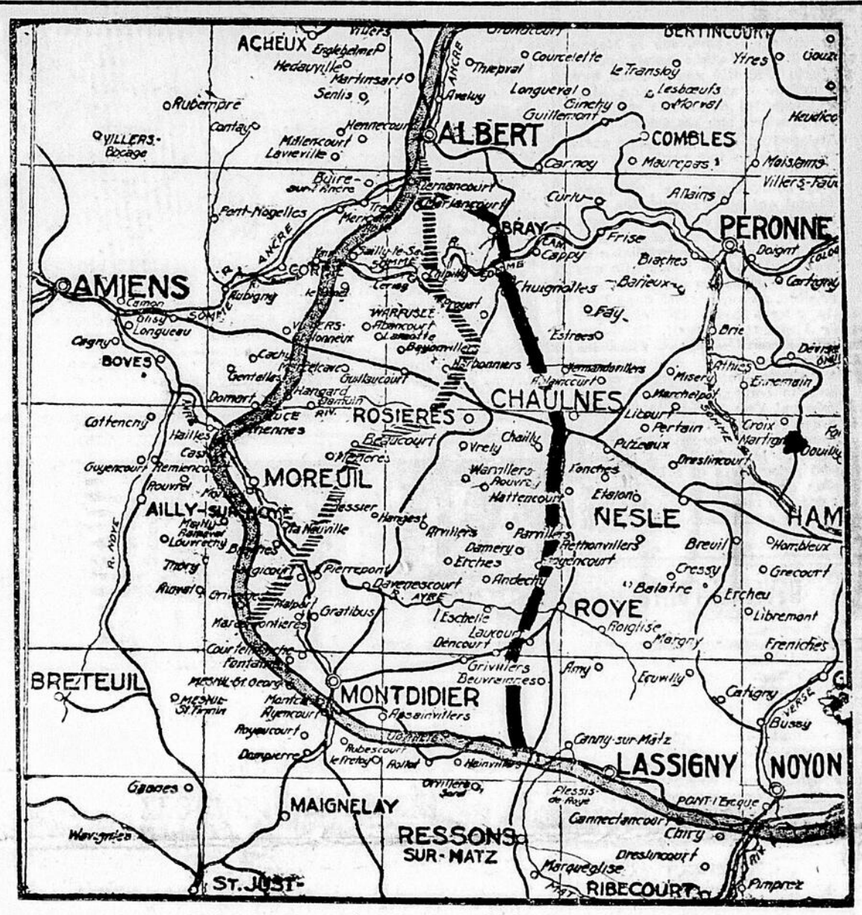
ATTAQUES INUTILES

Avec l'armée américaine, sur la Vesle, 13. — Pendant toute la journée, les Allemands ont lancé des contre-attaques sur les lignes franco-américaines entre Soissons et Reims, mais sans amener aucun changement dans la situation. Ils ne semblent pas non plus se préparer à une attaque à fond pour essayer de reprendre une partie du territoire qu'ils ont perdu entre la Vesle et la Marne. Le duel d'artillerie continue activement et les lignes sont assez rapprochées pour qu'il se fasse un échange presque constant de mitrailladas par les mitrailleuses, fusils et grenades.

On ne serait pas surpris que le kronprinz prépare une contre-attaque sur une grande échelle. mais cela nécessiterait le renfort de plusieurs divisions d'élite — et actuellement elles sont très demandées partout — et le sacrifice de nombreuses bonnes troupes pour un succès très problématique.

En attendant de nouveaux développements, les Allemands continuent de préparer avec un peu moins de hâte que les jours précédents leur retraite de l'autre côté de l'Aisne et les Français et Américains continuent d'exercer sur eux une pression qui leur fait gagner de nouvelles positions et empêcher l'ennemi de se reposer à loisir.

AU FRONT DE PICARDIE



La carte ci-dessus montre les grands progrès faits par les Alliés depuis vendredi soir. La partie conquise comprend tout le territoire entre la première ligne (noire) et celle du centre (ombrée). La dernière ligne représente la situation des Allemands depuis le mois d'avril dernier jusqu'à la présente offensive de Foch.

2 AUTRES NAVIRES COULES

Le steamer "Sommerstad" et une goélette sont victimes d'un sous-marin.

A un port de l'Atlantique, 13.— Le steamer hollandais "Sommerstad", de 4,000 tonnes, un de ceux qui ont été saisis par le gouvernement des Etats-Unis, a été coulé par un sous-marin allemand hier matin, au large de Fire Island. L'équipage au nombre de 31 a été sauvé. Le navire rentrait aux Etats-Unis sur lest.

—:o:—

NANTUCKET, Mass., 13. — La goélette "Earl and Nettie", qui était attachée au service auxiliaire a été ajoutée aujourd'hui à la liste des navires coulés par les sous-marins allemands. Elle a été coulée samedi. Les six membres de l'équipage, recueilli à 100 milles à l'est de Nantucket, ont été ramenés ici par une autre goélette, l' "Anita May". Ils racontent que leur vaisseau a été coulé à coups de canon.

L'AUTOMOBILE TOMBE DE 25 PIEDS DE HAUT

M.U. Bergeron, de Québec, et sa famille échappent miraculeusement à la mort près de Neuville.

QUEBEC, 13.—M. Napoléon Bergeron, boucher de cette ville, Madame Bergeron, Mlle Blanche Bolduc, de Ste-Anne de Beaupré, le fils et la fille de M. et Mme Bergeron, ont échappé miraculeusement à la mort dans un accident d'automobile hier soir à Neuville.

Les cinq occupants ont été blessés et transportés à l'Hôtel-Dieu.

Ces cinq personnes retournaient à la ville dans l'automobile de M. Bergeron que ce dernier conduisait lui-même lorsqu'à Neuville ce dernier entra sur une route privée qu'il croyait être la bonne route et dans l'obscurité ne put en apercevoir l'extrémité au bout de laquelle l'automobile tomba d'une hauteur de 25 pieds.

Les cris des occupants attirèrent des personnes qui demeuraient tout près de là et le Dr Lavallée, de Neuville fut mandé immédiatement. Personne n'a été blessé gravement.

COLLISION D'AUTOS A VALLEYFIELD

MADEMOISELLE LANGEVIN EST PROJETEE HORS DE SA VOITURE MAIS SA BLESSURE N'EST PAS GRAVE.

VALLEYFIELD, 13.—Deux automobiles dont l'une américaine et l'autre appartenant à M. Oscar Langevin, de cette ville, se sont frappées dans une rencontre sur la route macadamisée qui longe le lac St-François, entre Valleyfield et Ste-Barbe. La machine américaine était occupée par trois jeunes gens dont les noms nous restent inconnus, tandis que l'autre machine portait M. Langevin et ses deux filles.

Par le choc que les voitures éprouvèrent, l'une des occupantes fut lancée sur le chemin pierreux, heureusement qu'elle ne reçut aucune blessure grave.

Les deux véhicules, fortement endommagés ont été transportés à Valleyfield pour y subir les réparations nécessaires.

SERVICE MILITAIRE A CUBA

Le président décrète le service militaire obligatoire.

LA HAVANE, 13. — Le président Menocal a signé hier soir la loi sur le service militaire obligatoire, et celle-ci entre en force immédiatement. Tous les citoyens cubains mâles, entre les âges de 21 et 28 ans, sont susceptibles d'être appelés sous les drapeaux.

UNE TRISTE NOYADE A BEAUREPAIRE DIMANCHE DERNIER

Un triste accident de l'onde est arrivé dimanche à Beaurepaire alors qu'un jeune homme bien connu, M. Norman Meroyn Holden, fils de M. N. J. Holden, 724 rue Sherbrooke Ouest, s'est noyé dans le lac à la suite d'une syncope.

Le jeune Holden souffrait depuis quelque temps d'une affection cardiaque. On croit qu'il a dû tomber à l'eau car il s'est blessé sur des pierres. Il n'y avait que deux pieds et demi d'eau à l'endroit où il s'est noyé.

Le député-coroner Prince a tenu une enquête hier après-midi et a rendu un verdict de mort accidentelle.

VERDICT DE MEURTRE

SHERBROOKE, 14. — Un verdict de meurtre a été prononcé, hier soir, contre les deux agents de la police fédérale, J. J. Barlow et Henry Crandall, coupables de la mort du conscrit Aimé Picard, de Winslow.

L'enquête s'est tenue à Sherbrooke au poste de police No 1, sous la présidence du Dr L. C. Bachand, coroner du district de Saint-François. Elle a duré de quatre heures de l'après-midi à minuit.

D'après les témoignages entendus il appert que le conscrit Aimé Picard était tuberculeux et absolument inapte au service militaire.

A L'HONNEUR DE NOTRE PROVINCE

Les statistiques de l'enrôlement seront publiées au commencement de septembre et sont très favorables aux Canadiens-français.

OTTAWA, 13 — Des renseignements obtenus à des sources semi-officielles laissent entendre que les statistiques complètes de l'enrôlement sous la loi du service militaire ne seront pas publiées avant le mois de septembre, alors que le Lt.-col. H. A. Machin, directeur du conseil du service militaire actuellement en tournée dans l'ouest canadien sera de retour à Ottawa. Ces statistiques, on nous informe, établiront deux choses, elles révèleront que le nombre des conscrits déserteurs et insoumis est peut-être de 50 p.c. moins considérable qu'on ne le pensait tout d'abord et que le chiffre des conscrits canadiens-français enrôlés depuis la mise en vigueur de la loi du service militaire excède de beaucoup le total approximatif publié jusqu'ici. Les statistiques qui seront livrées à la publicité au commencement de septembre mettront en évidence un état de choses tout à l'honneur des Canadiens-français et de la province de Québec.

UN CONTINGENT DE CANADIENS EN SIBERIE

Des Canadiens-français feront partie du contingent qui sera envoyé en Sibérie pour aider les Alliés et plus particulièrement les Tchéco-Slaves à réprimer le mouvement hostile russe. C'est la première fois que des Canadiens entreront dans une guerre asiatique.

La province de Québec sera en majeure partie représentée dans ce contingent, parce que les Canadiens-français, qui savent tous parler anglais et français, seront d'une plus grande utilité que les Anglais qui ne savent parler que leur langue, en majorité.

Pour commencer, le lieut.-colonel a reçu l'ordre de recruter 300 volontaires canadiens-français et 300 autres seront aussi recrutés à Québec.

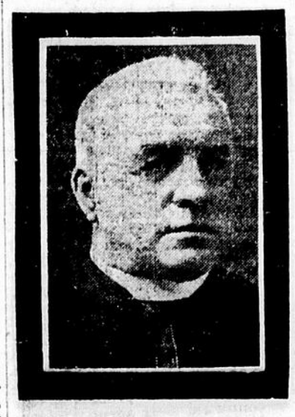
Les demandes seront reçues par le lieut.-col. LaFlèche, D.S.O.

Déjà plusieurs officiers ont offert leurs services, dont le capitaine Arthur Bernier, du 60e bataillon; le lieutenant Eugène Nantel, du 22e; le lieutenant de Waele, belge, et le lieutenant Marier, du corps des mitrailleuses.

MORT A NICOLET DE MGR DOUVILLE

NICOLET, 13. — Mgr Douville, supérieur du collège de Nicolet et chanoine honoraire du diocèse de Montréal, est décédé, ce matin, à l'âge de quatre-vingts ans.

Mgr Joseph-Antoine-Irenée Douville était né à Sainte-Anne de la



Mgr J. A. I. DOUVILLE, décédé

Pérade, comté de Champlain, le 21 décembre 1838. Il avait fait ses études à Nicolet où il avait été ordonné prêtre par Mgr Cookes, le 21 septembre 1862. Plusieurs années professeur au collège de Nicolet, il en devenait le supérieur en 1895. Il devait occuper ce poste jusqu'en 1904. Mgr Douville avait écrit en 1903 une "Histoire du collège-séminaire de Nicolet". La même année, il avait été crée prélat domestique de Sa Sainteté.

LES CANADIENS ONT BIEN FAIT LEUR PART

9,000 prisonniers et 150 canons capturés prouvant l'héroïsme de nos compatriotes qui se battent au front de Picardie.

LONDRES, 13 — Sir Edward Kemp, vice-ministre de la Milice canadienne, a publié la déclaration suivante: "Des rapports officiels qui nous sont parvenus aujourd'hui parlent en termes élogieux de la grande part que les troupes canadiennes ont prise à la présente offensive. L'étendue de l'avance est bien plus grande que ne le disaient les rapports antérieurs et la même chose peut se dire du nombre des prisonniers et de la quantité de matériel de guerre qui restèrent entre les mains des Alliés. Tous les objectifs ont été atteints et maintenus. Ces succès importants ont été remportés sans qu'il nous en coûte bien cher."

Sir Edward Kemp a adressé le télégramme qui suit au commandant du corps canadien, le lieutenant-colonel sir Arthur Currie: "Mes plus sincères félicitations pour vous-même, votre contingent et les autres unités canadiennes qui y sont attachées, y compris les brigades de cyclistes et de cavaliers, pour le plus grand succès qui ait jamais été remporté par les forces canadiennes. Les Canadiens ont fait plus que perpétuer leurs splendides traditions et le Canada est plus fier que jamais de leurs glorieux exploits."

LONDRES, 13 — Le communiqué suivant vient d'être publié par sir Edward Kemp: "Les dépêches reçues jusqu'à hier au soir parlent du merveilleux travail accompli par les troupes canadiennes dans la présente offensive. Ils augmentent encore la renommée de nos soldats et confirment la continuation de leurs succès. Jusqu'ici, les troupes canadiennes ont pris un total de 9,000 prisonniers; en plus elles ont capturé plus de cent cinquante canons. Leur avance a aussi été rapide. Les Canadiens ont déjà parcouru, à l'endroit le plus avancé de leur ligne, une distance de plus de treize milles. Durant ces trois derniers jours, toute l'activité a été restreinte sur l'ancien champ de bataille de la Somme. En cet endroit, le terrain entier est traversé par des tranchées anciennes et d'autres ouvrages de défense qui rendent les opérations de nos chars d'assaut, de nos compagnies de mitrailleuses, de notre cavalerie et de notre infanterie très difficiles. C'est pour cette raison que notre avance antérieure a dû être ralentie. Dans tous les rangs de nos troupes règne le plus bel enthousiasme. Elles ont ensuite une très grande confiance dans leur commandant et c'est avec cet esprit qu'elles sont tout simplement irrésistibles.

LE PONT DE QUEBEC VA ETRE OUVERT AUX PIETONS

QUEBEC, 13. — Aujourd'hui est la dernière journée où l'on verra des ouvriers sur le pont de Québec excepté toutefois, les surveillants. Cela signifie que les grands travaux sont complètement terminés. Les quelques ouvriers qui travaillaient depuis ce printemps à la confection des trottoirs en ciment, au peinturage du pont, au lavage des piliers, au nettoyage etc., recevront leur congé ce soir.

On s'attend que le pont soit livré officiellement au gouvernement d'ici quelques jours et qu'il sera ouvert au public, (les piétons) durant la semaine de l'exposition. Cela serait en effet une excellente occasion et cela ne manquerait pas d'attirer encore de grandes foules d'étrangers.

UN OUVRIER QUI L'ECHAPPE BELLE

QUEBEC, 13. — Ernest Morin, de Saint-Romuald, est tombé du haut du pont de Québec alors qu'il peinturait la charpente métallique. Il fut secouru par des chaloupiers qui le recueillirent à la surface du fleuve et son état n'est pas grave.

LES ALLIES ONT FAIT 70,000 PRISONNIERS

(Service spécial de la PATRIE)

PARIS, 13.—(Agence Havas)—Depuis le commencement de la contre-offensive des Alliés, le 18 juillet, dit l'"Echo de Paris" d'aujourd'hui, les Alliés ont pris plus de 70,000 prisonniers et plus de 1000 canons, sans mentionner plus de dix mille mitrailleuses aussi capturées sur l'ennemi.

UNE TRAGEDIE A LAUZON

Une sentinelle tue un homme et est ensuite tuée raide par le frère de la victime.

LEVIS, 13 — Une tragédie qui a plongé tous les citoyens de la rive sud dans l'émoi le plus extraordinaire s'est produite hier après-midi vers 5.45 heures, à Lauzon, à l'entrée de la grande route, qui conduit au camp des ingénieurs, occupé par des centaines de Serbes qui sont à l'entraînement.

Deux hommes ont perdu la vie dans cette affaire et les deux cadavres gisent aujourd'hui sur les dalles de la morgue de M. Charles Moisan, à Bienville.

Depuis le début de la guerre le camp, en été, est constamment occupé par des Serbes et les autorités placent des sentinelles à l'entrée de la route précédemment mentionnée. Jour et nuit, il y a là deux hommes qui montent la garde et sont chargés de surveiller ceux appartenant à leur camp qui veulent sortir ou rentrer.

Hier après-midi, Ciro Dubroja, un serbe, était de garde avec un compagnon quand un arménien français du nom de Henry Vidal, âgé apparemment de trente ans arriva et voulut passer.

Le Serbe Dubroja demanda alors à Vidal, qui portait un habit civil, de produire son permis. Ce dernier aurait répondu qu'il n'en avait pas en ajoutant de plus qu'il passerait quand même mais Dubroja n'entendit pas les choses de cette manière et voulut retenir Vidal.

C'est alors que s'engagea une violente lutte qui causa la mort de deux hommes, Dubroja sortit un revolver de sa ceinture et tira quatre coups à bout portant sur Vidal qui tomba lourdement sur le sol.

Aussitôt arriva, paraît-il, le frère de Vidal. Il tira un revolver de sa poche et s'élançant sur la sentinelle serbe, lui plaça une balle dans la tête, l'abattant du coup. Toute cette tragédie se déroula si promptement que les personnes qui étaient le plus près purent à peine en suivre les péripéties. En une couple de minutes, en effet, deux cadavres étaient étendus près de la voie ferrée de la Levis County Ry.

Les coups de feu furent entendus par un très grand nombre de personnes et les voyageurs qui descendaient à ce moment du tramway, se sauvèrent dans toutes les directions.

Le frère de Vidal a été conduit au camp des Serbes sur les hauteurs de Lauzon, puis amené à Québec, en auto, hier soir, sous la garde de soldats serbes. L'inculpé a été placé à la citadelle.

Le Dr J.-E. Bélanger fut appelé en toute hâte sur les lieux, mais quand il arriva, il ne put que constater la mort des deux victimes.

M. Charles Moisan fut appelé et transporta les deux cadavres à la morgue, où ils sont encore ce matin. C'est là également que sera tenu l'enquête du coroner Jolicoeur aujourd'hui même.

Ciro Dunbroja n'a reçu qu'une balle et celle-ci a pénétré dans l'oreille droite. Elle lui brisa le crâne et la mort fut instantanée.

L'autre victime, Henry Vidal, a reçu quatre balles, une à chaque épaule, une troisième au cou et la quatrième au côté gauche en arrière, vers la région du coeur.

Vidal est d'origine arménienne mais on dit que son père était français et sa mère arménienne. D'après ce qu'il a raconté à des jeunes gens de Lévis, il revenait du front où il avait combattu dans l'armée française et obtenu deux décorations. Ayant obtenu un congé, il vint aux Etats-Unis. Après quelque temps de repos, il décida, vu qu'il parlait la langue serbe, de s'enrôler dans l'armée serbe. Il se dirigea alors vers Lauzon.

Hier soir les autorités militaires ont tenu une enquête au camp à Lauzon mais rien n'a été révélé sur ce qui s'est passé.

Les autorités militaires du camp serbe sont très peinées de ce qui s'est produit, car les serbes sont les réservistes les plus paisibles qui se soient vus à Lauzon.

Un grand nombre de personnes se sont rendues à la morgue, mais nul n'a pu voir les cadavres à part les autorités intéressées.

LEVIS, 13 — D'après d'autres renseignements reçus, il appert que Vidal aurait abattu Dubroja d'abord et que lui, Vidal, se fit abattre par une autre sentinelle.

L'enquête aura lieu demain matin, à 8.30 heures.

L'autopsie des cadavres sera faite par les docteurs Bélanger et Leblond.

EMPLOI DE GAZ EMPOISONNES PAR UN SOUS-MARIN

Un pirate allemand a fait usage de gaz contre des stations maritimes de la côte de la Caroline du Nord.

WASHINGTON, 13. — Un sous-marin allemand a attaqué, samedi soir, au moyen de gaz empoisonnés, la station des gardes-côtes et le phare qui se trouvent sur l'île Smith, au large de la côte de la Caroline du Nord. Six hommes ont été asphyxiés. Telle est la nouvelle qu'a annoncé ce soir le département de la Marine. Le communiqué officiel est comme suit:

"Le département de la Marine a reçu une dépêche du commandant du sixième district naval, Charleston, S. C. Cette dépêche dit qu'une attaque au moyen de gaz a été tentée sur la côte de la Caroline du Nord vers cinq heures, samedi après-midi. Elle n'a eu que très peu d'effet et les hommes n'ont que temporairement souffert.

"Près de quarante minutes après l'attaque, trois grandes taches d'huile ayant chacune une étendue de plus d'un acre furent observées. Elles passaient près de Smith Island au nord. Cette huile de laquelle provenait probablement le gaz, devait avoir été répandue par un sous-marin dans le voisinage de l'entrée du canal avec l'espérance qu'elle y entrerait avec la marée, mais heureusement la marée ne va pas plus loin que l'île.

"Un rapport fut fait au colonel Chase, du corps d'artillerie de la côte, fort Caswell, N. C., par le capitaine Willard de Smith Island après qu'il eut remarqué les effets produits par le gaz. Six hommes furent asphyxiés. Il n'y a pas de mort. Ce gaz ressemble à celui qui est employé sur le front occidental et il se maintient dans l'air pendant 40 minutes. Sa couleur de même que son effet sur les arbres et les arbustes n'ont pas été encore déterminés. Cela donnera lieu à une enquête et un rapport sera fait.

"Le fait fut rapporté par le colonel Chase au commandant du district naval. Smith Island se trouve à l'embouchure de la rivière Cape Fear, près de l'entrée du goulet conduisant à Wilmington, (Caroline du Nord.)

LA JAMBE BROYEE PAR UNE AUTOMOBILE

UN ENFANT EST VICTIME D'UN DOULOUREUX ACCIDENT A OTTAWA.

OTTAWA, 13. — Un bambin du nom de Desjardins, fils de Madame Oscar Desjardins, de l'avenue Fifth dont l'époux est actuellement sur la ligne de feu, a eu la jambe fracturée hier par une automobile. Le jeune Desjardins s'amusait dans la rue avec une voiturette. Sans la présence d'esprit de M. J. H. Munn, le conducteur de l'automobile l'enfant aurait probablement été écrasé à mort sous les roues de l'automobile.

VERDICT DE MORT ACCIDENTELLE

OTTAWA, 13. — Le jury nommé pour faire enquête sur la mort de Weldon Ashe et Alexander Appel les deux bambins qui ont reçu des blessures fatales, le soir du 3 août alors qu'ils ont été écrasés par une automobile à l'angle des rues Rideau et Nelson a rendu un verdict de mort accidentelle. Le conducteur de l'automobile, M. E. J. Whittel a été exonoré de tout blâme. Il a été prouvé à l'enquête que les enfants s'amusaient imprudemment à jouer dans la rue avec une voiturette et que le conducteur de l'automobile a tout fait pour éviter l'accident.

LES DEUX AGENTS SONT TENUS RESPONSABLES PAR LE JURY DU CORONER

L'enquête sur la mort du conscrit Picard, de Winslow, se termine par l'arrestation de deux agents militaires.

Un verdict de meurtre à été rendu contre deux officiers de la police fédérale, hier soir, par les jurés du coroner de Sherbrooke, à la suite de l'enquête qui à été tenue sur la mort du conscrit Amédée Picard, de Windsor, qui à été tué vendredi dernier, alors qu'il se sauvait des officiers de la police fédérale qui avaient reçu ordre de se rendre à la ferme de son père pour l'arrêter comme déserteur du service militaire.

Le verdict d'homicide à été rendu contre les officiers J.J. Barlow et Henry Crandall, qui ont été mis en état d'arrestation aussitôt l'enquête terminée.

Cette enquête a été tenue aux quartiers généraux de la police, à Sherbrooke, devant le coroner L. C. Bachand et les jurés. Elle à commencé à 4 heures hier après-midi, et à l'exception d'un court ajournement, elle à continué sans interruption jusqu'à minuit. Samedi, on avait ouvert l'enquête, mais tendus. A la demande des autorités militaires, on avait remis l'enquête à hier après-midi.

La preuve, paraît-il, à démontré que la victime n'était pas apte au service militaire, vu qu'elle souffrait de tuberculose. Cependant, le conscrit n'a pas été examiné par le bureau médicale militaire. Les témoins ont déclaré, qu'il n'y à pas eu de lutte, mais que Picard s'est enfui tout simplement lorsque le constable Trandall s'est approché de lui. Ce dernier lui cria d'arrêter et comme Picard ne répondit pas, il tira sur lui et le tua. La balle pénétra dans le dos de la victime et sortit par la poitrine. On s'aperçut alors que Picard était gravement blessé et on le fit transporter à l'Hôpital de Sherbrooke où il expira six heures plus tard Il à été déclaré que le constable Trandall aurait menacé Picard de le tuer comme il se sauvait.

Un verdict à été rendu devant les deux officiers précités criminellement responsables de la mort de Amédée Picard. Le verdict de meurtre à été rendu contre les deux constables parce que le constable Barlow qui commandait Crandall, lui aurait donné l'ordre de tirer sur Picard.

Accusez les Nerfs

Quand vous ne pouvez dormir et que vous êtes facilement irritable et préoccupé, vous avez raison de croire que les nerfs sont en dessous de la normale.

Ils ne reçoivent pas la nourriture appropriée des aliments que vous absorbez et ils ont besoin d'une assistance spéciale. Un traitement de quelques semaines avec la Nourriture du Dr Chase, pour les Nerfs, accomplira des merveilles pour quiconque se trouve en cette condition. Constatez votre augmentation de poids pendant que vous suivez ce traitement avec cette nourriture. 16

IL TENTE DEUX FOIS DE SE SUICIDER

SHERBROOKE, 14—Etienne Richard, de cette ville, a tenté de se suicider hier soir en avalant le contenu d'une bouteille de teinture d'iode et en se tirant un coup de revolver dans la tête.

Aucun des deux moyens n'a amené la mort du malheureux qui git cependant dans un état fort grave à l'hôpital Général St-Vincent de Paul. De bonne heure dans la soirée les autorités policières furent appelées à son domicile, par des voisins, pour rétablir la paix.

QUAND UN SOLDAT DEVIENT INVALIDE

Ce n'est pas toujours par les blessures. Un grand nombre d'hommes sont invalides par les maladies des pieds. Même l'homme le plus brave "ne peut pas avancer" s'il souffre des pieds. De là la nécessité de Zam-Buk pour tenir les pieds des soldats en bonne condition.

Une autorité militaire dans le "War Office Times", dit : "Si chaque homme dans le service était pourvu d'une boite de Zam-Buk, ce serait dans mon opinion, aider très fortement à l'efficacité de l'armée".

Pour les ampoules, les coupures, les égratignures, les brûlures et les maux de toutes sortes Zam-Buk est sans égal. Chez tous les marchands, 50c la boite.

Zam-Buk

OBSEQUES DE MELLE RAYMOND

ST-HYACINTHE, 15. — Les funérailles de Mlle Nancy Raymond, fille de feu Rémi Raymond, ex-M.P., ont eu lieu lundi matin à 10 hres, à l'église de Notre-Dame du Rosaire au milieu d'un nombreux concours de parents et amis, venus rendre un dernier hommage d'estime au souvenir de la disparue.

Le deuil était conduit par ses neveux, M. Henri Raymond, gérant d'assurance de cette ville, M. Rémi Raymond, employé de douane à St-Jean, P.Q., M. Sabin Raymond, mécanicien dentaire, M. Charles Raymond, employé du département d'accise, M. Félix Raymond, M. J. N. Dubrule, manufacturier, le Dr Paul Cartier, employé à la douane, ces derniers de cette ville, M. Jacques Antonio Cartier, Armand et Jacques Cartier, de St-Antoine de Richelieu.

Un libera a été chanté en la chapelle du monastère des Révdes Soeurs du Précieux Sang, par M. l'abbé Cadieux, chapelain, et le service divin fut chanté à Notre-Dame par M. l'abbé L. N. Raymond, professeur au Séminaire, assisté comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés J. E. Raymond,

Maladie d'estomac. "Mon jeune garçon souffrait depuis deux années de maladie d'estomac, mais par un traitement régulier avec le Novoro du Dr Pierre, nous l'avons complètement guéri", nous écrit Mme O. Bakken, de Marmon, N.-D. Ce remède herbeux bien connu, règle les fonctions de l'estomac et améliore la digestion. Il n'est pas vendu par les pharmaciens. Se le procurer du Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.

IMPORTANTES POSITIONS PRISES PAR LES ITALIENS

Après un bombardement effroyable, les Italiens s'élancent sur les positions ennemies et les conquièrent, à Monte Montello, Punta di S. Matteo et Cinia Zigolon.

Nombreux prisonniers

LONDRES, 15. — Le communiqué du ministère de la Guerre anglais aujourd'hui dit: "Plusieurs combats locaux ont eu lieu la nuit dernière à l'est de Rainescort et ont tourné à notre avantage Nous avons avancé un peu nos lignes de ce côté.

"Une de nos patrouilles a pris d'assaut un poste allemand au nord d'Albert et a capturé une mitrailleuse. Entre Albert et Ayette, nos patrouilles ont été très actives et se sont maintenues constamment en contact avec l'ennemi, il en est résulté la prise de prisonniers et de mitrailleuses.

"Des attaques locales ont été faites par les Allemands, la nuit dernière, au sud-est d'Arras, près de Germille. L'artillerie ennemie a été très active à l'est de Robecq et dans le secteur de Scherpenberg (Flandre).

"Le total des prisonniers capturés par la 4ième armée anglaise depuis le 8 août jusqu'aujourd'hui est de 21,844. Dans la même temps les prisonniers pris par la 1ère armée française se montent à 8,500, ce qui fait un total de 30,344 prisonniers allemands capturés dans les opérations des armées alliées sur le front Montdidier-Albert."

LES AUTRICHIENS REPOUSSES

ROME, 14. (dépêche retardée). — Voici le texte du bulletin officiel italien publié hier à Rome: "Pendant la nuit de lundi les Autrichiens ont lancé une attaque sur nos postes avancés du Payerioch et du Konigspitze: elle fut repoussée. Dans la région de Tonale, entre la tête du torrent de Nocé et la tête de la vallée de Genova, notre artillerie a fait des feux de concentration qui ont infligé de lourdes pertes à l'ennemi. Sous la protection de ce bombardement nos troupes ont capturé les avant-postes autrichiens et ont occupé le mont Mantello, la pointe de San Matteo et l'epéron au sud-est du mont Zigolon. A cette occasion nous avons pris cent prisonniers, des mitrailleuses et du matériel de guerre. L'ennemi a fait une tentative dans les montagnes où prennent leurs sources la Nocé, la Sarca et la Genova. Excepté quelques avant-postes de montagne qui ont été occupés, il n'a remporté aucun succès.

DUEL D'ARTILLERIE

PARIS, 15. — Le violent duel d'artillerie continue entre l'Avre et l'Oise, dit le bulletin français de ce matin. Les Allemands ont lancé une attaque locale sur notre section de Marquis, en Champagne, mais sans aucun résultat.

LA LUTTE SE CALME

Avec l'armée française, 15 —Sur tout le nouveau champ de bataille de Gury où bois de Thiescourt, la lutte s'est beaucoup calmée. En plus des fermes de St-Charles et d'Esconvillon, les Français ont gardé le terrain au nord du village de Belval, et aussi dans le bois de Plessier-de-Roye. La bataille parait être arrivée, pour le moment, à sa conclusion naturelle et il n'y a plus de danger d'une contre-attaque venant du massif de Thiescourt.

On ne sait quand la bataille sera reprise. En tout cas ce sera une nouvelle opération dans laquelle il faudra faire intervenir des deux côtés encore plus d'hommes et plus de matériel.

LE GENIE DE FOCH

PARIS, 15. — Il y a juste quatre semaines aujourd'hui la population de Paris fut réveillée par les grondements d'une canonnade monstre, telle qu'elle n'en avait pas entendue depuis le commencement de la guerre. C'était la "préparation" de la contre-offensive conduite par le général Mangin en réponse à la grande attaque de l'ennemi sur l'Aisne, sur la Marne et sur Paris. Mangin surprit celui-ci, juste à moitié route, alors que son ardeur d'atteindre son but prestigieux lui avait fait mépriser de se protéger sur ses flancs.

Aujourd'hui les journaux parisiens, avec une joie contenue, font ressortir les grands changements que ce court espace a produits. L'ennemi qui était aux portes d'Amiens, de Reims et de Compiègne et qui était déjà une menace pour Paris, a été complètement battu et le maréchal Foch a fait sentir aux hobereaux prussiens d'une manière répétée, sa supériorité dans l'art de la guerre dont ils croyaient avoir l'apanage exclusif. Et maintenant, reconnaissant les faits, les Allemands viennent de renvoyer plusieurs de leurs généraux et de donner le commandement en chef au général Von Boehn, le "spécialiste des retraites".

Dans ce court espace de quatre semaines, les Alliés ont capturé 73,000 prisonniers et 1,700 canons le plus grand nombre qu'ils aient pris dans le même espace de temps depuis le commencement de la guerre.

DEVENEZ FORTS

Les personnes douées d'une forte constitution échappent à la plupart des maux bénins qui rendent la vie misérable à d'autres. N'enviez-vous pas le bonheur d'un ami qui ne sait pas ce que c'est que le mal de tête, dont la digestion est parfaite et qui dort profondément la nuit ? Jusqu'à quel degré approchez-vous de cette description ? Avez-vous déjà fait le moindre effort pour renforcir votre constitution, pour tonifier votre organisme et pour éloigner le malaise et la maladie ? A moins que vous n'ayez une maladie organique, il est généralement possible d'améliorer votre condition physique de façon à ce que la santé vous revienne. La première chose à faire, c'est de tonifier votre sang, car la pauvreté de sang est la source de la faiblesse physique. Pour tonifier votre sang, les Pilules Roses du Dr Williams sont exactement ce qu'il vous faut. Chaque dose aide à faire du sang nouveau qui atteint tous les nerfs et toutes les parties du corps, donne des couleurs aux joues, de l'éclat aux yeux, de la force aux mains, un bon appétit et une splendide énergie. Des milliers de personnes, dans tout le pays, qui étaient découragées par leur état de santé, doivent leur bonne santé actuelle à ce remède. Si vous êtes faible et souffrante, faites un essai judicieux des Pilules Roses du Dr Williams et remarquez chaque jour un regain de santé et de vitalité.

Vous pouvez acheter ces pilules chez votre marchand de remèdes ou par la poste, à 50c la boite ou 6 boites pour $2.50, de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. (ann)

LE TRAVAIL DE LA COMMISSION DES VIVRES

Un wagon de farine de maïs a pu être utilisé, grâce à l'intervention de la commission.

OTTAWA, 15. — L'intervention active de la commission des vivres a sauvé du gaspillage près d'un wagon de farine de maïs qui était arrivé à Montréal dans une condition assez endommagée comme résultat d'un accident en route qui a provoqué un retard. La farine avait été achetée dans un but spécial et vu sa condition elle n'était d'aucune valeur au consignataire. La farine a été saisie et a été confiée à un marchand de Montréal afin de l'améliorer de façon à ce qu'elle puisse être mise sur le marché. Une inspection de la farine a été faite par un inspecteur du gouvernement et la plus grande partie pourra en être sauvée. La commission des vivres du Canada a reçu un rapport des quartiers-généraux provinciaux d'Ontario des soldats du sol, à l'effet que partout dans la province d'Ontario les fermiers sont enthousiastes dans les louanges qu'ils adressent au jeunes gens qui font partie de cette organisation. Le rapport dit, les soldats du sol font un beau travail. 5,000 garçons des villes et des villages et un nombre aussi considérable de garçons de ferme travaillent en ce moment comme soldats du sol dans la province d'Ontario.

Pas d'excès! Les forces de l'homme sont limitées. Avec les

PILULES MORO

cependant, les forces se doublent et se maintiennent.

A l'homme, comme à la mer, Dieu a dit : "Tu n'iras pas plus loin".

Dans ces paroles d'un auteur favori du siècle dernier il y a vraiment tout un monde de vérités.

Oui, les forces de l'homme sont bien limitées et vouloir les outrepasser, c'est tenter l'impossible et s'exposer à des avaries dont on ne peut jamais mesurer l'étendue.

Il y a bien des manières d'outrepasser ses capacités physiques. La plus répandue parmi la classe ouvrière surtout consiste à faire des ouvrages trop forts, à travailler outre mesure. Si la chose en elle-même n'est pas à vrai dire un mal, c'est du moins un tort répréhensible d'autant plus condamnable que, dans certains cas, il n'est pas justement motivé. C'est alors du simple abus de ces forces que l'ont peut aussi appeler mauvais traitement.

Que d'hommes pèchent de ce côté!

La force, le courage, l'énergie, l'ardeur au travail, le dévouement de tout homme laborieux et honnête ont toujours fait notre admiration. Tout ce que nous pouvons condamner, c'est l'excès, en tout, même dans le travail.

La paresse n'est plus à la mode, d'ailleurs le paresseux n'a plus qu'à faire maigre pitance par ce temps où le coût de la vie va toujours en augmentant.

Mais, par contre, s'il y a moins de paresseux qui se rouillent l'intelligence et le coeur bat dans l'oisiveté, il y a peut-être maintenant trop d'hommes, courageux et entreprenants qui ambitionnent d'une façon déplorable sur leurs forces et usurpent ainsi leurs propres capacités.

Nous en voyons la preuve en considérant tous ces pauvres débilités qui ont à se plaindre soit d'un mal, soit d'un autre.

Chez quelques-uns ce sont les reins qui sont le plus gravement atteints, c'est l'estomac qui fait défaut chez d'autres.

Rien ne peut remédier à pareille situation, si ce n'est ce fameux remède préparé tout spécialement pour les hommes malades, les Pilules Moro.

Dans tous les cas où elles ont été employées, les Pilules Moro ont prouvé leur efficacité. Voici ce qu'en dit M. Philippe Brisson, d'Ahmeek, Mich. :



M. PHILIPPE BRISSON

"J'ai travaillé bien misérablement pendant vingt ans et j'ai pris des remèdes durant tout ce temps, mais je ne me suis jamais rétabli complètement. Les mêmes ennuis dus à une mauvaise digestion revenaient toujours. Le soir quand j'étais revenu de mon ouvrage, j'avais des frissons et des étourdissements. Mes forces diminuaient tout le temps. Enfin, je suis devenu incapable de travailler et je ne savais plus que penser. Avec les Pilules Moro, que j'ai prises ensuite, les forces me sont revenues et les douleurs que je ressentais se sont dissipées. Maintenant je travaille à l'aise et je me sens très heureux". M. Philippe Brisson, Ahmeek, Mich.

Hommes malades, écrivez à la Compagnie Médicale Moro qui vous indiquera le moyen de recouvrer vos forces, de combattre les maux qui vous font souffrir et de refaire votre santé.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue St-Denis, Montréal.

Ah! Les Nerfs et l'Insomnie!



Prenez 2 Tablettes au Coucher et Vous Vous Leverez Frais, Dispos et Vigoureux

Lorsque vous vous sentez triste et abattu et que vous ne pouvez dormir, défiez-vous de vos nerfs. Quand vous vous retirez de la compagnie des gens et que vous aimez mieux être seul, vous perdez confiance en vous-même, cela signifie que vous avez les nerfs faibles. Mais prenez les Tablettes du Dr Cassell pour de telle condition et vous serez étonné de la nouvelle santé que vous obtiendrez, de la vigueur et de la vitalité splendides qu'elles vous donneront.

M. G. C. Inman, de la rue 330 Harcourt, Surgeon Creek, Winnipeg, Ont., mais maintenant en Angleterre, ayant la direction de la firme de Inman & Son, Imprimeurs et Editeurs, New-Wortley, Leeds, dit :— "Il y a trois ans, j'étais dans une condition très compromise, et le travail m'était tellement à charge que quelquefois j'étais sur le point de le quitter. Je mangeais peu et je souffrais lorsque je m'efforçais de manger Naturellement, mes nerfs n'étaient pas en bon état et mon sommeil était très agité. Tout, de fait, me portait à un abattement nerveux, à moins que je ne pris un repos et n'ai trouvé quelque chose pour me soulager.

"Alors j'achetai les Tablettes du Dr Cassell. Le premier résultat fut que je pus dormir la nuit, et la force et le bon entrain revinrent. Maintenant je suis en parfaite santé".

Les Tablettes du Dr Cassell sont le remède moderne connu pour la maison pour l'abattement nerveux, la paralysie des nerfs et spinale, la paralysie infantile, les rhumatismes, la Danse de St-Guy, l'anémie, l'insomnie, la maladie des reins, la dyspepsie, le catarrhe stomacal, l'étourdissement, le mal de tête, la palpitation, l'affection débilitante, la perte de chair et la vieillesse prématurée, spécialement recommandée pour les mères qui nourrissent et pendant les périodes critiques de la vie.

Les pharmaciens et les marchands par le Canada vendent les Tablettes du Dr Cassell. Si vous ne pouvez vous en procurer dans votre ville, envoyez aux seuls agents, de la Cie Ltée Harold F. Ritchie, 10, rue McCaul, Toronto; un tube de 50 sous, six tubes pour le prix de cinq.

Seuls Propriétaires : Dr Cassell's Co., Ltd., Manchester, Angleterre.

ECHANTILLON GRATIS. Envoyez vos nom et adresse et 5 cts. pour frais de poste, etc., à la Cie Ltée Harold F. Ritchie, 10, rue McCaul, Toronto, et un échantillon appréciable vous sera envoyé par la poste franco de port.

Les Tablettes du Dr. Cassell

MINARD'S
Roi de la Souffrance
LINIMENT

Je fus guéri du terrible rhumatisme par le
LINIMENT MINARD
—Rév. William Brown.

Je fus guéri d'un grave cas de mal d'oreilles par le
LINIMENT MINARD
—M. S. Kaulbach.

Je fus guéri de faiblesse des reumons par le
LINIMENT MINARD
—Mme S. Masters.

Manufacturé par
LINIMENT MINARD
Yarmouth, N.E.
56 Jno.

Le Bébé Crie



dès son entrée dans le monde et ce premier cri fait tressaillir le coeur de la mère.

Plus tard, lorsqu'il crie, c'est qu'il souffre et ces cris plaintifs fendent le coeur de la mère. Ces cris sont, la plupart du temps, dus aux coliques, à la diarrhée, à la dentition, et il suffit de quelques doses de

Sirop d'Anis Gauvin

pour les calmer et pour en faire disparaître la cause.

En Vente partout : 25 cts la bouteille

Le **Sirop Gauvin** pour le **RHUME** est incomparable. Prix: 25 cts

Les **Cachets Gauvin** contre le **Mal de Tête** et les douleurs, sont inestimables. Prix : 25 cts



FEMMES MALADES

Savez-vous pourquoi tant de jeunes filles et de femmes traînent une existance pénible, endurent des douleurs périodiques, des malaises et des faiblesses continuelles? C'est que lorsqu'elles commencent à éprouver des symptômes douloureux et déprimants elles les attribuent à l'anémie, à la neurasthénie, à la débilité générale et se soignent avec des pilules pour le sang, pour les nerfs, des toniques plus ou moins efficaces, pendant que la véritable maladie, qui est la cause de tous ces symptômes et qu'elles devraient soigner avec des remèdes appropriés, s'aggrave et s'achemine vers la période chronique. Si vous vous sentez dépérir, faiblir, pâlir, si vos yeux sont cernés, votre teint terreux, si vous vous sentez toujours fatiguées, si vous souffrez de périodes douloureuses, de douleurs dans les reins, au coté, dans le ventre, pertes presque continuelles, étourdissements, palpitations, bouffées de chaleur, constipation, etc, peu importe la durée et la gravité de ces malaises, quand même vous seriez condamnées à subir une opération, ne désespérez pas employez immédiatement

FEMOL Le Spécifique du Dr. CAZO de Paris

et vous obtiendrez un soulagement rapide et une guérison facile, et permanente. FEMOL est en vente partout à $1.00 le traitement de 30 jours. Il vous sera expédié, franco, sur réception du prix.

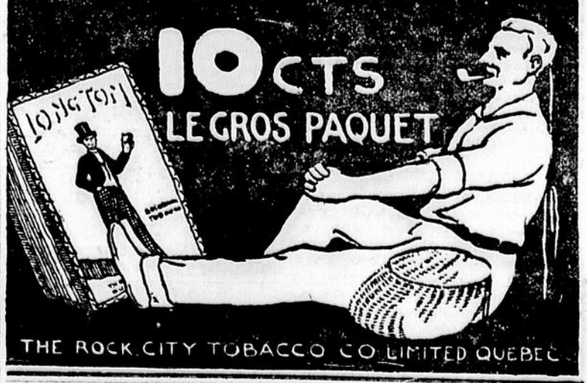
Sur réception de 10c pour frais de poste et d'emballage nous vous enverrons assez de FEMOL pour prouver son efficacité—ainsi qu'une copie de la brochure décrivant la célebre méthode du Dr. Cazo de Paris, pour le traitement de toutes les maladies féminines. Adresser : Institut Cazo, Cie. 65 No. 1 Place Royale, Montréal.

LONGTOM

TABAC POUR LA PIPE DOUX ET AROMATIQUE

FABRIQUE DE TABACS CANADIENS ET DE VIRGINIE SELECTIONNES ET MELANGES PAR DES EXPERTS

10 CTS LE GROS PAQUET



THE ROCK CITY TOBACCO CO LIMITED QUEBEC

FUNERAILLES

ROXTON FALLS, 14. — Lundi dernier ont eu lieu les funérailles de dame Vitaline Racine, épouse de Joseph Dupuis au milieu d'un grand concours de parents et amis. La chorale a rendu la messe des morts. Elle laisse pour déplorer sa mort outre son époux, quatre enfants.

Dieu et mon droit

Dievonshire

[L.S.] CANADA.

PROCLAMATION

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

À tous ceux à qui les présentes parviendront ou qu'icelles pourront de quelque manière concerner,—SALUT:

PROCLAMATION d'amnistie conditionnelle concernant ceux des hommes de la classe I sous l'empire de la *Loi concernant le Service Militaire, 1917*, qui ont désobéi à notre Proclamation du 13 octobre 1917, ou aux ordres de se rapporter pour le service, ou qui sont déserteurs ou absents sans permis de la Force expéditionnaire canadienne:

E. L. NEWCOMBE, Sous-ministre de la Justice, Canada. } ATTENDU qu'un nombre considérable d'hommes de la classe I sous l'empire de la Loi concernant le Service Militaire, 1917, appelés au service actif dans la Force expéditionnaire canadienne pour la défense du Canada par Notre proclamation du 13 octobre 1917,—bien qu'ils soient par là devenus légalement enrôlés dans le service militaire canadien,—

Ont fait défaut de se rapporter pour le service, suivant qu'ils en étaient légalement requis sous l'empire de la dite Loi concernant le Service Militaire et des règlements promulgués en conséquence, y compris Notre Arrêté-en-conseil en date du 20 avril dernier,—

Ou ont déserté,

Ou se sont absentés sans permis de Notre Force expéditionnaire canadienne;

Et Attendu qu'il est représenté que la situation grave et regrettable dans laquelle ces hommes se trouvent, est due, dans bien des cas, au fait que, nonobstant l'information et l'injonction fournies par Notre dite proclamation, ils ont mal compris leur devoir ou leur obligation, ou ont été induits en erreur par les conseils de gens mal inspirés, déloyaux ou séditieux;

Et Attendu que Nous désirons, dans la mesure possible, éviter l'infliction des lourdes pénalités édictées par la loi pour la punition des offenses graves dont ces soldats se sont rendus coupables,—et leur fournir l'occasion, dans une période de temps limitée, de se rapporter et mettre leurs services à la disposition de la Force expéditionnaire canadienne,—comme ils sont légalement tenus de le faire et comme cela est nécessaire à la défense de la Puissance du Canada,

SACHEZ MAINTENANT que dans l'exercice de Nos pouvoirs, et de notre bon vouloir et plaisir, nous proclamons, déclarons, publions et portons à la connaissance de tous, QUE LES PÉNALITÉS ÉDICTÉES PAR LA LOI NE SERONT PAS IMPOSÉES OU EXIGÉES au sujet des hommes appartenant à la classe I sous l'empire de la Loi concernant le Service Militaire, 1917, qui ont désobéi à Notre proclamation susdite, ou qui, ayant reçu avis de Nos registraires ou députés-registraires de se rapporter à une date passée, ont manqué de se rapporter ainsi; ou qui, s'étant rapportés et ayant obtenu un congé, ont manqué de se rapporter à l'expiration de leur congé, ou qui ont déserté de Notre Force expéditionnaire, POURVU QUE CEUX CONCERNÉS SE RAPPORTENT POUR LE SERVICE LE OU AVANT LE 24 AOUT 1918.

Et NOUS AVERTISSONS STRICTEMENT TOUS LES HOMMES AINSI CONCERNÉS ET LEUR SIGNIFIONS SOLENNELLEMENT, ainsi qu'à ceux qui emploient, reçoivent, cachent ou assistent ceux-là dans leur désobéissance, que s'ils persistent dans leur défaut de se rapporter, dans leur absence ou dans leur désertion jusqu'à l'expiration de la date en dernier lieu mentionnée, ils seront poursuivis et punis avec toutes les rigueurs et la sévérité de la loi, ET DEVIENDRONT PASSIBLES DU JUGEMENT DE NOS COURS MARTIALES QUI SERONT ASSEMBLÉES POUR JUGER CES CAS, ou de tous autres tribunaux compétents; et aussi que ceux qui emploient, reçoivent, cachent ou assistent ces hommes, deviendront eux-mêmes strictement soumis aux mêmes pénalités que les coupables principaux et sujets aux mêmes punitions, pénalités, forfaitures que la loi met à la disposition des autorités pour la punition desdites offenses.

POURVU que rien de ce qui est contenu dans Notre présente proclamation ne soit interprété comme diminuant l'obligation dans laquelle se trouvent ces hommes de se rapporter au service le plus tôt possible, ou comme leur accordant l'immunité contre l'arrestation ou la détention qui pourrait être effectuée dans l'intervalle dans le but de les forcer à l'exercice du service militaire; Notre intention étant seulement de ne pas prononcer ou de remettre les pénalités encourues jusqu'à présent pour défaut de se rapporter, pour absence sans permis ou pour désertion, dont seraient passibles les hommes décrits plus haut, qui le ou avant le 24 août prochain seront rentrés dans l'exercice des devoirs militaires auxquels ils sont astreints.

De tout ce qui précède Nos féaux sujets et tous ceux que les présentes peuvent concerner, sont par les présentes requis de prendre connaissance, d'obéir strictement et se conformer à Nos présents commandements, directions et exigences, et d'agir en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin : Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller Victor-Christian-William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce PREMIER jour d'AOUT, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix huit, et de Notre règne la neuvième.

Par ordre,

Thomas Mulvey

Sous-secrétaire d'Etat.

Le plus bel éloge de l'agriculture est fait par les cultivateurs qui savent attacher à la terre l'âme de leurs enfants.

La Patrie

EDITION HEBDOMADAIRE, (Le Cultivateur)

Comme une bonne mère, la terre ne refuse jamais le pain quotidien à ceux qui la lui demandent par d'incessants labeurs :: :: :: :: :

46e ANNEE—No 41 MONTREAL, JEUDI 15 AOUT 1918 PAGE 3

LE GENERAL VON HUTIER RETRAITE SUR TOUTE LA LIGNE MONTDIDIER-NOYON

Le recul des armées allemandes est marqué par de très sanglants combats.—Les officiers boches tuent leurs propres soldats pris de panique.

FOCH EST RAYONNANT

Les français prennent plusieurs colonels avec leurs états-majors.

UN GROS BUTIN

PARIS, 10.—C'est la retraite complète et sanglante pour l'armée du général allemand von Hutier, sur toute la ligne Montdidier-Noyon.

Paris, 10.—Les troupes anglo-françaises continuent d'avancer, dit un récent rapport reçu du front de bataille en Picardie. La ligne dont parle ce rapport, est fortement consolidée par l'infanterie, la cavalerie et ces derniers tracent leur route en vue de progresser encore.

Les Allemands ont fait taire la bouche de leur canons, voulant ainsi protéger leur artillerie qui risquerait d'être capturée par les Alliés, s'ils subissaient un échec.

L'ennemi se défend avec une énergie désespérée. Les officiers tombent nombreux cependant qu'en face de ce spectacle, les soldats commencent à perdre contenance.

Les Boches enfin essaient de déjouer la merveilleuse stratégie du général Foch, mais on ne sait encore comment les commandants des armées rivales, s'arrangeront pour triompher de l'un et de l'autre.

Actuellement le général Foch converge tous ses efforts vers le gros des armées commandées par le Kronprinz Rapprecht de Bavière et le kronprinz allemand, afin de forcer l'ennemi à n'attaquer que d'un côté.

Cette opération a complètement dérouté les Allemands, et présentement, ils s'efforcent de regagner le terrain perdu.

Les Alliés désirent créer la débandade chez ces derniers. D'ici peu de temps, il pourrait y avoir un changement dans les positions de l'ennemi, entre la Somme et l'Oise, si, la seconde armée allemande, et cela semble évident, et la dix-huitième armée se disloquent et sont battues.

Au cas d'une retraite, von Hutier serait obligé de se servir de chemins très accidentés, de deux chemins de fer qui convergent vers Roye, comme les bâtons d'une rone. D'un côté ou de l'autre, von Hutier devra se replier sur la Somme ou sur la Nesle. Dans ce cas, Von Hutier devra diriger ses convois et son artillerie vers Roye.

L'ennemi devra se porter près d'un moulin, afin d'arrêter l'avance des Français qui est maintenant de six milles au nord-ouest de Roye, quand le centre d'opération de l'armée allemande est de onze mille au sud de cette ville.

LA PRISE DE BEAUFORT

PARIS, 10.—La prise de Beaufort par les Français est le résultat d'une avance de treize milles et la plus grosse avance que l'infanterie ait faite depuis le commencement de l'offensive.

Le communiqué du Ministère de la guerre se lit comme suit:

"Les troupes françaises combattant à la droite des troupes anglaises ont continué leur avance victorieuse, la nuit dernière. Nos soldats ont avancé à l'est d'Arvillers et ont capturé Davenescourt.

"Ils ont donné au sud de Montdidier entre Ayencourt et le Fretoy et occupé Rubescourt et Assanivillers, après avoir atteint Faverolles, qui se trouve à deux milles à l'est de Montdidier. Au nord-ouest, les Français ont avancé à l'est d'Arvillers, qui est à six milles au nord-est de Roye."

Les Français se trouvent donc maintenant au nord-ouest de Montdidier où ils ont atteint le secteur Courtemanche-Pierepont-Hangest.

Les prisonniers sont au nombre de 4,000 dont trois colonels et tout leur état-major.

Si prompt a été l'avance de l'infanterie accotée des chars d'assaut que deux des colonels allemands ont été capturés, alors qu'ils étaient à mettre leurs jambières de cuir.

Les prisonniers allemands manifestent une grande joie de ce qu'il n'y aurait plus de guerre et de combats pour eux et ont sauté sur leur portion de prisonniers comme des loups affamés. Les officiers allemands, eux, grognent et ont fait la moue quand il leur a fallu marcher pour se rendre à l'arrière des lignes françaises, au lieu de s'y rendre en automobile.

Aujourd'hui, l'artillerie ennemie répond sans énergie, tandis que l'infanterie se cramponne désespérément au terrain qu'elle doit céder à la fin, devant l'impétuosité des poilus.

Ceux-ci prennent leurs canons et leurs mitrailleuses qu'ils tournent aussitôt contre les Allemands.

Les Français et les Anglais ont pris un large butin.

LE BUTIN DE LA BATAILLE ACTUELLE

LONDRES, 10. — Jusqu'à maintenant on compte 17,000 prisonniers et entre 200 et 300 canons comme butin dans la bataille entre la Somme et l'Ancre.

ANGLAIS—BULLETIN OFFICIEL

LONDRES, 10. — L'officiel dit: —Au matin, la bataille a recommencée. Malgré la résistance de l'ennemi, on avançait.

Les Français, vers le sud prirent Pierrepont et le bois voisin. Au nord et au nord-est, les Français avancèrent rapidement dans cette région. Ils gagèrent 4 milles dans le jour.

Sur le front anglais les Canadiens et les Australiens allèrent jusqu'aux défenses extérieures d'Amiens, c'est-à-dire qu'ils avancèrent de près de deux milles.

Avant le soir, les alliés étaient à Pierrepont-Orvillers-Rosiers -Rainecourt et Morcourt.

La bataille continue.

On a fait 17,000 prisonniers, pris entre 200 et 300 canons, y compris des canons sur chemin de fer: canons de très gros calibre. Nos pertes sont insignifiantes.

OFFICIEL FRANÇAIS

PARIS, 10. — Les alliés franco-anglais continuent leur avance victorieuse. Les Français ont fait 4,000 prisoniers au début de l'offensive. Ils ont pris plusieurs villages et une grande quantité de matériel.

Le communiqué confirme le communiqué anglais et au sujet de l'aviation il ajoute —Au sud et à l'est d'Amiens les avions nous ont été d'un grand secours. En dépit des nuages et du brouillard les aviateurs ont combattu avec leurs mitrailleuses. Ils ont pris 4 avions et descendus 4 ballons d'observation. Nos avions ont en plus jeté 10 tonnes d'explosifs sur les travaux de l'ennemi dans les environs de Chaulnes, Nesles, Ham, Roye. Partout on voit des incendies qui flambent.

L'AVANCE ANGLAISE

LONDRES, 10. — La route Paris-Amiens est libre et les alliés l'ont déjà mise à contribution. Jusqu'à maintenant cette route était sous les canons allemands. Cette libération est l'équivalente à celle de Paris-Verdun par la victoire de la Marne.

Presque tous les canons et les prisonniers ont été pris dans l'étroit triangle entre Roye et Péronne. Les chars d'assaut des Anglais ont avancé rapidement. L'infanterie les suivait et des milliers d'Allemands, pris dans le triangle furent faits prisonniers. Ils déposèrent les armes. La plus grande partie des canons furent aussi capturés là. Ces canons sont de la meilleure fabrication.

La jonction de Chaulnes, si importante pour les transports est le prochain objectif des alliés. Elle est déjà sous le feu des alliés, ce qui cause de grands embarras aux Allemands.

Sur la rive nord de la Somme, près de Chipilly, la lutte est rude et les Allemands tentent d'arrêter l'avance anglaise. Les Anglais faiblirent un peu et cédèrent du terrain, mais la grande bataille continue au sud et dans la région de Chaulnes, les positions des Allemands ne sont pas réconfortantes.

ILS FUIENT

Avec les armées anglaises en France, 10 — Les divisions anglo-françaises ont encore gagné du terrain dans le district Amiens-Somme. Les Allemands se retirent en grande hâte.

DANS ROSIERES

LONDRES, 10 — Un rapport dit que les Anglais sont dans Rosières. C'est la jonction du chemin de fer pour le nord et le sud entre Montdidier et Albert.

FOCH ET CLEMENCEAU

PARIS, 10 — Ceux qui ont rencontré le maréchal Foch, au cours de ces derniers jours n'ont pu s'empêcher de remarquer sa bonne humeur, dit la "Liberté". Clemenceau a dîné avec lui hier, et à son retour, il a déclaré que le maréchal était rajeuni de 20 ans.

LA PRISE DE FISMETTE

PARIS, 10 — Les troupes américaines ont capturé le village de Fismette sur la rive nord de la Vesles, un peu au nord-ouest de Fismes et elles ont fait 100 prisonniers.

BERLIN, (via Londres), 10. — Le bulletin dit que les Allemands ont arrêté les alliés par une habile contre-attaque, entre la Somme et l'Avre. Le communiqué dit: "Nous avons subi des pertes en hommes, canons et matériel.

OURAGAN DEVASTATEUR

LAFAYETTE, 7.—Un message du Lac Charles dit qu'un ouragan a dévasté la ville de Lafayette et que les dégâts s'élèvent à plus de $1,000,000. Le vent souffla à 120 milles à l'heure pendant 15 minutes. On compte six pertes de vie.

DEMARCHE AMICALE

Telle est et telle restera l'intervention alliée en Sibérie, d'après une déclaration officielle.

LONDRES, 10. — Les représentants anglais à Vladivostock, Burmansk et Archangel ont fait publier une "déclaration du gouvernement anglais au peuple de Russie."

La déclaration dit que les Alliés sont là-bas à titre d'amis du peuple russe qu'ils veulent sauver de la destruction qui est certaine aux mains de l'Allemagne. Il y est également dit que les troupes alliées n'ont d'autre but que d'aider et n'ont aucunement l'intention de prendre la moindre parcelle du territoire russe pas plus que d'imposer un système politique à la Russie, qui seule doit choisir son mode de gouvernement.

Voici le texte de cette déclaration:

"Vos alliés ne vous ont pas oubliés. Nous nous souvenons des services que votre armée de héros nous a rendus dans les premières années de la guerre.

"Nous venons à titre d'amis, pour vous aider à vous sauver du démembrement et de la destruction aux mains de l'Allemagne qui tente d'asservir votre peuple et d'utiliserc les nombreuses ressources de votre pays, pour servir ses propres fins.

"Nous désirons vous affirmer solennellement que bien que nos troupes aient pris pied sur votre territoire pour vous appuyer dans la lutte que vous soutenez contre l'Allemagne, nous n'en retiendrons pas un pouce. Nous déplorons la guerre civile qui vous divise et les dissensions intestines qui facilitent l'exécution des plans de conquête de l'Allemagne."

La proclamation du gouvernement britannique renferme entre autres choses cette déclaration: "Nous ne voulons pas seulement arrêter l'infiltration allemande dans ce pays mais aussi apporter le relèvement économique à votre pays ruiné et souffrant. Nous avons déjà envoyé quelques approvisionnements et d'autres suivront. Nous désirons aider au développement des ressources industrielles et naturelles de votre pays, non en vue de les exploiter à notre propre bénéfice. Nous désirons trop rétablir l'échange des produits, stimuler l'agriculture et vous permettre de prendre la place à laquelle vous avez droit parmi les nations libres du monde. Notre seul désir est de voir la Russie forte et libre et alors de nous retirer afin de regarder le peuple russe travailler à ses propres destinées."

UN COUP DE GRISOU

PITTSBURG, 8 — Cinq mineurs ont été tués et cinq blessés par un coup de grisou à la mine "Consumers".

UNE REVOLTE A WILHELMSHAVEN

Pour protester contre la guerre sous-marine. --- Plusieurs chefs condamnés à mort.

LONDRES, 7.—La nouvelle a cours qu'une révolte aurait éclaté parmi les marins de Wilhelmhaven en protestation contre la guerre sous-marine. Les propagandistes auraient incité les marins qui devaient partir pour monter les sous-marins, à attaquer les officiers, rendre leurs navires ou les couler ou bien se faire interner dans des ports neutres. On dit que plus de 50 sous-marins ont disparu.

—:o:—

Londres, 7.—On rapporte que 25 des chefs de la révolte ont été arrêtés et condamnés à mort. Il y en a beaucoup d'autres qui ont été arrêtés à Kiel et ailleurs.

Les gens derrière ce mouvement étaient des marins révolutionnaires qui faisaient de la propagande en vue d'arrêter la guerre sous-marine à cause des dangers sans cesse plus grands. La démission de l'amiral von Holtzendorff est la conséquence de cette affaire. L'Empereur a abandonné son projet d'aller visiter la flotte à Wilhelmhaven à cause des ferments de troubles là-bas.

MESAVENTURE DE TROIS BAIGNEUSES

TROIS-RIVIERES, 7.—Une plaisanterie du plus mauvais goût a été faite à l'égard de trois jeunes filles de cette ville qui se baignaient dimanche dans la rivière St-Maurice près des scieries de la "St-Maurice Lumber Co." Les trois jeunes filles à leur sortie de l'eau éprouvaient la désagréable surprise de ne plus retrouver leurs vêtements qu'elles avaient déposés sur le rivage.

Heureusement pour nos baigneuses que le secours leur vint sous les traits de M. A. Lafontaine, le gardien du pont St-Maurice.

Mis au courant de la mésaventure des jeunes filles il leur procura des vêtements pour leur permettre de remplacer leurs costumes de bain et de rentrer chez elles après quelques instants d'émotion bien compréhensible.

DETRESSE A BERLIN

Le peuple allemand commence à voir clair.--Le pessimisme grandit.

LONDRES, 7 — Les commentateurs de la presse allemande, dernièrement, ont un ton de découragement très grand. On ne voit pas venir la fin de cette guerre, disent-ils. Cependant elle peut finir vite: ce serait par un coup de terreur comme en Russie.

Le "Vorwaerts" de Berlin dit que les événements des derniers jours ont détruit les illusions des optimistes qui croyaient l'Allemagne invincible. Enfin le peuple allemand comprend la colossale gravité de la situation. Ayons le courage d'admettre cela que tant que la guerre ne sera pas finie elle peut être ou perdue ou gagnée.

La "Gazette de Brême" dit : L'heure est sombre. Les sacrifices consentis par le peuple sont sans mesures et ceux de la 5ème année seront plus graves, gigantesques et sur tout cela pas un souffle rafraîchissant de liberté et d'égalité civile dans l'oppressante nuit de notre mécontentement.

BONNES REPRESAILLES

WASHINGTON, 7 — Des documents saisis par des aviateurs anglais trahissent la situation de frayeur des populations du Rhin à cause des incessants bombardements par voie aérienne. On est tellement effrayé que lorsque les aviateurs sont signalés à Coblence on avertit Cologne aussi et tous les travaux cessent.

ILS ONT FAILLI SE NOYER

QUEBEC, 7. — Hier après-midi pendant qu'ils étaient occupés à peindre la coque du navire "War Senaca" aux chantiers Quinlan et Robertson, deux peintres ont failli se noyer en tombant à l'eau, quand leur échafaudage croula.

UN "MAGNIFICAT" AU CAMP DE VALCARTIER

Mgr Bruchési visite hier le "Chez-Nous du soldat".-- Une allocution vibrante de patriotisme.

HOTE DU COL. RODGERS

QUEBEC, 10. — Hier soir Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal a visité le "Chez nous du soldat" à Valcartier, accompagné de M. J. C. Magnan, président général de la Société de St-Vincent de Paul, M. N. E. Papillon, président actif du "Chez nous", de M. le chanoine Hallé, de M. l'abbé Laberge, curé de St-Jean-Baptiste, et M. P. J. Côté, qui avait mis son automobile à la disposition des distingués visiteurs.

Mgr Bruchési, MM. les officiers de la société de St-Vincent de Paul et leurs compagnons de voyage avaient été invités à prendre le dîner au mess des officiers du camp.

Le commandant du camp, le colonel Rodgers, entouré de son état-major reçut de la manière la plus aimable ses hôtes.

Au cours du dîner M. le colonel Rodgers dit quelques mots aimables à l'adresse de Sa Grandeur et des officiers du "Chez nous". Mgr l'archevêque, en termes heureux, remercia le commandant du camp pour sa courtoisie.

Après le dîner Sa Grandeur et les personnages qui l'accompagnaient, le commandant Rodgers et ses officiers se rendirent au "Chez nous du soldat" où ils furent reçus avec enthousiasme par plusieurs centaines de soldats qui faisaient haie à l'entrée du "Chez nous" et qui remplissaient en partie la grande tente. La fanfare militaire joua: "O Canada" lorsque Sa Grandeur fit son entrée. Mgr Bruchési fut conduit à la petite chapelle où il alla prier avec ses compagnons. Puis Sa Grandeur se rendit sur l'estrade où le commandant Rodgers, ses officiers, les aumôniers du camp et les officiers de la société de St-Vincent de Paul prirent place.

On y remarquait aussi le curé de Ste-Catherine, l'ancien aumônier, le Lt.-col. Jolicoeur ainsi que le major Abbé Chartier, aumônier du camp et le capitaine abbé Ducharme, le nouvel aumônier.

M. C. J. Magnan souhaita la bienvenue à Sa Grandeur. Il se dit très heureux de recevoir sous la tente du "Chez nous du soldat" la visite de Mgr l'archevêque de Montréal qui compte un si grand nombre de ses fils spirituels au camp de Valcartier.

M. Magnan rappela, aux applaudissements des centaines de soldats présents qu'hier sa Grandeur célébrait le 21ème anniversaire de sa consécration épiscopale. En peu de mots l'orateur dit le but que poursuivait la société de St-Vincent de Paul dans l'oeuvre du "chez nous du soldats". Procurer aux jeunes gens devenus soldats un milieu sympathique, réconfortant en même temps que chrétien, afin de remplacer la vie de famille et la vie paroissiale que des milliers de nos enfants viennent de quitter.

Invité à prendre la parole Sa Grandeur est accueillie par une salve d'applaudissements, de vivats qui prouvèrent à sa Grandeur combien sa visite était agréable aux soldats.

Mgr l'archevêque dans une

ALLOCUTION VIBRANTE

d'émotion dit aux soldats combien il était heureux de les voir et de leur parler. Il rappela qu'un grand nombre d'entre eux avaient été faits chrétiens par lui le jour de la confirmation.

Mgr Bruchési demanda aux soldats de rester pieux, dignes de leurs familles et de leur race, d'être fidèle au devoir, de respecter leurs chefs, d'obéir à la discipline et de s'aimer les uns les autres.

Sa Grandeur communiqua aux soldats les bonnes, nouvelles qui arrivaient de l'autre côté au sujet de l'offensive victorieuse des alliés qui se poursuit depuis plusieurs jours.

Mgr Bruchési remercia vivement la société de St-Vincent de Paul d'avoir fondé la belle oeuvre du "Chez-nous du soldat" et remercia en particulier le président général de cette société. M. Magnan, d'avoir pris l'initiative heureuse du "Chez Nous".

Il est content de constater le bel esprit qui règne au camp de Valcartier. M. Magnan invite ensuite le colonel Rodgers à prendre la parole.

Ce dernier remercia Sa Grandeur pour sa visite au camp. Il dit qu'une telle visite faisait grand honneur aux officiers et aux soldats et encourageait tout le monde à bien faire son devoir.

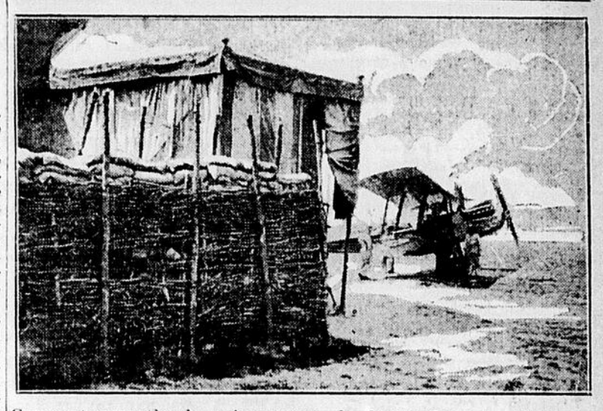
Le colonel Rodgers fit ensuite l'éloge des soldats Canadiens-français qui se conduisaient à merveille et sans encourir de reproches.

M. le major-abbé Chartier adressa aussi quelques mots. Il y eut ensuite bénédiction du très Saint Sacrement par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. Pour remercier Dieu des victoires remportées par les Alliés ces derniers temps, Sa Grandeur entonna le Magnificat qui fut chanté avec entrain et piété par l'immense auditoire de soldats.

Après la cérémonie, Mgr Bruchési visita les différentes tentes du "Chez Nous" et ne cacha pas son admiration.

Cette belle fête se termina par les chants "O Canada", Dieu sauve le Roi" et "Bonsoir, mes amis Bonsoir."

LA PROTECTION DES AVIONS



Comment on protège les avions contre le bombardement. Plusieurs escadrons d'aviateurs ont leurs quartiers, en France, tout près des premières lignes. Dans le but de protéger les avions contre un très possible bombardement, on les place en dedans de forteresses de sable.

LA CONSCRIPTION DE LA MAIN-D'OEUVRE

Elle serait établie aux Etats-Unis pour unifier les salaires et détruire la concurrence des embaucheurs.

FALL RIVER, Mass., 7. — "Si ise choses continuent nous allons avoir la conscription de la main-d'oeuvre dans le Massachusetts."

Ce rapport fut fait par M. Ghdden, de la Rubber Co., qui arrive de Washington. La grande demande d'ouvriers et la concurrance pour les embaucher, qui se fait en ce moment, en leur offrant de plus hauts salaires, font que les ouvriers se déplacent pour avoir des sommes plus élevées.

Le colonel Gaston dit que c'est le devoir des manufactures de se procurer la main-d'oeuvre dont ils ont besoin par l'intermédiaire des bureaux fédéraux des placements établis dans l'Etat. "Afin, dit-il, d'éviter la concurrence, il faut que le gouvernement ait l'opportunité de distribuer la main-d'oeuvre. Il y a manque d'ouvriers et il importe que tous travaillent aux industries les plus nécessaires à la poursuite de la guerre.

M. F. A. Wilcox, représentant le gouvernement fédéral, dit que la responsabilité pour l'application de ces règlements repose sur chaque état.

"Le Massachusetts, dit-il, aura plein contrôle du recrutement, de la mobilisation et de la distribution de la main-d'oeuvre dans les manufactures qui ont plus de 100 employés. Des succursales seront établis en divers centres, et la main-d'oeuvre sera fournie selon les besoins et l'urgence au point de vue des exigences de la guerre. Il faut supprimer la concurrence entre manufacturiers.

AUTRE VICTIME DE L'AUTOMOBILE

SOREL, 7 — M. Albéric Latraverse, marchand et maître de poste de Sainte-Anne de Sorel, a failli se faire tuer dimanche dans la soirée. Il venait de prendre le courrier destiné à Sainte-Anne et s'en retournait chez lui lorsqu'une automobile frappa sa voiture et le précipita sur le sol. Heureusement il se releva bientôt, ne souffrant que de contusions cependant assez graves. Il a pu retourner chez lui dans la soirée.

Un efaule de personnes s'étaient portées au secours de M. Latraverse.

Cet accident devrait faire comprendre aux autorités l'importance qu'il y a de faire observer les règlements concernant les automobilistes. Certains chauffeurs vont à une vitesse effrénée, ne se souciant pas de mettre en danger voitures et piétons. D'autres chauffeurs ne sont pas tourours sobres. Un exemple s'impose.

GROS INCENDIE A ST-APOLLINAIRE

ST-APOLLINAIRE, Q., 7 — Hier soir vers minuit et quinze s'est déclaré un incendie dans la maison du notaire J. O. Roy. La maison a été brûlée de fond en comble ainsi que la maison de M. Nazaire Gingras. La cause du feu est inconnue.

Une autre maison a été détruite et le couvent a été attaqué par les flammes. Mais on na pu le sauver.

UN CONVENTUM DE RHETORICIENS



LE CONVENTUM DES ELEVES DE RHETORIQUE DE L'ANNEE SCOLAIRE 1808-1809, AU COLLEGE ST-LAURENT. — Premier plan, de gauche à droite: M. l'abbé Eug. Limoges, curé de St-Jovite; l'hon. Wilfrid Gariépy, ministre des Affaires municipales de l'Alberta; R. P. Théophile Barré, R.P. Elphège Hébert, Sévère Beaudet, N.P.; R.P. Ed. Laurin, Ed. Vernon, M.D. — Deuxième plan, de gauche à droite: Zénon Lébersan, N.P.; R.P. Philéas Vanier, R. H. Duhamel, N.P.; M. Arthur Crevier, R.P. Edmond Mondou et M. David Sanscartier. — (Cliché Albert Dumas).

La Patrie

L'ENREGISTREMENT NATIONAL

La Commission de l'enregistrement national vient de publier le relevé des inscriptions des personnes des deux sexes ayant seize ans révolus dans les neuf provinces du Dominion. La commission se déclare satisfaite de la docilité avec laquelle le peuple a obéi au décret ordonnant à tous les citoyens de s'inscrire, et elle a raison, car le nombre de personnes inscrites, dans chaque province, sauf le Manitoba, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard, dépasse le nombre total de personnes ayant seize ans révolus dénombrées au recensement de 1911.

Voici, d'après la statistique officielle, le nombre de personnes des deux sexes âgées de seize ans ou plus dans chaque province du Canada en 1911, et le nombre comparé de personnes qui se sont inscrites en obéissance au décret fédéral jusqu'au 22 juillet :

	Personnes ayant 16 ans révolus	
	1911	1918
Alberta . . .	248,461	313,328
Colombie-B. .	296,971	312,576
Manitoba . .	291,192	252,407
Saskatchewan.	318,184	385,320
N.-Ecosse . .	316,270	308,589
N.-Brunswick.	219,993	222,988
Ile du P.-E..	60,984	53,689
Québec . . .	1,091,127	1,119,526
Ontario . . .	1,737,891	1,843,223

Ce tableau est intéressant à plus d'un titre.

Il indique tout d'abord que, dans tout le Dominion, le peuple a obéi à la loi, et cette fois on n'aura pas lieu d'adresser de reproches à la province de Québec, comme il y a vingt mois lorsque le gouvernement demandait de signer les cartes du Service national.

Comme, sauf dans les trois provinces exceptées, qui sont parmi les moins populeuses, plus de gens se sont enregistrés qu'il ne s'en trouvait en 1911, malgré l'absence d'un demi-million d'adultes actuellement en Angleterre et en France, c'est une démonstration concluante d'un considérable accroissement de la population du Canada depuis le dernier recensement, accroissement qui dépasse nos prévisions, si l'on songe que le courant d'immigration est virtuellement tari depuis le commencement de la guerre.

Suivant le même raisonnement, à moins que le décret y ait été moins scrupuleusement observé, il y aurait diminution de la population dans trois provinces, diminution qui serait relativement considérable au Manitoba et dans l'Ile du Prince-Edouard.

Si cette conjecture est fondée, le cas de la petite province insulaire serait particulièrement lamentable, car la population de l'Ile était déjà tombée de 103,000 à 93,000 pendant la période 1901-1911.

BRIGADE CANADIENNE-FRANCAISE

Puisque la Chambre des Communes avait donné son assentiment unanime à la formation d'une brigade canadienne-française, sir Robert Borden avait promis de s'occuper en Angleterre de ce projet, et il a annoncé en effet qu'il s'en était entretenu avec le commandement militaire dans le Royaume-Uni. Depuis plusieurs semaines, cependant, nous n'entendons plus parler de cette réorganisation, et le délai crée naturellement un certain malaise parmi nos volontaires et conscrits de langue française. Récemment, un officier de la réserve canadienne nous signalait qu'un détachement de Canadiens-français avait été envoyé d'Angleterre en France, pour remplir les cadres d'un régiment d'Ontario, quoique les autorités militaires eussent parfaitement pu prendre les renforts nécessaires parmi les troupes de réserve anglo-canadiennes. Un autre officier, actuellement en France, nous informe qu'il y a assez de Canadiens-français dans notre armée expéditionnaire pour former non seulement une brigade, mais une division complète.

Depuis le commencement de la guerre, les Canadiens-français ont sans cesse manifesté le désir d'être groupés ensemble et commandés par des officiers de leur propre nationalité. C'est un désir légitime, chacun l'admet, et il est singulier que les autorités militaires ne se soient pas encore rendues aux instances qui lui ont été faites à ce sujet. Puisque les soldats canadiens-français veulent être groupés, quelle bonne raison a-t-on de les disséminer parmi les effectifs de langue anglaise ?

Est-ce pour le motif indiqué par un de nos confrères de langue française des Etats-Unis :

"Si l'on voulait, dit-il, pousser jusqu'à ses extrêmes limites ce mode de groupement, il serait logique de placer côte à côte les citoyens d'une même ville, les fils d'une même famille. Or, supposons qu'à un moment donné, un de ces groupes se trouve dirigé à un endroit extrêmement dangereux; dans un même balayage de mitraille, sous la même avalanche d'obus ou dans le même rayonnement d'un canon disparaîtront en bloc les citoyens d'une même ville ou les fils d'une mêm efamille. Il pourrait en advenir absolument de même l'un régiment exclusivement canadien-français. Et dans ce dernier cas, un problème encore plus difficile se présente. Ou le contingent canadien-français serait placé dans un poste dangereux, et d'aucuns accuseraient le commandement de l'avoir voué à la destruction de propos délibéré ; ou ce contingent serait laissé à l'arrière, et d'autres voueraient aux gémonies l'autorité qui l'aurait ainsi délibérément condamné à l'insignifiance.

Ces objections peuvent avoir un semblant de plausibilité. Elles ne tiennent pas en face des prouesses du 22e régiment canadien-français. Les postes périlleux n'ont pas été épargnés à notre glorieux 22e et nul n'a songé à en faire un sujet de reproche aux autorités militaires. Et après les prodiges de valeur accomplis par le 22e,nous devons faire confiance au commandement militaire qu'il ne laisserait pas dans une obscure oisiveté, à l'arrière, une brigade entière composée de soldats de cette trempe.

L'IMMIGRATION DES COOLIES

L'honorable M. Carvell vient de déclarer qu'il ne voit d'autre solution à la grave situation créée par la pénurie de main-d'oeuvre, que l'importation de main-d'oeuvre asiatique, tout en admettant que le ministère, qui a maintes fois discuté ce problème depuis le commencement de l'été, ne partage pas sa manière de voir.

La situation, telle que présentée par le ministre des Travaux publics, requiert des mesures extrêmes :

"Il y aura, dit-il, d'indicibles souffrances dans le pays l'hiver prochain par suite du manque de combustible. Or les mineurs ne travaillent que les trois-quarts du temps et reçoivent des salaires si élevés qu'ils peuvent chômer pour l'autre quart. Il y a au Canada des usines qui ne sauront où se procurer la force motrice l'hiver prochain. De ce nombre sont plusieurs aciéries. Que faire ? Pour ma part, je mettrais dix mille Chinois au travail dans les mines, les établissements métallurgiques et la fabrication des rails de chemins de fer. Ils seraient naturellement tenus à part sous surveillance, et rapatriés après la guerre. C'est ce qui est fait en Angleterre et en France. Pourquoi pas au Canada ? Je sais bien que cete proposition n'est pas populaire, mais avons-nous le choix des moyens ?

Pour être populaire, la suggestion ne le sera assurément pas dans les provinces de l'ouest, et notamment dans la Colombie-Britannique, si susceptible au sujet de l'importation des Orientaux.

La France a importé depuis le commencement de la guerre au moins deux cent cinquante mille coolies, qui sont organisés militairement et employés aux travaux agricoles. Les Français font les plus grands éloges de ces travailleurs, dont ils vantent la fidélité, l'endurance et la frugalité. On cite des cas nombreux où leur travail entendu et tenace a doublé le rendement du sol. Ils offrent aussi l'avantage de se contenter d'une minime rémunération, ce qui n'est pas à dédaigner lorsque le guerre nous impose de si lourds sacrifices pécuniaires.

Plusieurs Boards of Trade américains ont, en ces derniers temps, préconisé également l'importation aux Etats-Unis d'au moins un million de Chinois, et Hudson Maxim, dans un article publié dans le "Leslie's Weekly", et qui a eu un certain retentissement, fait observer que les unions ouvrières ne devraient pas s'opposer à cette importation puisque la main-d'oeuvre asiatique, restreinte à l'industrie agricole et aux emplois domestiques, ne ferait pas concurrence aux travailleurs syndiqués, tandis que, d'autre part, en augmentant la production nationale, il aurait pour effet d'abaisser le coût de la vie et que par suite le travailleur organisé se trouverait mieux des salaires élevés qui lui sont actuellement attribués.

Il reste toutefois que, dans les industries énumérées par le ministre des Travaux publics, les coolies viendraient en concurrence avec les ouvriers nationaux, et conséquemment, il est improbable que M. Carvell parvienne à convertir ses collègues du ministère à ses vues.

Comme alternative, il semble que le gouvernement ne trouvera rien de mieux à faire que d'obliger les mineurs canadiens à un plus entier effort, comme a fait le gouvernement du Royaume-Uni.

LES TERRES IMPRODUCTIVES

Pour remédier à la réduction de la production agricole, qui augmente les difficultés du ravitaillement, le gouvernement français s'occupe d'organiser la culture des terres abandonnées. Afin de concilier l'intérêt national avec le droit de propriété, l'Etat ne réquisitionne une terre que lorsque le propriétaire l'abandonne volontairement à l'improduction, ou bien lorsqu'il est dans l'impossibilité de l'exploiter. En ce qui concerne l'organisation de la mise en culture, c'est le comité départemental, dont le préfet est le président de droit, qui doit en assumer la principale charge. C'est lui qui donne avis, par lettre recommandée, aux propriétaires défaillants d'avoir à reprendre leur culture; c'est lui qui, en cas de refus, réquisitionne la terre et en fait l'attribution pour qu'elle soit cultivée.

Comme, d'ici à plusieurs années, il sera essentiel de maintenir à son maximum la production agricole, le Canada trouverait un avantage à adopter une semblable politique. Cette année, par exemple, des efforts considérables et coûteux ont été faits pour faire fructifier les lots vacants dans les villes, et l'on estime que de douze à quinze mille sont actuellement cultivés dans les limites de Montréal et de la banlieue. Quinze mille lots à bâtir ne représentent toutefois qu'une superficie de quinze cents acres.

Il est évident qu'un accroissement de production incomparablement plus considérable résulterait de l'exploitation des milliers de terres abandonnées dans la province de Québec.

Certains ont déjà suggéré que, pour obliger les cultivateurs à un plus grand effort, les fermes ou parties de fermes laissées improductives soient frappées d'une taxe. Il serait encore plus profitable de les attribuer temporairement à quiconque voudra entreprendre de les faire produire.

Et, comme cette organisation de culture est faite en France par les comités de département, elle pourrait être ici confiée aux administrations municipales, revêtues de pouvoirs spéciaux. Un propriétaire qui, pour un motif quelconque, n'ensemence pas sa terre au printemps, ne saurait se trouver lésé si l'Etat permet à quelqu'un de l'ensemencer à son profit.

LA RECOLTE AMERICAINE

Les derniers pronostics font prévoir que les Etats-Unis récolteront cette année 909 millions de boisseaux de blé, ce qui représenterait une augmentation de 258 millions de boisseaux comparativement à l'année dernière. A ce compte, les Etats-Unis, en maintenant les restrictions existantes à la consommation domestique, n'auraient pas moins de 375 millions de boisseaux de blé à exporter en Europe.

Comme la récolte canadienne sera approximativement égale à celle de 1917, que l'Argentine aura au moins 120 millions de boisseaux disponibles, et que l'Australie a d'abondantes réserves accumulées et qui se pourront transporter, grâce à l'expansion des flottes marchandes, les Alliés n'ont pas à appréhender de manquer de pain.

L'ECONOMIE DE COMBUSTIBLE

M. H.-A. Garfield, contrôleur américain des combustibles, vient d'adresser au peuple des Etats-Unis un appel l'exortant à coopérer avec les forces militantes de la nation en pratiquant l'économie du combustible.

Chaque fois qu'un citoyen épargne une tonne de charbon, observe-t-il, c'est l'équivalent de vingt-cinq projectiles pour le canon français de 75. Pour réaliser son programme de construction navale, qui aura une si grande influence sur l'issue de la guerre, le gouvernement de Washington a besoin de 14 millions de tonnes de houille. Pour transporter 300,000 soldats par mois en France, les Etats-Unis ont besoin de 7 millions de tonnes de charbon par année. La fabrication du matériel roulant des chemins de fer requiert annuellement 5 millions de tonnes de charbon. Un navire de 15,000 tonnes a besoin de 3,000 tonnes de charbon de terre pour aller déposer dans un port de France une seule cargaison de combattants. On a employé 9 millions de tonnes de charbon pour fabriquer les 60 millions d'obus avec lesquels l'armée française a glorieusement sauvé Verdun.

Chaque fois que le consommateur ordinaire épargne 80 livres de houille, c'est un obus de plus qu'il permet de diriger contre l'ennemi.

Ces conseils donnés au peuple américain s'appliquent tout autant au peuple canadien. Nous puisons largement notre approvisionnement de combustible à la même source, et nous soutenons la même cause.

Le président Wilson a dit un jour pour faire comprendre à ses administrés qu'ils devaient s'imposer des privations pour ravitailler les alliés en Europe: "Les peuples de l'Entente doivent manger à la même table".

Ils doivent pareillement se chauffer au même foyer.

5 ANS D'EXIL POUR MALVY

Il est trouvé coupable d'avoir eu des intelligences avec l'ennemi.

BANNI

PARIS, 7. — Louis J. Malvy, jadis ministre de l'Intérieur, a été trouvé coupable aujourd'hui d'avoir eu des intelligences avec l'ennemi et a été condamné à cinq ans d'exil. Cette sentence toutefois n'implique pas la dégradation civile.

Louis Malvy qui fut ministre de l'Intérieur dans les cabinets Viviani, Briand et Ribot a été reconnu comme l'un des plus rusés politiciens de France. C'est en juillet 1917 que les premières accusations furent portées contre lui. A cette époque, le premier ministre actuel, M. Clémenceau accusa M. Malvy de répandre dans les rangs de l'armée la doctrine défaitiste et la démission de M. Malvy comme ministre de l'Intérieur, fut annoncée au commencement du mois d'août.

Les accusations portées par M. Clémenceau contre M. Malvy suivirent les arrestations de Miguel Almereyda et de M. Duval respectivement rédacteur et directeur du Bonnet Rouge. On trouva en la possession de Duval un chèque qu'il avoua tenir d'un banquier allemand du nom de Marx, de Mannheim. Almereyda qui quelque temps après fut trouvé mort dans la cave de sa résidence, a selon toute apparence, commis le suicide.

M. Malvy a été beaucoup critiqué pour avoir donné sa confiance à de tels personnages et pour avoir accordé des passeports à Duval, grâce auxquels ce dernier put faire plusieurs voyages en Suisse, alors que le "Bonnet Rouge" publiait des articles pour la défense de l'Allemagne. On a évalué à 500,000 francs les sommes d'argent touchées par Duval au cours de ses voyages en Suisse. Sur ce montant global, 300,000 francs furent versés à Almeryda. Duval a été récemment trouvé coupable de trahison et exécuté.

En novembre 1917, M. Malvy présenta une motion à la Chambre des députés par laquelle il demandait d'être traduit devant une Haute Cour et la chambre nomma un comité composé de trente-trois membres pour examiner son cas au mérite. Le rapport de ce comité, qui demandait la mise en accusation de M. Malvy, fut adopté par la chambre et le sénat, en l'occurence désignée pour agir comme une Haute Cour.

Le procès commença à s'instruire le 17 juillet 1918 et Malvy fut appelé à répondre à l'accusation qui fut toutefois retirée dans la suite par le procureur de la République, lequel n'en continua pas moins de tenir M. Malvy responsable de plusieurs cas de mutinerie dans l'armée et coupable d'avoir communiqué avec l'Allemagne.

Au cours du procès, les premiers ministres Viviani, Briand et Ribot rendirent témoignage en faveur de l'accusé tout comme M. Painlevé, lequel succéda à M. Ribot comme premier ministre, ce dernier ayant démissionné pour des raisons qui n'étaient pas étrangères à l'affaire Malvy.

ONZE BOULANGERIES FERMEES A TORONTO

Pour avoir négligé d'obéir aux règlements de la commission des Vivres et avoir cuit du pain sur la sole.

OTTAWA, 7. — 11 boulangers de Toronto qui ont négligé d'obéir aux règlements de la Commission des Vivres du Canada, qui défendent aux boulangers de cuire le pain sur la sole, ont reçu ordre de fermer leurs établissements pendant une période de sept jours à partir du 7 août 1918. Pendant les sept jours que ces boulangeries seront fermées elles n'auront pas le droit d'acheter ou de vendre soit de la farine de blé ou aucune autre farine, ils n'auront pas non plus le droit de vendre aucun produit fabriqué de farine d'aucune sorte. Le fait de cuire le pain sur la sole du four occasionne une perte de trente livres par baril de 196 livres de farine et c'est pour cette raison que la commission des vivres a ordonné de discontinuer cette méthode de cuire.

DES CHINOIS POUR EXPLOITER NOS MINES

L'Hon. Carvell croit que le seul moyen de parer à la disette de charbon est l'importation de dix mille chinois pour travailler aux mines.

OTTAWA, 9.—La question de l'approvisionnement du combustible pour le Canada l'hiver prochain cause de vives appréhensions à l'hon. Frank Carvell, le ministre des travaux publics. Au dire de l'hon. M. Carvell, il y a risque que la rareté de combustible cause beaucoup de souffrance au Canada l'hiver prochain. Le ministre des Travaux Publics est d'avis que les mines de charbon du Canada ne sont pas suffisamment exploitées. Il attribue cet état de choses aux mineurs qui reçoivent de si gros gages qu'ils sont satisfaits de travailler 75 p. cent du temps et de chômer pendant la balance du temps.

L'hon. M. Carvell croit que le gouvernement devrait résoudre le problème par l'importation de la main-d'oeuvre chinoise. Il suggère l'importation de dix mille chinois qui seraient employés dans les mines, les usines et dans les travaux de chemins de fer. L'hon. Carvell est convaincu que l'importation immédiate de la main-d'oeuvre chinoise sauverait la situation et éliminerait le danger d'une famine de charbon qui causerait non seulement de la détresse chez des particuliers, mais pourrait paralyser les activités de plusieurs industries. La question de l'importation de la main-d'oeuvre chinoise a déjà été mise de l'avant il y a quelques mois et a provoqué beaucoup d'opposition dans les rangs des ouvriers canadiens.

UN JEUNE HOMME SE NOIE AU BASSIN LOUISE

QUEBEC, 9. — Un jeune homme du nom de Latulippe, âgé de 19 ans, fils de M. Joseph Latulippe, demeurant au No. 193 Ste-Hermine, s'est noyé accidentellement dans le bassin Louise hier après-midi, pendant qu'il était à peinturer le navire "War Mohawk" qui a été lancé récemment aux chantiers maritimes Quinlan and Robertson à Limoilou.

LES BONNES ROUTES

VALLEYFIELD, 7.—Le chemin Larocque qui relie Valleyfield et Ormstown, est enfin terminé. Depuis très longtemps le mauvais état de ce parcours causait beaucoup d'ennuis aux voyageurs. Les cultivateurs surtout jouiront dorénavant des grands avantages offerts par l'amélioration de cette voix rurale.

Les automobilistes aussi semblent y prendre leur part d'agrément, car des promenades fréquentes s'organisent entre ces deux villes.

LES TRACTEURS MECANIQUES

QUEBEC, 9. — Le ministère de l'agriculture a reçu 5 nouveaux tracteurs mécaniques de la marque "Every" qui ont été expédiés à Plessisville, Lennoxville, Louiseville, à Roberval et à Rimouski où il y aura démonstration du travail de ces machines.



RESTAURATEURS ET MANUFACTURIERS SEVEREMENT PUNIS

Ils ont enfreint les règlements de la Commission des Vivres et devront fermer leurs portes.

OTTAWA, 9 — Plusieurs autres établissements montréalais devront subir une pénalité pour avoir violé les règlements du bureau des vivres du Canada.

Un inspecteur du gouvernement s'est aperçu qu'un restaurateur du nom de Albéric Beauchamp, 145 rue Craig Est, avait des sucriers sur ses tables et servait du pain en grande quantité. Le bureau des vivres a ordonné que son établissement soit fermé pour une période de 7 jours commençant samedi, le 10 août à minuit.

Pendant cette période, il lui est défendu de servir des repas ou d'acheter des vivres pour cette fin.

Trois confiseurs de Montréal nommés : Sampson et Mechos, 1793 St-Laurent ; K. P. Boingou, 1439 rue St-Denis, et Peter A. Postolakos, 453 Notre-Dame Ouest, ont négligé de se procurer un permis et ils ont reçu ordre de discontinuer à fabriquer des friandises jusqu'à nouvel ordre du bureau des vivres. Jusqu'à ce que cette pénalité soit levée, ils ne peuvent acheter ni se servir de sucre pour des fins manufacturières.

Un nommé C. Arthur Mousseau, 919 rue Logan, a dépassé la quantité de sucre fixé pour quatre mois, finisant le 31 août. Il a reçu ordre de fermer sa manufacture jusqu'au 1er septembre et jusqu'à ce que le bureau des vivres lui permette de continuer ce commerce. En attendant, il ne peut acheter de sucre pour la préparation des sucreries. Il a aussi reçu ordre de retourner tout le sucre qu'il a actuellement.

SINN FEINER ARRETEE

LONDRES, 9 — Madame F. Sheehy Skeffington a été arrêtée à Dublin, jeudi. Elle parvint à pénétrer en Irlande et échapper à la police. Elle est la veuve de l'ex-éditeur du "Irish Citizen" qui fut tué par un officier anglais, lors de la révolte des Sinn Feiners en 1916. L'officier fut trouvé coupable, mais on découvrit qu'il était fou. Elle visita les Etats-Unis et on lui permit de débarquer à son retour en Aigleterre, mais on lui interdit d'entrer en Irlande.

LA MORT TRAGIQUE DE M. R. J. SEYMORE

SHERBROOKE, 7.—Le cadavre de M. R.-J. Seymore, de Pitch Bay, comte de Stanstead a été trouvé hier matin dans sa cabane à sucre, à deux milles environ de sa maison. Le malheureux souffrait d'aliénation mentale depuis deux ans et l'on craignait bien le suicide hier matin en se mettant à sa recherche; il n'avait pas été vu à la maison depuis la veille dans l'après-midi. Le cadavre portait une large plaie à l'abdomen, causée par une balle de carabine.

Le défunt laisse son épouse, quatre filles et un fils. Il était fort bien connu dans tout le district, étant assez riche et très charitable.

FAITES VOTRE PROPRE
BIERE
chez vous—pas d'appareil spécial—avec notre pur et populaire
Extrait de Bière "Hop-Malt"
Conforme à la Loi de Tempérance.
Ceci est une Bière nutritive, plus délicieuse plus nourrissante et meilleure que n'importe quelle boisson faite d'orge que vous puissiez acheter en bouteilles. Buvez-en à satiété. Facile à faire. La boisson qui "met en joie et n'enivre pas". Riche à mousse crémeuse, de couleur naturelle, exquise et pétillante. Vos amis approuveront votre opinion : "La meilleure que je n'ai jamais bue".
Grande bouteille, faisant 7 gallons : $1.75
Petite bouteille, faisant 3 gallons : $1.25
Boite échantillon, faisant 1 gallon : 50c
Envoyez un mandat-argent ou bon postal. France par tout le Canada. Agents demandés partout.
HOP-MALT COMPANY, LTD.
Dépt. "V", 4, rue King Ouest.
Hamilton, Canada.



NOUVEAU DEUIL CHEZ LES CLERCS DE ST-VIATEUR

Le Rév. Père Thomas Coutu, assistant général, est décédé à Vourles, France.

Les clercs de Saint-Viateur sont frappés d'un nouveau deuil. En effet, un câblogramme reçu hier à la maison provinciale des Clercs de St-Viateur, annonçait la mort du Très Révérend Père Thomas-Rémi Coutu, assistant général. Le Révérend Père est décédé à Vourles, France, au berceau même de la communauté.

Le Père Coutu était Canadien, originaire le St-Thomas de Joliette. Il était dans sa 63ème année, étant né en 1855. Il fit ses études au Collège Joliette, où il professa la philosophie, de 1878 à 1882. En 1882, il fut ordonné prêtre et nommé directeur du Collège Bourget, à Rigaud, poste qu'il occupa pendant six ans. En 1888, il devenait Maître des novices à Joliette; puis, dans le but de rétablir sa santé, ses supérieurs le firent voyager en France et en Italie pendant une couple d'années. De nouveau Maître des novices, en France, cette fois, il suivit en Belgique la communauté que les lois d'expulsion forçaient à s'exiler. En 1905 le Père Coutu était nommé assistant auprès du Supérieur Général, à Bruxelles.

Il y a deux ans, le Révérend Père put quitter la Belgique occupée par les Allemands et visiter les provinces de sa communauté en Amérique, en Espagne et en France. Mais il lui fut impossible de retourner auprès du Supérieur Général.

Frappé de paralysie il y a deux mois il est décédé à Vourles, mercredi dernier, le jour même où mourait à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le Révérend Père Joly, supérieur de la province canadienne des Clercs de St-Viateur.

DECES DE M. J H. CAHILL

QUEBEC, 8. — Québec vient de perdre un citoyen distingué dans la personne de M. Joseph H. Cahill, pendant plus de 50 ans percepteur du revenu de l'Intérieur à Québec, décédé hier à sa résidence.

Feu M. Cahill était né dans le comté de Kilkenny en Irlande. Il était venu au Canada à l'âge de 14 ans.

La Beauté s'obtient toujours avec
DAMOGENE
ASSURE AUX FEMMES MAIGRES ET FAIBLES
L'EMBONPOINT, LA VIGUEUR, LA SANTÉ.
Damogène est un remède scientifique et efficace contre la maigreur et la faiblesse. C'est le véritable promoteur de la beauté physique car il assure l'harmonie parfaite du corps, la rondeur des bras, la courbe gracieuse des épaules, l'ampleur esthétique du buste ainsi qu'une santé parfaite.
GRATIS Traitement d'essai et livre sur la beauté physique expédiés sur reception de 10c pour frais de poste et d'emballage. Traitement de 30 jours $1.00.
Cie Médicale Damogène Ch. 65 No. 20 rue Cadieux, Montréal


POUR LES BONNES ROUTES

LES CONSEILS MUNICIPAUX DES CANTONS DE L'EST VOTENT DES SUBSIDES.

SHERBROOKE, 10. — Les conseils municipaux de tous les villages des Cantons de l'Est ou a peu près, qui se sont réunis cette semaine ont voté des sommes variant entre $100 et $500 pour l'amélioration de leurs routes. Une requête présentée par les boards of trade municipaux, il y a quelques jours, avec prière de l'étudier à leu conseils sans exception a reçu bon accueil.



MAUX de TETE sont soulagés dans quelques instants par les
POUDRES NERVINES DE MATHIEU
Elles agissent instantanément, étant en forme de poudre très fine, et ont produit leur effet avant même qu'un cachet ou une tablette aurait pu se dissoudre. Absolument sures et sans danger.
Se vendent partout 25 cts.
Si votre fournisseur ne peut vous en laisser avoir, la Cie J. L. Mathieu, Sherbrooke, Qué., vous en enverra une boite franco sur réception de 25 cts.

AUX FEMMES MALADES

Cette femme recommande le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.



McLean, Neb.—"Je recommande le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham à toutes les femmes qui souffrent de déplacements, car il m'a fait plus de bien que tous les autres remèdes de médecins. Depuis que j'en ai pris, j'ai une jolie petite fille en santé, et moi-même je suis forte et en santé. Mon mari et moi louangeons votre remède, auprès de toutes les femmes souffrantes."—Mme JOHN KOPPELMANN, R. No. 1, McLean, Nebraska.

Voilà plus de 40 ans que ce célèbre remède aux racines et herbages ramène les femmes à la santé, et celles qui souffrent de déplacements, d'enflammation, d'ulcères, d'irrégularités, de douleurs dans le dos, la tête, la nervosité ou la morosité, devraient l'essayer.

Ecrivez à Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass., pour conseils spéciaux. Le résultat de sa longue expérience est à votre disposition.

ENCORE QUELQUES RECETTES FACILES ET PRATIQUES

La façon d'apprêter et de conserver les fèves.—Economie de guerre.

Ce n'est peut-être pas glorieux, mais il faut que le devoir du jardinier de guerre et du conserveur de guerre se fasse. Cela fait tout partie du grand effort vers la victoire. La conserve et le séchage des légumes et fruits sont aussi importants que leur culture. Cela fait partie de la besogne d'augmenter l'approvisionnement alimentaire de l'hiver prochain. Faites que tous vos bocaux fassent leur devoir.

La plupart des jardins ont beaucoup de fèves. Pour conserver les fèves, faites comme suit:

Enlevez les bouts et les fils, blanchissez cinq minutes, puis trempez dans l'eau froide, coupez en deux ou trois morceaux et placez à l'étroit dans les bocaux, ajoutez une cuiller à thé de sel par bocal d'une pinte; remplissez avec de l'eau bouillie et refroidie, ajustez les rondelles et les couvercles, et stérilisez deux heures. Les jeunes fèves peuvent être conservées entières.



Renseignez les autres au sujet de la manière dont il faut faire les conserves.

—:o:—

LE SECHAGE AU SOLEIL

Le soleil sèchera vos fruits et légumes si vous le laissez faire. Ce mode ne coûte rien, il est simple et satisfaisant lorsqu'il y a beaucoup de soleil. On étend le produit par couche mince sur un plateau, des draps, ou de la mousseline. La mousseline et les filets moustiques étendus sur le produit protègent contre les insectes.



L'ouvrage est fait !

L'avantage de sécher les fruits et les légumes, sur la conserve, économise l'espace, enlève le coût des bocaux, diminue les risques du gel ou de la chaleur et facilite la manutention. On sèchera lorsqu'il sera impossible de mettre en bocal, afin d'utiliser des quantités moindres que celles qu'on pourrait avec profit conserver.

—:o:—

L'OEUVRE DE LA PLUIE

Le jardinier de guerre actif peut bien se réjouir lorsqu'il pleut. La pluie lui épargne beaucoup de travail du dehors. Elle augmente sa récolte et tonifie son jardin. Il peut bien sourire. Les jours de pluie, sortez les bocaux à conserves. Assurez-vous que les rondelles de caoutchouc ferment hermétiquement. On peut parfois utiliser les rondelles de l'année précédente, mais c'est parfois dangereux. Essayez vos bocaux et voyez s'ils sont bien clos. La chaleur tue tous les organismes de corruption et la rondelle de caoutchouc les tient dehors.

Lorsque la "fermeture absolue" est recommandée dans le livret sur les Conserves de la Commission des vivres du Canada, cela veut dire que vous devez utiliser une nouvelle rondelle de caoutchouc et un bocal qui est absolument hermétique. Voyez à vos bocaux et à vos rondelles.

TORONTO SOUS LA LOI MARTIALE

TORONTO, 7. — A la suite des désordres graves qui ont eu lieu, hier soir, dans les rues, le maire Church a annoncé qu'il lirait l'Acte des Emeutes, aujourd'hui, à l'Hôtel de Ville, afin d'appeler à l'aide la force militaire pour faire observer la loi et pour rétablir l'ordre. Son Honneur dit que cette mesure s'impose après les désordres des derniers jours.

On croyait qu'il n'y aurait pas d'autres troubles hier soir, mais on se trompait, car après une assemblée populaire au parc Queen il y a eu une manifestation dans les rues suivie de nombreuses échauffourées avec la police.

A l'assemblée, on adopta plusieurs résolutions énergiques au sujet des questions de guerre et des sujets ennemis, puis la plèbe se mit en marche.

Les inspecteurs Tipton et Snider furent assommés, au cours des rencontres. Ce dernier a été blessé trois fois depuis le commencement des émeutes et laissé comme mort sur le pavé.

On chiffre à une douzaine le nombre des blessés; trois arrestations furent opérées.

Un nommé T. G. Mathewson, qui avait été arrêté hier pour avoir répandu de fausses nouvelles, a été relâché sous un cautionnement et à la condition qu'il n'assisterait pas à l'assemblée de ce soir. Il n'a pas reparu.

Le major A. T. Hunter, un avocat bien connu de Toronto, faisant partie du comité des Vétérans de la Grande Guerre, a promis de faire des déclarations importantes quand il comparaîtra en correctionnelle. Il dira ce qui est advenu aux prisonniers entre les mains de la police au poste de la rue Dundas.

LES TROUPES DE NIAGARA

Cinq cents soldats ont été appelés du camp Niagara et se tiennent sur les terrains de l'Exposition prêts à entrer en scène au premier appel des autorités municipales. Ces troupes ont été amenées ici à la suite d'une demande faite aux autorités militaires de la part du maire et de deux juges de paix.

Pour expliquer pourquoi les militaires n'ont pas agi immédiatement de leur propre autorité, le colonel H. C. Bickford a fait cette déclaration: "Ce n'est pas qu'il soit impossible de maîtriser les émeutiers; mais ici c'est une question de légalité qui veut qu'aucun militaire ne prenne sur lui de combattre l'émeute, à moins d'en être requis."

Mais maintenant que des troupes ont été appelées par la ville, elles n'attendent que l'ordre de réprimer l'émeute par les armes. Si on en arrive là, ce sera l'imposition de la loi martiale.

LES RESOLUTIONS

Voici les résolutions qui ont été passées à l'assemblée hier soir:

—"Que les licences accordées jusqu'ici aux étrangers, naturalisés ou non, soient annulées jusqu'à au moins, deux ans après la guerre.

—"Que tous les étrangers soient renvoyés dans leur pays ou enrôlés dans l'armée d'outre-mer.

—"Que tous les sujets ennemis soient internés ou envoyés au travail des champs.

—"Que tous les célibataires de la force constabulaire de Toronto qui ont pris part aux outrages faits, samedi soir, soient enrôlés dans l'armée d'outre-mer.

—"Que cette assemblée demande instamment le renvoi des membres de la Police qui ont fait preuve d'un manque de tact en assaillant brutalement les héros éclopés de retour du front et les femmes des citoyens de Toronto.

—"Qu'instruction soit donnés à la Police de désarmer tous les aubains.

—"Que des mesures expéditives soient prises pour réprimer toute déloyauté et sédition dans Toronto, parmi l'élément étranger."

De son côté, le colonel Bickford a déclaré que:

"Tout soldat qui sera arrêté pour avoir pris part à des troubles ou émeutes publiques subira un procès en cour martiale si la preuve est suffisante".

IMPOSANTES FUNERAILLES A BATISCAN

BATISCAN, 10. — Jeudi, le 1er août courant, ont eu lieu les funérailles de M. Charles-Edouard Lahaye, décédé l'avant-veille à l'Hôpital du Dr. Bourgeois en la cité des Trois-Rivières, après trois jours d'atroces souffrances. Il est mort entouré de ses parents, muni de tous les secours de la religion, à l'âge de 31 ans, laissant pour déplorer sa perte une épouse inconsolable, née Blanche Paquette, et quatre jeunes enfants en bas âge. Il laisse aussi son père, sa mère, M. et Mme. Arcade Lahaye, son frère, Antoine, ses sœurs, Marie et Joséphine Lahaye, tous de cette paroisse, et François et Biermans, deux frères actuellement dans l'Ouest Canadien.

Le service funèbre fut chanté dans l'église de cette paroisse au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus de Batiscan et des paroisses environnantes. Il fut célébré par le Rév. Père Marcel Marie, du couvent des Franciscains de la cité des Trois-Rivières, confrère du défunt, assisté du Rév. Donat Fréchette, vicaire de cette paroisse et du Rév. O. Brunel, eccls., comme diacre et sous-diacre.

Au chœur on remarquait Mgr Ubald Marchand, V. G., les Rév. Jules Massicotte, curé de la cathédrale, M. Lucien Elzéar Bellemare, B. M. Malhiot, du diocèse de Nicolet; Charles S. de Carufel, curé de St-Jacques des Piles; P. A. A. Bellemare, curé de cette paroisse et Ernest Jacob, eccls. de Ste-Geneviève de Batiscan.

M. Amable Duval conduisait le corbillard. La croix était portée par M. Armand Fugère et les porteurs du cercueil étaient MM. Frédéric Duval, Lucien Gervais, Charles Marchildon, Joseph Lacourstère, Hermile Cinq-Mars et J. E. E. Manseau.

Le deuil était conduit par M. Arcade Lahaye, le père du défunt, Antoine Lahaye, son frère, Napoléon Paquette et J. E. E. Manseau, ses beaux-frères; Melles Marie et Joséphine Lahaye, ses sœurs et Melles Rachel, Juliette, Françoise et Yvette Paquette, ses belles-sœurs, les docteurs Ferron et Toutant, médecins de la famille.

Parmi les autres parents on remarquait: M. et Mme. Louis Cantin, de Québec, Dame veuve P. Z. Gingras, du Lac à la Tortue; M. et Mme. Lucien Gervais, de St-Narcisse, M. Jos. Fugère, du Lac à la Tortue; M. et Mme. Francis Marchand, M. et Mme. Dr Marchand, M. et Mme. Louis Toutant, M. et Mme. Elzéar Perrault, de Champlain; M. Octave Germain, de Deschambault; M. Eugène Lacourstère, de Ste-Anne de la Pérade, Melle Anne Marie Lahaye, de Montréal; Mme. A. P. Chaillez, de St-Stanislas, M. et Mme Arthur Arcand, Henri Arcand, du Cap de la Madeleine, M. et Mme. Apoldat Durocher, de Montréal, etc,

LES AUTORITES MILITAIRES SE SONT SOUMISES

Elles ont fait rapport dans les cas d'habeas corpus de Blanshay et Strulovitch.

Contrairement à ce que disait un journal du matin, des copies signées du jugement de M. le juge Monet dans les causes d'habeas corpus de Blanshay et Strulovitch, portant le sceau de la Cour Supérieure, ont été présentées au lieutenant-colonel Piché.

Par leur avocat, les autorités militaires ont répondu: "que ce n'est ni le désir ni l'intention des autorités militaires qu'un homme soit astreint au service militaire quand il ne tombe pas sous les prévisions de l'Acte du Service Militaire de 1917 et des arrêtes ministériels subséquents à cet acte.

Les autorités militaires ont déclaré être prêtes à s'en rapporter en justice".

Blanshay et Strulovitch, — s'ils ne l'ont pas fait déjà — remettront leurs uniformes aux casernes et seront libérés selon la procédure ordinaire, en bonne et due forme.

C'est donc que les autorités se sont conformées au jugement de M. le juge Monet et n'entendent pas en appeler de tel jugement, qu'elles considèrent comme final.

UN GRAVE ACCIDENT D'AUTO A SHERBROOKE

LE CHAUFFEUR FAISAIT DU TRENTE MILLES A L'HEURE ET A BLESSE UNE JEUNE FILLE.

SHERBROOKE, 10. — Une automobile inconnue a frappé une voiture hier après-midi, à l'angle des rues Aberdeen et Wellington, en faisant une vitesse de trente milles à l'heure puis, le coup fait, s'est enfui en toute hâte vers Lennoxville laissant là une jeune fille qui occupait seule la voiture et qui reçut de graves blessures par tout le corps. La victime de l'accident, Melle Béatrice Bouchard, fille de M. J. A. Bouchard, de l'avenue Woodward, dit que le chauffeur de la machine semblait ivre et qu'il ne se souciat pas du tout des accidents, ayant, avant de frapper sa voiture, évité miraculeusement plusieurs autres machines. La police est à faire des recherches.

L'INCENDIE FAIT DES DEGATS CONSIDERABLES

LES POMPIERS ETEIGNENT UN INCENDIE QUI MENAÇAIT D'ETRE GRAVE.

Un incendie qui a éclaté hier soir dans l'enclos de bois et de charbon de M. Jos. L'Archevêque, au No 578 rue Ontario Est, a causé des dommages considérables. On ne connait pas la cause de l'incendie qui a commencé dans une pile de planches et qui s'est ensuite communiqué au dépôt de charbon. Les flammes avaient fait un progrès considérable lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux. Ces derniers, cependant, réussirent en quelques minutes à contrôler l'incendie.

Les dommages n'ont pas encore été évalués.

LES EMEUTES DE TORONTO

QUEBEC, 8. — Le "Quebec Telegraph" commente aujourd'hui dans un premier-Québec intitulé: "Toronto s'émancipe" (Toronto cutting Loose), les émeutes de Toronto. Voici ce qu'il dit:

"La tenacité dont font preuve les émeutiers de Toronto en persistant dans leur oeuvre de destruction et de désordre rend les petits incidents du printemps dernier à Québec insignifiants. De soixante - quinze à quatre-vingt mille dollars de dommages, y compris de l'argent dérobé dans les tiroirs-caisse des cafés mis à sac, est la somme que l'on attribue actuellement pour donner une étendue des dommages causés par les émeutiers. A côté de cela, les dommages causés à Québec ne valent pas seulement la peine que l'on en fasse mention. Nous offrons nos sympathies à Toronto dans son règne d'injustice et de terreur, et nous assurons tous les citoyens pacifiques, qui veulent se soustraire à cette anarchie, que la vieille ville de Québec est comparativement un vrai paradis terrestre, qui accueillera hospitalièrement les réfugiés qui voudront fuir Toronto.

"L'imitation peut vraisemblablement être la forme la plus sincère de la flatterie, mais une telle démonstration n'était pas nécessaire pour illustrer les sentiments que Toronto entretient sans doute, à l'égard de Québec. Et quand l'imitation dépasse de beaucoup l'original, comme dans le cas actuel, nous sommes enclins à croire que Toronto est animée d'un certain orgueil jaloux en nous démontrant qu'ici dans Québec, on ne sais pas faire une vraie émeute, terrifiante, et qu'en cela, comme en tout le reste, Toronto prend la première place. Ah! comme Toronto est une cité ambitieuse. Hamilton n'a aucun droit à ce titre."

ECONOMIE ET OBLIGATION

L'ECONOMIE EST UNE NECESSITE DANS LA CRISE ACTUELLE

De tous les placements sur le marché, c'est l'obligation en général qui offre la meilleure garantie.

La guerre continue en Europe son oeuvre de mort et de destruction. Les vies sont fauchées et les ruines s'accumulent. La vieille Europe tremble sur ses bases et n'entend que la voix mugissante du canon qui sème partout la mort et la désolation. Notre pays qui est aussi en guerre a contribué généreusement du sang de ses fils qui luttent et tombent vaillamment et des produits de son sol qui servent à alimenter les armées et les populations affamées. Nous nous ressentons, tout en étant éloignés, de ce vaste champ de carnage, des misères qui découlent de la terrible guerre. Le coût de la vie augmente à pas de géant et pour arriver à joindre les deux bouts, c'est maintenant tout un problème. Il faut donc songer à économiser et à tous l'économie apparaît comme une nécessité. C'est plus temps que jamais de savoir comment réaliser des économies, dépenser moins que le salaire et limiter la consommation à la production. Un jour arrivera où il faudra aux pays respectés faire renaître les richesses annihilées, arracher les pays épuisés de la faillite et donner du pain aux peuples. Et comment arriver à accumuler cette richesse? C'est par L'ECONOMIE qu'on le fera. Elle vient graduellement, elle s'amasse péniblement et on la conserve jalousement cette richesse parce qu'on l'a faite. D'ailleurs, pour tous, c'est la richesse la plus juste à espérer et la plus facile à obtenir avec le temps. On économise un sou, puis les sous forment le dollar et ce sont avec ses milliards de dollars aujourd'hui que le peuple américain a été jusqu'ici le banquier du monde et le producteur pour les pays alliés. Suivons cet exemple. Maintenant plus de dépenses folles chez l'Américain, mais de l'économie et on voit ainsi les Etats-Unis prêter aux Alliés des sommes fabuleuses, devenant les créanciers du monde. Il ne suffit pas d'économiser, mais il faut savoir, pour nous, comment faire un bon placement des épargnes amassées ainsi, sans avoir à courir les risques de perdre le fruit des privations qu'on a dû s'imposer. Le dépôts en banque, l'achat de propriétés foncières, les prêts hypothécaires ont été jusqu'ici les placements en vogue chez les nôtres. Certes, ils ont leurs avantages. Cependant les dépôts en banque ne rapportent que 3% par année d'intérêt. Quant à la propriété foncière qu'on doit reconnaître comme la base de notre richesse nationale, il faut chez l'acheteur une expérience et une prévision juste de l'avenir qu'il n'a malheureusement pas toujours, s'il veut que son achat lui rapporte profit. De plus, il y a à considérer les ennuis que le propriétaire a à subir avec ses locataires, sans compter la fluctuation du marché immobilier qui fait monter ou baisser les taxes et la valeur du terrain. Reste les prêts sur hypothèques, un placement sûr si la propriété qui les couvre possède réellement un élément de garantie. Et il n'y a que des hommes d'une grande expérience qui peuvent le faire et encore faut-il qu'ils soient au courant des formalités légales que motivent ces prêts, autrement ils ne rencontreront que déceptions et déboires.

C'est donc vers l'achat des obligations provinciales, municipales, paroissiales ou scolaires qu'il faut se tourner pour constater la sûreté d'un placement de ce genre. Ces débentures sont garanties par une hypothèque sur toutes les propriétés d'une province, d'une ville ou d'une paroisse, une hypothèque à priorité éliminant tout autre prêt hypothécaire. Pour les $100 que vous avez réussi à économiser, un tel placement est des plus rémunérateurs, vu que les conditions actuelles du marché font que l'achat de ces obligations rapportera un intérêt annuel à 6%.

L'acheteur n'a pas besoin d'être au courant des connaissances légales pour faire un tel achat. A tous ceux qui ont fait des économies et qui désirent s'assurer pour eux ou pour les êtres qui leur sont chers une fortune modeste mais solide, le placement des sommes économisées sur les valeurs de tout repos s'impose.

Nous le répétons, en terminant, l'épargne constitue le moyen le plus simple d'arriver à la fortune, la route certaine pour amasser un petit pécule destiné à assurer une honnête aisance. Pour y arriver, il vous faut procéder avec méthode et ne pas vous écarter de la ligne de conduite droite et sage qui prime tout: L'ACHAT D'OBLIGATIONS COMME PLACEMENT IDEAL.

TRISTE ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Les freins d'un camion font défaut dans la côte du Passage.

QUEBEC, 7.—Georges Tremblay demeurant au No 77 Boulevard Langelier, a été tué et quatre autres personnes, Jules Miller, Jos. Blais, Narcisse Ouellet et Michel Bruneault, tous de cette ville, ont été blessés dans un accident d'automobile survenu hier après-midi, vers 4 heures dans le bas de la côte du Passage, à Lévis.

Ces cinq personnes revenaient du camp militaire de Lévis sur un gros camion automobile lorsque dans le milieu de la côte du Passage à Lévis, les freins firent défaut. Voyant qu'un accident était inévitable, le chauffeur du nom de Blais cria à ses compagnons de sauter tandis qu'il resterait à son poste pour essayer de mettre les freins en opération.

Tremblay sauta le premier mais roula sous les roues du camion et fut tué instantanément. Miller en sautant à son tour fut blessé à la tête et perdit connaissance. Ouellet s'en tira avec une légère blessure.

Le camion continua sa course avec une grande rapidité et alla s'aplatir sur un tramway de fret de la Lévis County Ry qui était au bas de la côte du Passage. Le chauffeur Blais ne reçut heureusement que de légères blessures.

Le cadavre de Tremblay fut transporté à la morgue de Lévis, tandis que Miller fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Ce dernier est bien connu ici comme entrepreneur.

BRATIANO MIS EN ACCUSATION

IL DEVRA REPONDRE DE L'ENTREE EN GUERRE DE LA ROUMANIE.

AMSTERDAM, 8. — La Chambre des Députés de Roumanie a résolu à l'unanimité aujourd'hui de poursuivre M. Bratiano, ex-premier ministre et quatre membres de son cabinet, annonce une dépêche reçue ici aujourd'hui de Jassy. Aucune mesure n'a été prise contre les autres membres du ministère Bratiano.

Le vote a suivi le débat sur le rapport de la commission d'enquête parlementaire qui recommandait que poursuite soit prise contre l'ex-premier ministre et ses quatre collègues.

Le député Stroict a présenté une résolution au parlement roumain le 12 juillet dernier demandant la mise en accusation du cabinet J. C. Bratiano relativement à l'entrée en guerre de la Roumanie.

DECES DE M. J.H. GIGNAC

QUEBEC, 8. — M. J. H. Gignac, marchand de bois bien connu de cette ville est mort ce matin, à sa résidence, après deux jours de maladie seulement.

M. Gignac est tombé subitement malade à son bureau, mardi après-midi, et fut transporté chez lui où il reçut les soins nécessaires. Malheureusement la mort n'a pas épargné cet homme de bien qui emporte dans la tombe les plus sincères regrets de tous ceux qui l'ont connu.

GROS VOL JEUDI A MONTMAGNY

LE COFFRE-FORT DE LA FONDERIE BELANGER EST MIS AU PILLAGE.

MONTMAGNY, 10. — Dans la nuit de jeudi à vendredi un gros vol a été commis à la fonderie Bélanger Ltée dans cette ville.

Le coffre-fort de la voute a été ouvert au moyen d'une clef et une bonne quantité de chèques, de documents et même d'argent a été enlevée par les audacieux voleurs.

Des détails manquent car l'on fait silence autour de cette affaire qui a été confiée à des détectives de Montréal. On s'attend à ce que les voleurs soient pincés d'un instant à l'autre.

UNE CHASSE MOUVEMENTEE AU VOLEUR

Un policier arrête, hier, après une course vertigineuse dans la rue, un audacieux individu.

Les personnes qui se trouvaient sur la rue Valois hier après-midi vers 5 hrs. 45 ont été témoins d'une chasse mouvementée au voleur. L'agent de police Hagan du poste No. 11 courait après un voleur qui venait de faire le sac de la maison de M. Esdras Brassard, 454 rue Valois et c'était une course vertigineuse dans la rue.

Le fugitif, un nommé Wilfrid Rhéaume, qui a donné son adresse au No. 2204 rue Orléans, était un agile coureur. Le policier Hagan qui est aussi l'un des plus rapides agents de police réussit enfin à le capturer. Ce fut cependant une lutte très vive entre le voleur et le policier.

Rhéaume qui est doué d'une force extraordinaire résista avec opiniâtreté, mais le policier réussit à le maîtriser et le conduisit au poste No. 11.

Rhéaume comparaîtra devant la cour de police sous l'accusation de vol.

Profitant de ce qu'il n'y avait personne dans la maison, le voleur s'était introduit à l'intérieur en brisant la porte d'en arrière. Il avait rempli deux sacs de bijouteries et de lingerie et venait de sortir de la maison quand quelqu'un cria: "au voleur!"

L'agent Hagan qui faisait la patrouille près de là accourut en toute hâte et c'est alors que la chasse commença. Le voleur en se voyant poursuivi laissa tomber ses sacs pour s'enfuir plus prestement.

Come nous l'avons dit, les personnes qui se trouvaient près de là sur la rue ont assisté à l'une des chasses les plus mouvementées qui s'est terminée par la capture du voleur.

LA PREMIERE CAUSE DE M. LE RECORDER PIETTE

LA PREMIERE SEANCE DE CE TRIBUNAL A JOLIETTE A ETE CONSACREE A UNE QUESTION DE PROHIBITION.

JOLIETTE, 7. — La cour du recorder de Joliette a siégé pour la première fois samedi. La première cause entendue a été celle de MM. Désormeaux Frères, accusés d'avoir enfreint le règlement de prohibition. Au cours de la semaine dernière, nos officiers municipaux saisissaient 155 caisses de bière, appartenant à ces derniers. Ils plaidèrent coupables, mais demandèrent à ce que la bière leur soit remise, le conseil se contentant de leur faire payer l'amende seulement, vu que c'était la première fois que ces messieurs étaient trouvés en défaut.

M. J. A. Piette, recorder, a pris la cause en délibéré pour ce qui concerne la remise de la bière et rendra son jugement lundi après-midi.

TRISTE NOYADE A CORNWALL

CORNWALL, 10 — Le troisième accident de l'onde depuis quelques semaines est survenu hier après-midi lorsque le jeune Ernest Doyon âgé de 11 ans, s'est noyé en dessous du pont Tournant sur le canal près de la papeterie.

Le jeune Doyon s'était rendu sur le pont avec ses jeunes amis pour se baigner. Les jeunes baigneurs de l'endroit ont l'habitude de se suspendre à un câble au-dessous du pont et ensuite de se laisser tomber à l'eau. Le jeune Doyon qui voulait se suspendre au câble pour atteindre la berges avant de se déshabiller, attacha un câble plus petit au premier. Comme il se balançait au-dessus de l'onde, le câble cassa et il tomba à l'eau. Il se noya aussitôt.

Le cadavre a été repêché vers 7 heures hier soir. Etrange coincidence, M. Joseph Doyon, père de la victime, a perdu un autre de ses garçons au même endroit, le 19 août 1910 qui était aussi un vendredi après-midi.

LE JAPON EST SERIEUX

LONDRES, 8. — Une dépêche de Tokio dit qu'après la publication de la proclamation annonçant l'intervention en Sibérie, il y a eu une dépression pour les principales valeurs.. Par les commentaires de la presse on peut juger que l'intervention n'est que le prélude de plus graves événements.

LES JEUNES SONT PATRIOTES

SHERBROOKE, 8. — Paul V. Murphy, M. C. Brown et Clyde Fallon de Malone, N.-Y. ont été traduits devant le magistrat Mulvena hier sur l'accusation d'avoir voulu voyager gratuitement à bord d'un train du Pacifique entre Farnham et Sherbrooke. Tous les trois ont quitté le toit paternel afin de s'enrôler dans l'armée canadienne et étaient rendus à Eastman entre les deux villes précitées, lorsqu'on les arrêta. Leurs pères étant venus les chercher, le magistrat a suspendu la sentence. Ils sont tous trois âgés de dix-sept ans.



Propre à employer, vendu par tous pharmaciens, épiciers et marchands généraux. (11)

LA PRODUCTION DU SOL PASSE AVANT TOUT

Le fermier américain fait des efforts généreux pour augmenter la récolte.

De la revue commerciale et du rapport des récoltes annuels que vient de publier la Continental and Commercial National Bank, de Chicago, pour les Etats-Unis, nous détachons les extraits suivants:

"Notre mi-été nous promet plus qu'une abondance d'aliments et de produits alimentaires. Cette année, le blé sera le genre de céréale qu'on estime devoir donner plus de rendement, soit 909,177,000 boisseaux ou 258,000,000 de plus que l'an dernier. La perspective, au début d'une récolte dépassant le record s'est évanouie par une sécheresse prolongée dans le sud-ouest et le nord-ouest, le blé d'hiver souffrant peu mais celui du printemps étant plus considérablement.

"Le support de la vie, la nourriture principale de ce pays et de nos alliés dépassera de beaucoup le besoin, permettant la mise en réserve d'une forte quantité contre les mauvaises récoltes futures. L'économie dans l'usage de la farine de blé nous en a permis l'exportation de 132,000,000 boisseaux à nos alliés. Cette année, en continuant cette économie, on pourra disposer pour l'exportation de 375,000,000 boisseaux, ce qui est le chiffre total des importations par les alliés durant la saison qui vient de finir. Avec une augmentation de $120,000,000 boisseaux en Argentine, une indication que la situation restera la même au Canada et un surplus de 200,000,000 accumulé en Australie, à la suite de trois excellentes récoltes, les armées alliées et les populations civiles de nos amis ne manqueront pas de pain durant les deux années à venir. Le prix du gouvernement pour le blé stimulera encore cet automne l'augmentation de l'étendue d'acres à ensemencer. La qualité du blé n'a jamais été meilleure que cette année.

Le blé d'Inde, la nourriture des animaux à l'engrais et des animaux de ferme indique une récolte à peu près semblable à celle de l'an dernier, sur une superficie de 7 p.c. de diminution. Ce n'est pas tant la hauteur de la récolte que la qualité du blé d'Inde maintenant en état de croissance qui en fait une perspective des plus encourageante. La plante est trois mois à l'avance de sa maturité comparativement à l'an dernier et il est tout probable que les fortes gelées dans la dernière partie de septembre, l'an dernier, ne pourront lui nuire cette année. En 1917, la qualité en était des plus pauvre, alors que la récolte de 3,159,000,000 n'avait rapporté qu'à peine un excédant de 2,350,000,000 après la transformation de la céréale en produit d'alimentation. Cette réduction de l'étendue semée en blé d'Inde a été le résultat d'une forte augmentation consacrée à la culture du blé d'hiver, l'année précédente, 12,000,000 d'acres en blé d'hiver détruits durant cette saison rigoureuse, ayant été consacrés à la culture du blé d'Inde.

L'avoine qui vient après le maïs et qui contribue beaucoup à l'alimentation humaine, a eu aussi à souffrir de la sécheresse dans la région du Trans-Missouri et d'une chaleur extraordinaire dans les états du Centre après la fin des semailles. La récolte va subir une diminution de 185,000,000 boisseaux mais le total des 1,402,000,000 boisseaux que tout fait prévoir dépasse 100,000,000 la moyenne de production. La récolte considérable de 1917 fut bien accueillie parce qu'on y trouvait l'élément sec et hygiénique nécessaire au bétail. Cela eut pour effet de remédier à la pauvre qualité du blé d'Inde et à maintenir la production croissante de la viande. De cette récolte abondante de 1917 le pays en exporta 125,000,000 boisseaux, dont 35,000,000 de boisseaux sous la forme de farine d'avoine pour suppléer à la disette de blé de l'autre côté des mers.

L'orge, nourriture pour l'homme comme pour l'animal, promet un rendement de 233,000,000 boisseaux ou 15,000,000 de plus qu'il y a un an. L'usage plus considérable de cet aliment pour la consommation humaine a contribué l'an dernier à la conservation du blé. On en nourrit le bétail avec plus d'abondance que par le passé, vu la réduction déjà imposée par le gouvernement aux brasseries. Cette restriction se continuera durant la guerre et la récolte de l'orge contribuera encore aux approvisionnements d'aliments et de produits alimentaires.

Le seigle dont on récoltait 30,000,000 annuellement avant la guerre, a augmenté à plus que le double de l'étendue en acres et tout fait prévoir un rendement de 71,000,000 boisseaux, soit 14,000,000 de plus que durant la dernière saison. C'est un produit consacré entièrement au pain, vu que la distillation des liqueurs alcooliques est interdite et que le seigle dont on se servait à cette fin, est ajouté à la récolte du blé, en augmentant la totalité de près de 10 p.c.

La patate qui est après le blé le principal aliment végétal de l'homme, promet un rendement de 400,000,000 de boisseaux, soit une diminution de 42,000,000 sur l'an dernier, alors que la production fut un record, établissant un excédant de 401,000,000 boisseaux sur la moyenne d'avant la guerre.

Une des récoltes qui arrive en troisième place, mais qui n'en est pas moins importante durant la guerre, est celle des fèves. Il y eut pénurie de cette nourriture à la déclaration de la guerre par les Etats-Unis. Le haut prix payé eut pour effet de stimuler l'ardeur des fermiers qui ensemencèrent une plus grande étendue de terrain, ce printemps mais la majeure partie de la récolte fut endommagée par la gelée. La récolte qu'on aura sera pauvre, tant sous le rapport de la quantité que de la qualité. On aura une plus forte quantité dans le sud de céréales se rapportant à cette famille, et un plus grand approvisionnement de nourriture à bestiaux en sera le résultat.

La récolte du foin a été prodigieuse, soit 103,000,000 de tonnes, une augmentation de 10 p.c. sur l'an dernier. Cependant, là comme pour les autres plantes, la sécheresse a causé du tort.

Après trois ans d'une récolte relativement peu considérable, on estime cette année que le coton donnera 14,000,000, ce qui serait 2,700,000 balles de plus que la moyenne des trois saisons précédentes. Cependant, il faut compter sur la sécheresse dans le sud-ouest avant de se montrer trop optimiste. La demande d'exportation a diminué depuis le commencement de la guerre. La récolte du lin qui sera abondante assurera un rendement remunérateur de la graine devenue un produit commercial important, servant à la préparation d'huile et de succédané au saindoux, tandis que la farine, les tourteaux, et les cosses sont en demande pour l'alimentation du bétail. Des autres récoltes peu importantes, il y a une large proportion de patates sucrées betteraves à sucre, kaffirs et sarrasin dont les conditions sont favorables. La récolte des légumes dans la plus grande partie du pays dépasse la production de l'an dernier.

Les fermiers américains ont fait de prodigieux efforts pour maintenir la production agricole depuis le commencement de la guerre, et les efforts réalisés pour ensemencer une plus grande étendue de terrain ont contrebalancé l'état de sécheresse et autres torts causés à la récolte.

AIDEZ A SAUVER LES RECOLTES

On a besoin de 20,000 moissonneurs dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta pour les prochaines récoltes.

Le chemin de fer Nord-Canadien tiendra deux grandes excursions de moissonneurs de tous les points de la province de Québec pour l'ouest, les 15 et 27 août prochains. Un train spécial sera opéré à ces dates, laissant Montréal à 1.45 p.m.

L'équipement comprendra des wagons modernes et un service à dîner à des prix modérés. Des wagons spéciaux seront réservés pour le confort des familles et pour les dames seules, lesquels wagons seront attachés au train, mais séparés des autres passagers.

Le territoire traversé par les lignes du Nord-Canadien offre un choix judicieux d'emplois avec de bons salaires, qu'importe où vous alliez. Rappelez-vous que nous vous donnons le meilleur service pour Winnipeg, où vous vous procurerez les billets nécessaires pour n'importe quelle ligne se rendant à votre destination finale.

Pour obtenir le pamphlet donnant tous les détails du service des trains, avec dates, nombre de moissonneurs requis aux divers endroits et autres informations importantes, adressez-vous au plus proche agent de billets du Nord-Canadien ou au bureau des billets de la ville, 230 rue St-Jacques, Montréal, Qué., ou à la gare de la rue Ste-Catherine Est, Montréal. 40-2

服"納克收鐵"

Même en chinois vous entendez

"Prenez Nuxated Iron"

FER NUXATE

Comme tonique, créateur de force et de sang, il n'y probablement aucun remède qui ait eu autant de succès phénoménal que Nuxated Iron (fer nuxaté). On estime que plus de trois millions de personnes en prennent annuellement en ce pays seulement.

Il a été fortement recommandé et employé par des hommes tels que l'hon. Leslie M. Shaw, ancien membre du Cabinet Présidentiel (Secrétaire du Trésor), le juge des Etats-Unis Atkinson, de la Cour des Réclamations à Washington; le juge Wm. L. Chambers, commissaire du Bureau d'Intervention et de Conciliation des Etats-Unis, autrefois juge en chef de la Cour Internationale, Samoa; l'ancien sénateur et candidat à la vice-présidence des Etats-Unis Charles A. Towne, de Minnesota; l'ancien sénateur des E. U. Richard Rolland Kenney, de Delaware, actuellement assistant-rapporteur de l'armée des E. U.; le Général John L. Clem, (en retraite), le garçon tambour de Shiloh, qui fut sergent dans l'armée des E. U. alors qu'il n'avait que douze ans; le Général David Stuart Gordon (en retraite), héros de la bataille de Gettysburg; par des médecins qui étaient en relation avec des hôpitaux en renom l'ont prescrit et recommandé. L'ancien commissaire d'hygiène Wm. R. Kerr, de Chicago, dit qu'il devrait être dans tous les hôpitaux et prescrit par tous les médecins.

Le Dr A. J. Newman, ancien chirurgien de la Police de la ville de Chicago et ancien chirurgien interne de l'hôpital Jefferson Park, Chicago, dit que le Nuxated Iron (fer nuxaté) a prouvé qu'il excellait n'importe quelle préparation qu'il a jamais essayée pour créer un sang rouge, refaire les nerfs, renforcir les muscles et corriger les désordres digestifs.

Le Dr James Francis Sullivan, autrefois médecin de l'hôpital Bellevue (Dispensaire), New-York et de l'hôpital Westchester County, dit qu'il y a des milliers d'hommes et de femmes qui ont besoin d'un constructeur de force et de sang, mais ne savent pas quoi prendre. Dans son opinion il n'y a rien de meilleur que le fer organique—Nuxated Iron (fer nuxaté) pour enrichir le sang et aider à augmenter la force et l'endurance d'hommes et de femmes qui épuisent trop rapidement leur énergie nerveuse dans la lutte gigantesque de la



LA VIANDE N'EST PAS RARE AUX ETATS-UNIS

Les restrictions sont enlevées sur la consommation du boeuf.

WASHINGTON, 10. — Les restrictions faites pour l'usage des viandes ont été abolies aujourd'hui par le contrôleur des vivres. Le règlement défendant aux hôtels et restaurants de ne pas servir de boeuf plus d'une fois par semaine vient d'être rescindé.

Le danger du manque de bétail est passé, car on en exporte en grande quantité aux Américains d'outre-mer et aux Alliés.

Le bureau des vivres a laissé entendre qu'au Texas et dans le Montana la reproduction était de cinquante pour cent plus abondante que celle de l'an passé à la même époque.

Un rapport dit que tout le gros bétail nécessité par les armées est transporté outre-mer.

"En rescindant les règlements qui ont prohibé au public des restaurants et hôtels de ne manger du boeuf qu'une fois par jour et qui ont imposé aux maîtresses de maison une ration de boeuf de deux livres et demie par semaine, l'administration des vivres demande que la permission de ce libre usage du boeuf soit restreint au bétail de plus de [illegible] livres."

DECES DE MLLE N. LAJOIE

TROIS-RIVIERES, 9. — Une des familles les plus anciennes et les plus estimées de Trois-Rivières vient d'être plongée dans le deuil, par le décès de Mademoiselle Nathalie Lajoie, fille de Dame veuve Henri Lajoie, arrivé mercredi avant-midi, le 7 courant, à l'âge de 33 ans.

CONSERVEZ LES ENFANTS EN BONNE SANTE DURANT LES TEMPS CHAUDS

Toute mère sait combien les mois de l'été sont fatals aux enfants. Le choléra infantile, la diarrhée, la dysenterie et les maladies de l'estomac sont des plus communes durant ce temps et souvent un petit être chétif meurt après une maladie de quelques heures seulement. La mère qui conserve des Tablettes Baby's Own à la maison se sent en sécurité. L'emploi de temps en temps des Tablettes prévient les dérangements de l'estomac et des intestins, où si le malaise se fait sentir soudainement—comme c'est le cas généralement—les Tablettes aideront le bébé à se débarrasser sûrement de ces malaises. Elles sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25c la boîte de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. (ann)

566,528 SOLDATS DU CANADA SONT RENDUS EN EUROPE

Telle est le total des recrues enrôlées au pays depuis le début de la guerre.

OTTAWA, 10 — D'après une déclaration officielle que le ministère de la Milice a faite aujourd'hui, il a été enrôlé 13,941 recrues pour les forces expéditionnaires canadiennes aux Etats-Unis, en Angleterre et au Canada, durant le mois de juillet. Durant la période correspondante de l'année dernière, il a été recruté 4,236 rommes en tout, soit un excédent de 9,715 en faveur du mois de juillet de l'année courante. L'enrôlemetn des soldats pour les forces expéditionnaires canadiennes a atteint le chiffre global de 566,628 depuis le commencement de la guerre.

Les statistiques démontrent que sur ce nombre, le Canada en a fourni 12,155 en juillet, les Etats-Unis 1,775 et l'Angleterre 14. De ceux qui se sont enrôlés au Canada, 11,037 ont été incororés dans l'infanterie, 23 dans l'artillerie, 353 dans les bataillons forestiers et ceux qui sont affectés à la construction des chemins de fer et 743 dans des unités mixtes. Durant le même mois les Etats-Unis ont fourni 366 fantassins et 1,241 recrues américaines ont été jetées dans les unités mixtes, tandis que 165 autres se joignaient aux préposés à la construction des voies ferrées. Là où l'enrôlement a été le plus fructueux durant le mois dernier, c'est dans le district militaire numéro 4, qui comprend les quartiers-généraux de Montréal où 3,920 hommes ont été recrutés.

Au chapitre des pertes durant la même période, les chiffres montrent que 3,242 hommes ont quitté l'infanterie et que 984 recrues sont sorties des rangs d'autres unités. Des fantassins au nombre de 2,361 ont été licenciés au Canada et 23 en Angleterre.

Les pertes subies dans ce domaine, sur le front, se totalisent à 858 hommes. Le nombre de ceux qui furent licenciés et qui appartenaient à d'autres unités que l'infanterie s'élèv à 377 au Canada et 30 en Angleterre, tandis que les pertes subies outre-mer se chiffrent à 591 en tout.

LE MAIRE DE CHARTIERVILLE EST EN GRAND DANGER

ON TIRE PLUSIEURS COUPS DE FUSIL SUR SA MAISON ET L'ON ESSAIE DE LA DYNAMITER.

SHERBROOKE, 7.—Dans la nuit de lundi à mardi, une quinzaine de batons de dynamite ont été lancés dans la direction de la maison de M. W.-A. St-Laurent, maire de Chartierville, que l'on croit être le dénonciateur des conscrits réfractaires de l'endroit. Depuis deux semaines plusieurs tentatives ont été faites contre M. St-Laurent, certains individus ayant même tiré plusieurs balles de revolver dans son magasin et sa maison. Les autorités semblent incapables d'arrêter les coupables.

DECES DE MME ETIENNE CHAGNON

SAINT-HYACINTHE, 7. — Lundi soir décédait à sa résidence de la rue Girouard après plusieurs mois de maladie à l'âge de 72 ans et 9 mois, Mme Etienne Chagnon. La regretté défunte était la mère de notre estimé concitoyen, M. Eugène Chagnon, de la Banque de "Montréal" de notre ville, et la belle-mère de M. J. H. Morin, du bureau de l'Aqueduc. Elle laisse outre son époux, deux fils et 6 filles. Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures en l'église N.-D. A la famille en deuil, la PATRIE offre ses plus sincères condoléances.

NOS ARTILLEURS



Nos artilleurs apprennent dans les camps d'entrainement anglais à manier les canons qui font, en France, de si grandes hécatombes d'Allemands. On voit ici une pièce de campagne, camouflée, prête à faire feu et servie par son équipe d'artilleurs.

LES RHETORICIENS DU COLLEGE SAINT-LAURENT

Les élèves de Rhétorique de 1898-99 se sont réunis avant-hier.

La convention des élèves de rhétorique de l'année scolaire 1898-99 a eu lieu avant-hier au collège St-Laurent. Etaient présents: Hon. Wilfrid Gariépy, ministre des Affaires municipales de l'Alberta; M. l'abbé Eug. Limoges, curé de St-Jovite; R.P. Philéas Vanier, professeur de philosophie; Dr Edouard Verdon, de Napierville; R.P. Théophile Barré, R.P. Elphège Hébert, phège Hébert, le notaire Sévère Beaudet, R.P. Ed. Laurin, le notaire Zénon Libersan, R.P. Edmond Mondou, le notaire P. H. Duhamel, M. David Sanscartier comptable à la compagnie des Tramways, et M. Arthur Crevier.

La plus franche gaieté n'a cessé de règner au cours des joyeuses agapes. Après plusieurs années de séparation, les anciens confrères de rhétorique étaient heureux de se retrouver et de parler du bon temps passé.

On a procédé à l'élection des officiers pour le prochain conventum qui aura lieu dans cinq ans, le 9 août.

Ont été élus : l'hon. Wilfrid Gariépy, président; le Dr Ed. Verdon, vice-président et le R.P. Edmond Mondou, secrétaire.

LE TRANSBORDEUR "CANORA" EN CALE SECHE

QUEBEC, 7. — Le transbordeur "Canora" du Canadian Northern Ry qui est dans le bassin près des bâtisses d'immigration a été sérieusement endommagé hier après-midi, par un vapeur océanique qui entrait dans le port.

Comme résultat de cet accident le vapeur "Canora" sera dirigé dans la nouvelle cale-sèche à Lauzon où il subira des réparations sur l'un de ses côtés.

Ce transbordeur devait partir dans quelques jours pour faire du service à Vancouver.

VISITE A LA FERME STE-ANNE DE LA POCATIERE

QUEBEC, 9. — Un parti de près de 400 cultivateurs et des membres de leurs familles, des comtés de l'Islet, Montmagny et de Kamouraska, s'est rendu à Ste-Anne de la Pocatière, hier, visiter la ferme expérimentale du gouvernement fédéral. Les membres de cette délégation ont été reçus par M. Jos. Bégin, régisseur. Il y eut banquet, discours et conférences.

L'EXPLOITATION RATIONNELLE DE NOS PECHERIES

L'association des pêcheurs canadiens adopte plusieurs résolutions qui y visent.

HALIFAX, Nouvelle-Ecosse 9.— Plusieurs résolutions importantes ont été adoptées à la séance de l'association des pêcheurs canadiens qui eut lieu ce matin. On a été unanime à recommander au gouvernement que s'il considère impossible de nommer un ministre des pêcheries, il devrait s'empresser de créer un ministre des ressources naturelles auquel ressortirait l'administration des mines, forêts et pêcheries canadiennes, avec un sous-ministre pour chacune de ces ressources.

Une autre résolution également adoptée à l'unanimité demande "que pour le monde, le ministère de la marine ne change pas le système qui a provoqué une forte et satisfaisante consommation de poisson frais. La résolution porte aussi que le service de l'Atlantique aux grands centres devrait être fait par trois wagons frigorifiques au moins entre Mulgrove et Halifax d'une part et Montréal et Toronto de l'autre, chaque jour.

On a également prié par résolution les compagnies "Dominion et American Express" de porter une attention spéciale au transport des produits à destination américaine.

Une autre résolution demande que l'acte de l'inspection du poisson soit amendée de façon à rendre compulsoire l'inspection du poisson salé et des barils.

Une troisième résolution demande la création par les gouvernements du Canada, des Etats-Unis et de Terre-Neuve d'une commission scientifique internationale qui agirait en permanence et qui fixerait les dates relatives aux pêcheries et contrôlerait leur surveillance.

L'association, au moyen d'une résolution encore, a protesté contre une prétendue injustice qu'aurait commise le gouvernement d'Ontario en s'emparant à des prix arbitraires des prises faites par des pêcheurs licenciés dans les eaux ontariennes.

Femme et Petit Garçon SAUVES PAR L'EXTRAIT DE FRAISES SAUVAGES DU Dr FOWLER

Tous Deux avaient la Dysenterie

La dysenterie se déclare tout d'un coup et constitue l'une des affections d'intestins les plus pernicieuses et les plus dangereuses. Les douleurs d'intestins deviennent intenses, les selles se produisent avec une grande rapidité et sont très souvent mélangées de sang. A moins que ces selles ne soient arrêtées, le malade s'affaiblit et languit, ce qui finit très souvent par causer la mort. Il n'y a qu'un remède à employer dans tous les cas de dysenterie ou de tout autre dérangement des intestins, et c'est l'"Extrait de Fraises Sauvages du Dr Fowler".

Il guérira là où les autres remèdes ont été impuissants. Il est sur le marché depuis 73 ans.

N'acceptez pas un substitut bon marché, et qui mettrait votre santé en danger.

M. W. J. Metcalfe, Tofield, Alta., écrit : "Je désire affirmer que nous avons fait usage de l'"Extrait de Fraises Sauvages du Dr Fowler" avec de bons résultats et qu'il ne peut être surpassé. Il a sauvé ma femme et mon petit garçon l'été dernier, quand ils étaient tous deux très gravement atteints de dysenterie. Nous en avons toujours une bouteille à la maison et ne pourrions nous en dispenser, quand même il coûterait cinq dollars la bouteille.

Le vrai "Sirop du Dr Fowler" n'est fabriqué que par la "T. Milburn Co., Limitée", Toronto, Ont. Prix 35c.

ENDIGUEMENT DU SAINT-LAURENT AU LONG SAULT

Un projet qui se dessine de plus en plus.—Accumulation de pouvoir hydraulique.

OTTAWA, 9. — D'après certaines informations reçues par le gouvernement, il appert qu'une demande sera bientôt présentée à la commission internationale des eaux afin d'obtenir son approbation à un projet ayant pour but d'endiguer le chenal sud du fleuve St-Laurent, aux rapides du Long-Sault.

Cette demande sera faite, dit-on, par la compagnie "St.Lawrence River Power" qui a actuellement un pouvoir électrique à Messina Springs, N. Y., de environ 100,000 chevaux-vapeur. Cette compagnie, croit-on ,est une corporation subsidiaire de la "Aluminum Co. of America."

Il y a environ 9 ans, une demande semblable avait été présentée par la St. Lawrence River Power Co." et au même temps, un bill avait été présenté pour incorporer la compagnie "St. Lawrence Power Transmission Co." Les deux projets furent combattus vigoureusement par Sir Slifford Sifton, l'hon. J. D. Reid et plusieurs membres de la Chambre des communes. Le projet fut défait.

La compagnie se plaint maintenant de ce que l'accumulation de la glace diminue l'efficacité du pouvoir fourni par le chenal. Pour cette raison elle désire placer une digue à l'ouest de l'île du Long Sault et à l'est de l'ouverture du canal.

Il a été calculé par les ingénieurs du gouvernement que le pouvoir qui pourrait être fourni par le St-Laurent entre le lac Ontario et Montréal représente 3,500,000 chevaux-vapeur desquels 750,000 pourraient être obtenus au Long Sault. Ce qui démontre que si la force hydraulique du St-Laurent était développée, elle donnerait quatre fois plus de pouvoir que les chûtes Niagara.

Un autre projet sera présenté pour approbation par la compagnie "New-York and Ontario Power", qui a un pouvoir hydraulique à Waddington, N. Y. La digue de la compagnie est située au sud du chenal de la rivière près de Ogden Island. La compagnie désire élargir l'ouverture du chenal et faire certains travaux propres à augmenter le pouvoir hydraulique.



Les Devoirs d'une Mère

En présence de nouveaux devoirs, de nouvelles épreuves, de chagrins, de déceptions, de surmenage qui épuisent ses forces, minent son énergie, usent ses nerfs, la jeune mère doit considérer que son premier devoir est de conserver ses forces morales et physiques, afin de pouvoir élever et protéger le petit être qui lui est si cher.

Toutes les luttes qu'elle doit soutenir, sans trève ni merci, pour l'existence de son enfant, les longues veillées et l'épuisement qui en résulte exigent de sa part un effort tel que tous ses organes sont continuellement surmenés.

Voyez-la durant le cours des nuits longues, interminables, pendant que tout autour d'elle repose dans un profond sommeil, seule elle veille et une prière s'élève du fond de son cœur demandant au ciel la protection pour ce petit être si fragile pour lequel elle est volontiers prête à sacrifier ses forces, sa santé, sa vie.

Même, lorsqu'épuisée, elle s'assoupit un instant, là encore le repos lui est refusé. Au moindre bruit, elle lève la tête lourde de sommeil, surveillant d'un œil inquiet le bébé qu'elle aime tant, puis elle retombe dans un demi-sommeil, pour se réveiller à chaque heure, à chaque son lointain, qui auparavant ne servait qu'à bercer son sommeil.

Est-il surprenant dans ces conditions, qu'après ces longues veillées suivant de si près une maladie pénible et une longue convalescence, elle soit si pâle, si faible, si nerveuse? Combien y en a-t-il parmi ces jeunes mères, qui souffrent, toute leur vie durant, des conséquences de cette période de surmenage?

C'est surtout à ce moment là qu'il est de la plus haute importance de soutenir l'organisme et de le remonter jusqu'à ce qu'il ait reconquis ses fonctions normales. Le célèbre



Vin St-Michel

est pour ces jeunes mères, le tonique reconstituant le plus puissant, le plus efficace; leur meilleur soutien. Il donne très rapidement des forces, abrège la convalescence, procure une sensation de repos, de bien-être, de vigueur et de santé. Riche en fer, en tanin et en sels esse tiels à la vie, il donne un sang riche, pur et abondant. Spécifique del'épuisement nerveux, le Vin St-Michel nourrit, calme et régénère les nerfs, intensifie la puissance nerveuse, augmente les forces, l'énergie et la vitalité. Délicieux au goût, facile à digérer, économique et efficace, c'est le reconstituant naturel que devraient employer les jeunes mères, les convalescents et toutes les personnes faibles, anémiques et nerveuses.

GRATIS "Comment les Belles Femmes de France au XVIIIe Siècle Conservaient leur Beauté", est le titre d'une jolie brochure illustrée, qui sera envoyée gratuitement sur demande. Adressez :

BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITEE,
468, St-Paul Ouest, Montréal.

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

TROIS-RIVIERES, 7. — Samedi soir, une automobile contenant des promeneurs frappa un poteau, au Cap de la Madeleine.

Une dame Ferron qui se trouvait au nombre des occupants reçut des blessures, heureusement sans gravité qui furent pansées à l'hôpital Bourgeois, et elle put retourner chez elle.

Un essieu du véhicule fut tordu et la vitre fut brisée par le choc.

OBSEQUES DE M. LE CHANOINE PROULX

ST-HYACINTHE, 7 — D'imposantes obsèques ont été faites hier matin en la chapelle du Séminaire de cette ville, au regretté chanoine Louis Théophile Proulx, au milieu d'une assistance nombreuse composée de hauts dignitaires ecclésiastiques tant réguliers que séculiers, des représentants des professions libérales, du commerce et de l'industrie de cette ville, venus rendre un dernier hommage à la mémoire du vénéré défunt.

Le service solennel a été chanté par Sa Grandeur Mgr A. X. Bernard, assisté de Mgr Choquette, ex-supérieur du Séminaire, Mgr Guertin, V. G., L. Z. Decelles, chanoine, supérieur du Séminaire. Les Rév. Frères Maristes ont fourni le chant religieux à l'orgue.

Au choeur nous avons remarqué le Rév. P. Conan, des PP. Montfort, les abbés Pratte, Lemay, Decelles, Archambault, Gervais, Fontaine, Laferrière, L'Escault, Dubreuil, Hector Morin, Chartier, Gendron, professeurs au Séminaire, le chanoine L A. Senécal, curé de la cathédrale, le R. P. Eugène Tremblay, supérieur du Patronage, l'abbé J. A. Fontaine, principal de l'Ecole Normale, les abbés Richard, chapelain, E. Nadeau, assistant chapelain de la Maison Mère des Soeurs de la Présentation, Lafontaine et Lajoie, vicaires à la cathédrale, J. B. Nadeau, chapelain à l'Hôtel-Dieu, le R. P. Guimet, O.P., Lamarche, Baillet, O.P., tous convers des Dominicains, l'abbé Davignon, des Etats-Unis et grand nombre d'autres membres ecclésiastiques. La congrégation des St-Anges, dont le défunt avait eu la direction pendant de longues années, était représentée par une dizaine de jeunes écoliers de la confrérie, précédés de leur bannière.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau du Séminaire.

Débarrassez-vous de cette

GRAISSE



Traitement d'essai gratuit sur demande. Demandez aussi notre offre payable après résultat obtenu. Mon traitement a souvent fait maigrir **d'une livre par jour.** Pas de diète, pas d'exercice, méthode absolument sûre et sans danger.

Mme E. Bateman écrit: "J'ai employé votre traitement qui réduit merveilleusement. Il fait ce que vous en dites. J'ai maigri d'une livre par jour et je me porte bien."

Mme Anna Schmidt écrit: "Je pesais 178 livres avant de commencer votre traitement et je pèse actuellement 138 livres. Vous pouvez publier la présente si vous le désirez."

Voila des exemples de ce que mon traitement peut accomplir. Permettez-moi de vous donner à mes frais, d'autres preuves.

Dr R. NEWMAN, Médecin licencié,
286, Fifth Avenue, New York, Desk K. 428

FEUILLETON DE LA PATRIE HEBDOMADAIRE

LA FIANCÉE du FOU

Par Claire de Neste

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres

25

Mais soudain, retrouvant toute sa présence d'esprit. — Monsieur, dit-il, fait prier la baronne de vouloir bien aller l'attendre dans le petit salon vert; il a une importante communication à lui faire.

A tout prix, il fallait l'éloigner; à tout prix, il fallait éviter qu'elle ne se trouvât brusquement sans préparation aucune, face à face avec le pendu.

—Mais... faisait la baronne, surprise, et vaguement inquiète.

Elle allait toutefois rebrousser chemin et se diriger, ainsi que son mari l'en faisait prier, vers la terrasse sur laquelle ouvrait le petit salon vert, lorsque Jeanne, la lingère, parut courant, les bras levés au ciel.

—Madame?... Madame!...

Sans être vue de Daus, elle était allée au-devant du groupe, avait tout appris et revenait, courant à toutes jambes.

L'instituteur s'était élancé sur elle.

—Taisez-vous!... folle... taisez-vous...

Il avait voulu de la main lui fermer la bouche.

Elle s'était dégagée.

—Parle!... Que se passe-t-il? Qle me cache-t-on? s'écriait la baronne, prise, sans savoir pourquoi, d'une horrible angoisse. Parle! je veux savoir!

—Madame... M. Perliaux... lui!... lui!

—Lui?...

—C'est lui, lui, le pendu...

—Ah!

Ce seul cri, rauque, déchirant, intraduisible, s'était échappé de la gorge de Mme Griffault, et malgré l'instituteur qui voulait la retenir, elle s'était élancée au-devant du cortège, qui n'était plus qu'à dix pas.

Violemment, elle écartait les ouvriers qui entouraient la victime.

Les porteurs, d'étonnement, s'étaient arrêtés net.

Alors, à la lueur des deux grandes torches, qui balancées par la brise, faisaient sur cette scène des alternatives de lumière rougeâtre, et d'ombre presque complète, elle vit l'horrible chose.

Sur le matelas de coutil gris, rayé de rose, le corps inerte, la face blafarde, paupières closes, lèvres tuméfiées, de celui qu'elle appelait son deuxième enfant, le seul qui lui restât à cette heure, le cadavre de l'infortuné Perliaux.

La pauvre femme se laissa choir sur le sol, n'articulant pas une seule parole.

Seulement des ha!... ha!... sorte de hoquets douloureux s'échappaient de sa gorge, tandis que de son poing, follement, elle se frappait la tête, insensible à la meurtrissure qui en résultait.

Jeanne, la lingère, la servante du "Café de l'Avenir", et quelques autres femmes l'entraînaient presque de force vers le château, où elle fut prise à peine arrivée, d'une violente attaque de nerfs.

Bientôt on déposait Perliaux au premier étage, dans une luxueuse chambre, tendue de damas viel or, où il avait coutume de coucher lorsqu'il passait la nuit chez son oncle, ce qui lui arrivait fréquemment.

Puis, sur l'ordre du baron, le cocher attelait une petite charrette anglaise et partait pour la petite ville d'Hardengo chercher un médecin, le docteur Bonfils, qui soignait le personnel de l'usine et les gens du château.

Il arriva, mais deux heures après seulement, car on avait dû le trouver auprès d'une jeune femme qu'il venait d'accoucher, qui était encore dans un état fort grave, pouvant à peine se passer quelques heures de ses soins.

Quand il pénétra dans le château, l'émotion était loin d'être calmée. C'était, à travers les appartements, le va et vient des domestiques s'empressant d'exécuter les ordres multiples,et parfois même contradictoires, de la baronne, qui avait retrouvé un peu de calme.

A peine revenue à elle, elle était entrée dans la chambre où reposait celui qui, déjà, n'était plus sans doute qu'un cadavre.

Aidée de la lingère, de la cuisinière et de plusieurs autres femmes, elle essayait désespérément, avec ce courage et ce sang-froid que les natures généreuses trouvent jusqu'au milieu des plus cruelles angoisses,. les soins les plus énergiques, faisant appliquer sur tout le corps de la victime des bouillottes très chaudes, des fers à repasser presque brûlants, accompagnant ces applications de frictions répétées.

Hélas! ces soins paraissaient inutiles! Le froid de la mort allait grandissant; l'excellente femme le constatait avec désespoir.

De son côté, le baron paraissait fort agité. Il allait lui aussi, à travers les appartements, échangeant un mot tantôt avec Daus, tantôt avec Francès, qui ne l'avaient pas quitté, et parfois aussi avec Fazy-Garcin, le sous-directeur de l'usine, dont la figure pâle et sinistre, aperçue dans l'ombre d'une porte ou un angle sombre de la pièce, avait un je ne sais quoi de troublant qui faisait frissonner.

Il laissait parfois entendre de sourdes exclamations, murmurant des phrases entrecoupées, tantôt aux uns, tantôt aux autres, à Daus, à Dasque!

—Le malheureux jeune homme! cela devait arriver!

Le chagrin, interrogeait-on. La disparition de Mme Jouve?

—Eh! sans doute. Il était comme fou depuis lors... il l'est devenu tout à fait, évidemment.

Son attitude paraissait à tous l'expression d'un profond chagrin.

Souvent aussi, il approchait du lit, se penchait sur le corps inerte, semblant épier avidement le visage de la victime.

Celui qui eut observé alors le baron de Griffault eût été frappé de l'expression intraduisible de sa physionomie : contraction violente des sourcils, mâchoires serrées et un je ne sais quoi de hagard dans les prunelles.

Mais il n'y avait là que quelques femmes et la baronne, trop préoccupées, les unes et les autres, pour se livrer à des observations de quelque ordre qu'elles fussent.

Dès que la petite charrette anglaise qui devait ramener le docteur Bonfils avait crié sur le sable de la grande allée, le baron avait couru à la rencontre du médecin.

Celui-ci descendit de voiture et on put l'apercevoir à la lueur des deux lanternes.

C'était un homme d'une cinquantaine d'années environ, à l'abdomen proéminent, au teint fleuri. Ses gros yeux bleus de myope, à fleur de tête, donnaient à sa physionomie une expression d'ahurissement assez singulière.

Il était fort peu intelligent, routinier, mais suppléait en partie aux qualités absentes par un dévouement à toute épreuve.

Attaché au service de l'usine depuis sa création, il était devenu l'ami personnel du baron, autant du moins que l'on pouvait devenir l'ami d'un tel homme si dissimulé, si renfermé en soi.

—Cher ami, fit-il, en lui serrant la main, quelle cruelle épreuve.

—Ah! ne m'en parlez pas!

Puis, avec une anxiété qui n'était point feinte, le baron dit :

—Reste-t-il quelque espoir?

—Combien de temps environ y a-t-il que ce malheureux...

—Trois heures à ce que nous croyons; au moins cela. Il a été trouvé par un chevrier d'ici, le Biarrot, vers dix heures et demie...

—Trois heures! fit le médecin, hochant la tête. Hélas! mon cher ami, je me vois dans la pénible nécessité de vous dire...

—Tout est fini? interrogea Griffault, d'une voix étranglée.

—C'est fort à craindre. Toutefois essayons... faisons ce qui dépendra de nous.

En échangeant ainsi leurs réflexions, ils se dirigeaient vers le château, s'engageaient dans le grand vestibule et prenaient l'escalier conduisant au premier étage et à la chambre où l'on avait déposé la malheureuse victime.

Tout en montant, le médecin :

—Il a bien fallu que ce soit pour vous. Pour tout autre, j'eusse prié un confrère de me remplacer. Voilà quarante-huit heures que je n'ai dormi.

Il racontait qu'il venait de faire un accouchement des plus difficiles. Il n'avait pu, depuis deux jours, quitter la patiente, même une heure. Il s'était fait apporter son repas dans la chambre même.

Aussi, était-il non seulement exténué, mais à demi-mort de sommeil.

En effet, le médecin allait comme dans un rêve: les marches de l'escalier, la rampe, les murailles lui semblaient tourner, ses paupières se fermaient malgré lui, sa langue s'embarrassait quand il voulait parler.

Il n'est volonté qui tienne; les forces humaines ont leurs limites.

Le baron Griffault s'était aperçu de cette fatigue extrême du médecin.

—Je crois qu'il n'y voit plus clair, s'était-il dit en lui-même.

Avant d'entrer dans la chambre:

—Docteur, fit-il, vous n'en pouvez plus, cela se voit; avant tout, un verre de malaga et un biscuit.

Il cherchait à l'entraîner.

Mais le médecin de nouveau excité par la pensée du devoir :

—Du tout, occupons-nous de la victime d'abord; nous verrons ensuite.

Mais, au même instant, il était pris d'une sorte de faiblesse, qui le forçait à s'appuyer à la rampe pour ne pas tomber.

—Décidément, dit-il, je vais prendre quelque chose, j'ai besoin de me remettre.

—Parbleu! je vous le disais bien, dit Griffault, visiblement satisfait.

Il le fit entrer dans une sorte de bibliothèque, qui ouvrait sur le vestibule, et ayant pris lui-même dans un placard qui se trouvait là, des verres et une bouteille, le tout paraissant y avoir été mis à dessein, il lui versa un grand verre de madère.

Le docteur le but d'un trait sans s'asseoir.

Le vin était-il trop capiteux? On ne sait. Toujours est-il que dès qu'il l'eût absorbé, il se sentit la tête plus lourde encore.

Il se raidit cependant, et entra, d'un pas assuré, dans la chambre du pendu.

La baronne alla au-devant de lui.

—Docteur! s'écria-t-elle, n'est-ce pas que tout espoir n'est pas perdu?

—Madame, dit le médecin, sans répondre à la question de la baronne, nous allons faire tout ce qui dépendra de nous.

Il s'approcha du lit, examina le corps, mais, plus que jamais, il était troublé. A l'extrême fatigue, à l'état de demi-sommeil, était venu se joindre un trouble singulier, dont il ne déterminait pas la cause.

Il ne songea même pas à demander une lumière plus vive que celle des deux bougies allumées sur la cheminée et qui éclairaient la pièce.

Tout lui semblait danser autour de lui; il n'apercevait que confusément les gens et les choses qui l'entouraient.

Cependant, par la force de l'habitude, et guidé aussi peut-être par une sorte d'instinct, il donna au pendu les soins que l'on prodigue en pareil cas. Il eut recours d'abord à des cordiaux énergiques, qu'il avait apportés avec lui, à des frictions répétées, pratiqua même une saignée au bras droit.

Le baron et la baronne, anxieux, l'un et l'autre, l'interrogeaient parfois avidement.

Au bout d'une grande heure, il n'avait obtenu aucun résultat.

Il s'éloigna du lit, laissant tomber les bras d'un air découragé.

—Tout serait fiin, docteur? interrogea la baronne, toute tremblante.

—Hélas!... madame!...

Ce fut la seule réponse du médecin.

La châtelaine avait compris.

Elle se laissa tomber à genoux au pied d'un crucifix et, la tête ensevelie dans les mains, sanglotante, elle priait, pour le repos de l'âme de son infortuné neveu.

Le baron entraînait le docteur. Son pas semblait plus léger.

Il appelait le cocher, ordonnait de nouveau d'atteler la charrette anglaise et de ramener le médecin à Hardengot.

—Vivement! commandait-il. M. le docteur est pressé.

Quelques minutes après, le médecin, que la voiture emportait rapidement, vaincu enfin, dormait sur le siège, à côté du cocher.

Il ne se réveilla qu'à sa porte.

Grifault rentra dans la chambre mortuaire. Il s'aprocha de la baronne, qui, toujours à genoux, continuait à prier et à sangloter.

—Ma chère amie, lui dit-il, d'un air bienveillant qu'on ne lui connaissait guère, si vous alliez vous reposer? Nous sommes entourés de braves gens; ils veilleront à toutes les tristes choses qui restent à faire.

—Non, non! s'écria Mme Griffault avec exaltation.

Et, se retournant vers le lit:

—Pauvre enfant! Celle qui l'a servi de mère ne te quittera pas ainsi!

Puis s'adressant à son mari:

—Laissez-moi, je vous en prie.

—Mais... voyons... voyons... disait celui-ci, dont la colère maintenant se contenait à peine, c'est ridicule. Les personnes de la famille ne s'occupent point ainsi.

La baronne ne l'écoutait plus.

D'un pas ferme, elle s'approchait du lit, fermait les yeux du malheureux Perliaux. Puis lui donnait un un long baiser, après quoi, de nouveau, elle étouffait dans une crise de sanglots et de larmes.

Vaincue à la fin par la douleur et par l'épuisement de tout son être, elle finit par se laisser entraîner dans sa chambre.

Là, tout près de son lit, était le petit nid de satin bleu de Laura.

Sous les rideaux de dentelle et sur la batiste brodée de l'oreiller, à la clarté de la veilleuse, la mi-

ECZEMA PURULENT BIENTOT SOULAGE

Un Traitement Parfait pour cette Desolante Maladie

WASING, Ont.

"J'avais une attaque d'eczéma purulent, si sérieuse que parfois mes vêtements étaient mouillés de part en part.

"Pendant quatre mois, j'ai souffert terriblement. Je ne pus avoir de soulagement que quand j'essayai "Fruit-a-tives" et "Sootha Salva." Le premier traitement m'apporta du soulagement.

"En tout, j'ai employé trois boites de "Sootha Salva" et deux de "Fruit-a-tives" et je suis parfaitement bien."

G. W. HALL.

Ces deux véritables remèdes sont vendus par les marchands à 50c la boite, 6 pour $2.50 ou envoyés sur réception du prix par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

"Fruit-a-tives" est aussi en petites boites d'essai à 25c.

UN GROS PROCES A LA MALBAIE

LE BARRAGE DE LA BAIE ST-PAUL LUMBER CO., EST L'OBJET D'UN LITIGE.

LA MALBAIE, 7. — Il se plaide actuellement ici un gros procès au sujet des inondations qui ont dévasté Baie-St-Paul depuis 3 ans.

Plusieurs propriétaires poursuivent en dommages la "Baie-St-Paul Lumber Co." qui a construit sur la rivière traversant cette ville, un barrage pour ses billots.

Des causes ont été prises pour un montant de $10,000 de dommage qui seraient dûs à la construction de ce barrage.

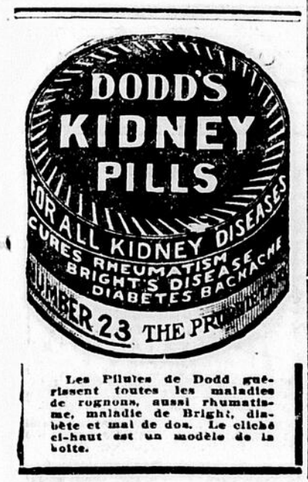
Les demandeurs demandent aussi la démolition des dites constructions. L'enquête se fait devant l'honorable juge Tellier.

RAVAGES DE LA FOUDRE A LACHENAIE

M. J. DESJARDINS SUBIT DE NOUVEAU DE LOURDES PERTES PAR L'INCENDIE.

LACHENAIE, 7. — Ce matin, vers 6 heures, la foudre est tombée sur la grange de M. Johnny Desjardins, marchand de grains et cultivateur à Lachenaie. La récolte de foin qui était rentrée a été entièrement détruite.

Heureusement que les bestiaux de M. Desjardins étaient en pâture lors de l'accident, toutefois quelques pores qui se trouvaient dans la grange ont été foudroyés. On peut évaluer les pertes à environ $2,000. M. Desjardins joue vraiment de malheur :il y a quatre ans tous ses bâtiments de ferme ainsi que ses récoltes et les bestiaux avaient été détruits par un incendie et le bâtiment incendié ce matin venait d'être reconstruit.



Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boite.

LES EVENEMENTS DE FORD CITY

Une interview du docteur Lacasse, de Tecumseh, Ont., à la "Patrie".—Le comité des paroissiens attend la décision de Rome.

L'un de nos représentants rencontrait hier M. le docteur Lacasse ,de Tecumseh, Ont., que des deuils successifs ont appelés récemment à Montréal. Tout le monde sait que le docteur Lacasse est un de ceux que les événements de Ford City mirent en évidence l'automne dernier. Aussi notre première question fut-elle:

—Comment vont les choses, là-bas, au pays de Mgr Fallon?

—Tout est bien tranquille actuellement, nous répond le docteur, s'empressant d'ajouter avec un air de demi malice: n'allez pas croire cependant que ce soit exclusive-



LE DOCTEUR GUSTAVE LACASSE, de Tecumseh, Ont.

ment parce que " Grandeur est absente.

—Les paroissiens de Ford continuent-ils de s'abstenir d'aller à leur église?

—Oui, tout comme il y a onze mois; et, malheureusement — c'est un fait que nous sommes les premiers à déplorer — quelques braves Canadiens-français même, baffoués dans les églises catholiques environnantes où ils avaient pris l'habitude de se rendre pour accomplir leurs devoirs religieux, ont pris le parti de ne pas aller à l'église du tout, en attendant avec anxiété la décision de Rome.

—Quel est, dans votre opinion docteur, le pourcentage des catholiques de Ford qui ont continué à fréquenter leur église depuis un an?

—Environ un cinquième de la population totale de la paroisse.

—Où vont la plupart des autres?

—Dans les temples où le jeu du bâton de police n'a pas encore remplacé celui du goupillon. Laissez-moi à ce propos vous citer spécialement l'exemple d'un des plus vieux et des plus dignes citoyens de Ford — par conséquent un de ceux qui ont fourni le plus de contributions à l'église de Notre-Dame du Lac (Ford) et qui toute sa vie y est allé entendre la messe dans son banc — qui se fait un devoir sacré de venir chaque dimanche, beau temps mauvais temps, depuis les quarante et quelques semaines que le cas de sa paroisse est en suspens, dans notre église de Tecumseh à huit milles de chez lui, s'agenouiller à côté de moi à une place de faveur. Et ce fait n'est pas celui d'un seul mais celui d'une centaine et d'un millier d'autres qui vont même jusqu'à Détroit, dans un pays étranger chez Messieurs les Américains, prier un Dieu qui est pourtant mort pour tout le monde, pour les Canadiens-français comme pour les autres.

—Et le pasteur Durand, quel succès a-t-il eu parmi nos corréligionnaires de là-bas?

—Aucun. La plus grosse assistance qu'il ait eue à ses offices a été de trois personnes. Ce qui prouve que notre population, malgré les injustices et les brutalités qu'on lui fait subir et malgré les souffrances et les angoisses de l'attente, demeure inébranlablement attachée à la religion de ses pères.

—Vos amis les chefs de la résistance et le comité des paroissiens de Ford attendent-ils de Rome une décision favorable, une décision prochaine.

—Tout le monde est confiant: nous croyons en Jésus-Christ, nous croyons en son église, nous croyons en son chef suprême d'où seule la justice peut et doit venir.

—Avez-vous aucune idée de ce que va être ce jugement des cours romaines sur votre cas? Mgr Fallon reviendra-t-il prochainement à London, et y reviendra-t-il pour y rester définitivement?

—Veuillez ne pas insister davantage sur ces points-là, mon ami, répond le docteur après un instant de réflexion, car il ne serait peut-être pas prudent de confier au public des choses qu'il n'est pas encore temps qu'il sache. D'ailleurs, Mgr l'évêque de London n'a jamais coutume de nous tenir au courant de ses allées et venues, surtout quand il voyage à l'étranger, malgré qu'à son départ nous lui ayons souhaité bien cordialement: bon voyage!..

Ne voulant pas être indélicat à l'endroit de notre interlocuteur, qui évidemment sait des choses qu'il ne veut pas toutes dire encore, nous lui serrons la main et prenons congé de lui et le remerciant.

DEUX DECISIONS EN CONFLIT

Le jugement du juge Monet et la Cour Suprême.

OTTAWA, 7.—Le jugement du juge Monet de la Cour Supérieure de Montréal, dans lequel il est déclaré que le parlement canadien n'a nullement le droit de déléguer au gouverneur-général et ses ministres, le pouvoir de suspendre le droit "d'habeas corpus" au Canada n'affectera en aucune façon la mise en vigueur de l'Acte du Service Militaire. Le gouvernement ne se guidera que sur le jugement de la Cour Suprême du Canada qui a déclaré valide l'arrêté ministériel annulant certaines exemptions. Le ministre de la Justice a toujours maintenu que, de fait, le droit à l'habeas corpus n'a jamais été annulé par un arrêté ministériel.

Tout ce qui a été fait est que l'on a mis de côté une raison pour laquelle un bref d'habeas corpus pouvais être émis. Quant au reste, la loi, prétend-on, n'est nullement affectée par l'arrêté ministériel adopté en rapport avec la mise en vigueur de l'Acte du Service militaire.

Comme antécédant à cette déclaration du ministre de la Justice, il serait bon de rapporter d'une façon plus élaboré ce jugement de M. le juge Monet rendu, hier matin, en Cour Supérieure.

M. le juge Monet divise donc son jugement en trois points qu'il a à résoudre.

D'abord le requérant, comme personne civile, est-il sujet au service militaire dans les armées canadiennes, en vertu de l'Acte de S. M. de 1917?

Deuxièmement, tombe-t-il sous le coup de l'arrêté ministériel du 30 avril?

Enfin, le bref d'habeas corpus a-t-il été suspendu? Dans l'affirmative, cette suspension est-elle constitutionnelle?

Donc, comme corollaire, il ne tombe pas sous le coup de l'arrêté ministériel du 30 avril, et le deuxième point se trouve élucidé, ipso facto.

Mais voici le point le plus important et le plus contesté.

Le bref d'habeas corpus a-t-il été suspendu et, si l'on répond par l'affirmative, cette suspension est-elle intra-vires des pouvoirs du gouvernement?

La clause 6 de l'Acte des Mesures de Guerre dit que l'habeas corpus peut être suspendu, en temps de sédition, révolte, etc., quand l'exige la sécurité du pays. C'est là-dessus que s'est basé le procureur du ministre de la Justice pour dire que le gouvernement, par son pouvoir exécutif, a le droit de suspendre l'habeas corpus.

M. le juge Monet, quant à lui, trouve cette clause passablement obscure.

Cette section 6 confre un mandat et, dans sa deuxième partie, un mandat détaillé. Or les règles du mandat veulent que dans le cas du mandat général, le mandataire ne peut qu'administrer. Donc, on n'a pas le droit d'aliéner, surtout quand la liberté d'un sujet britannique est en jeu. D'ailleurs, dans l'énumération du mandas détaillé, il n'est nullement fait mention du bref d'habeas corpus.

Telle n'a pas été l'intention du gouvernement de conférer au gouverneur-général et à ses ministres le droit de tout faire dans le but de mener à bonne fin la guerre et d'investir ce conseil des ministres d'un pouvoir dictatorial illimité. M. le juge Monet n'en veut pour preuve contraire que les restrictions contenues dans le mandat détaillé.

M. le juge Monet rapnelle ensuite ce qu'est l'habeas corpus au point de vue historique et le rôle important qu'il a joué durant le règne des rois d'Angleterre, depuis Jean-Sans-Terre et la Grande Charte de 1215 jusqu'à la reine Victoria et le statut impérial de 1865.

"Si l'on veut considérer la valeur d'une chose par ce qu'elle a coûté, rappelons-nous, dit M. le juge Monet, que les barons anglais offrirent au fils du roi de France la couronne de l'île des Angles, s'il voulait consentir à signer la Grande Charte. La mort de Jean-Sans-Terre mit fin à la perturbation du royaume et empêcha que la Couronne d'Angleterre ne passât aux rois de France.

Dans ce pays, où ce recours n'existait pas contre la fantaisie autocrate des princes, on vit des nobles de la Cour passer jusqu'à trente-cinq ans dans les cachots humides de la Bastille pour n'avoir pas plu aux caprices d'un roi pédant ou d'une régente orgueillesue, comme la Pompadour.

Pour revenir à la loi écrite, M. le juge Monet dit qu'une loi coloniale, fût-elle sanctionnée par le gouvernement et les représentants du peuple, ne peut être constitutionnelle, quand elle répugne à un satut impérial. Ainsi l'arrêté ministériel répugne au statut impérial de 1679 de Charles II et à celui de 1865 de la reine Victoria. Ces statuts nous ont transmis les droits de la Grande Charte. Notre autonomie n'existe pas quand il s'agit d'un statut impérial.

C'est pour ces motifs que M. le juge Monet a accordé le bref d'habeas corpus de Blanshay et celui de Strulovitch, lesquels étaient défendus par Me Percy R. Ryan, ancien professeur de droit romain et de procédure civile à l'Université McGill, dont le père a servi dans les armées britanniques et dont le frère est au front depuis trois ans.

VICTIME DE TROIS ATTENTATS, DANS LA MEME NUIT

Un maitre-boucher de la rue Forsyth est victime d'un concours de circonstances malheureuses.

7 août.

M. T. Charland, boucher et épicier, qui demeure au No 319 rue Forsyth, a été avant-hier dans la nuit, victime de plusieurs circonstances malheureuses. Son automobile a été volée dans son garage, son étal de boucher au No 1595 ru eOntario Est, a été pillé et un Grec du nom de Rusing, qui habite dans l'une de ses propriétés, coin des rues Montgomery et Ontario, a failli se faire tuer par des bandits armés.

La veille, M. Charland s'était arrêté au restaurant grec de Rusing qui lui apprit que dans l'après-midi deux individus, des Italiens, croit-il, étaient entrés dans son magasin pour acheter des fruits. Comme ils ne voulaient pas payer, Rusing leur déclara qu'il ferait venir la police. "Prends garde à toi, répondirent les autres, il t'arrivera la même chose qu'à Seigal".

On se souvient que ce dernier avait été menacé de mort et que dans la nuit une explosion de dynamite faisait presque sauter la maison.

Le Grec demanda le conseil de M. Charland, son propriétaire, sur cet incident. "Ces gens sont capables de tout, lui répondit le maître-boucher. Tu ferais mieux de veiller."

Vers 2.30 heures dans la nuit, alors que Rushing dormait dans sa chambre à coucher, il entendit la détonnation d'armes à feu et vit la grande vitre de son magasin tomber en éclats. Comme il s'était porté à la fenêtre de sa chambre à coucher, plusieurs balles faillirent le frapper. Il vit alors deux hommes prendre la fuits.

Dans la même nuit, presqu'à la même heure,des voleurs pénétraient par effraction dans le gagare de M. Charland et lui volaient son automobile, une voiture McLaughlin de six cylindres. L'auto fut retrouvé hier dans un fossé, dans la montés Lajeunesse, près de la station de Ahuntsic. Plusieurs pièces avaient été brisées.

Enfin durant la même nuit, vers les deux heures également, le principal étal de boucher de M. Charland, au No 1595 rue Ontario Est, était cambriolé. Des voleurs enfonçaient une porte d'en arrière et pénétraient dans l'étal. Une somme de $25 en argent que M. Charland avait laissée dans un portemonnaie à l'adresse de son commis qui ouvrait la boutique le lendemain et plusieurs boites de conserves tombèrent entre les mains des voleurs.

Le lendemain matin on retrouva une partie des marchandises cachées sous des madriers dans la cour. M. Charland, soupçonnant des jeunes garçons qu'il avait vus rôder la veille près de son étal, les interrogea si habilement que ces garçonnets, à peine âgés de 10 à 12 ans, finirent par avouer que c'était eux qui avaient fait le sac de son étal de boucher.

M. Charland portera plainte aujourd'hui à la police.

Etes-Vous Déçus?

En êtes-vous venus à la conviction que le scalpel est le seul remède contre les hémorroïdes?

S'il en est ainsi, cela est malheureux, car des milliers de personnes sont guéries par l'emploi de l'Onguent du Dr Chase. Quelquefois, après que les opérations eurent échoué et souvent, quand les médecins avaient déclaré qu'une opération était le seul espoir.

Il vous en coûtera peu d'essayer ce traitement chez vous. Il soulagera certainement et habituellement et opèrera une guérison complète. 15

IL Y A NOMBRE DE FEMMES MALADES!

Pourtant, pour refaire rapidement leur santé il leur suffirait d'employer les Pilules Rouges, remède par excellence aux maux qui leur sont propres. Témoignages à l'appui.



Mme CALIXTE VAILLANT

"Dès la première année de mon mariage, j'étais devenue si faible que je me sentais toujours lasse. Certains jours j'étais si abattue, si peu capable du moindre effort que vraiment je me croyais prise pour mourir. Quelques boites de Pilules Rouges me ranimèrent et un traitement pas très long rétablit ma santé. Maintenant, c'est toujours aux Pilules Rouges que j'ai recours lorsque mes forces ont été affaiblies soit par mes obligations de chaque jour ou par quelque maladie".—Mme Calixte Vaillant, 99 Cumberland, Woonsocket, R.-I.

"J'avais des douleurs internes; lorsque j'étais debout, j'étais obligée de m'appuyer à ma chaise. Les remèdes de mon médecin ne me guérissaient pas et ne me fortifiaient pas non plus. On m'avait déclaré que seule une opération pouvait changer mon état, mais je ne voulais pas m'y soumettre et ma famille s'y opposait aussi. Plusieurs femmes m'ayant souvent recommandé les Pilules Rouges, je me mis à en prendre. Comme je regrettai ensuite de ne pas les avoir employées plus tôt, car elles me fortifièrent, et quand je fus plus forte, j'eus moins de douleurs. Ce seul remède m'a, avec un peu de persévérance, complètement guérie".—Mme D. Guimont, 391 rue Iberville, Montréal.

"Les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ont ramené ma santé gravement compromise. A la suite d'un choc nerveux, mes forces déclinèrent et pendant un an je demeurai dans un bien lamentable état, malgré les soins que je recevais. J'étais tout à coup prise de douleurs inexplicables; j'avais toujours une sensation de boule dans l'estomac, souvent des étouffements et alors il fallait appeler le médecin. Un jour, ma mère se décida de me faire prendre des Pilules Rouges et c'est ce remède qui, en me faisant du sang et augmentant mes forces, me ramena".—Mme Damase Moreau, 21 Avon, Fall River, Mass.

"J'ai beaucoup travaillé à des ouvrages durs. Mes forces furent amoindries, mon estomac fut délabré, ma digestion se fit difficilement et ce furent des gaz farigants. Pendant quelques années, je me fis traiter, mais sans succès. Il y a deux mois, j'ai commencé à prendre des Pilules Rouges et je vois que j'ai trouvé là le remède à mon mal. Je me sens beaucoup plus forte; l'estomac va mieux et les gaz sont presque complètement disparus. Je sens que je serai guérie; aussi, c'est avec une entière confiance que je continue l'emploi des Pilules Rouges".—Mme Camille Desrochers, 112 Moll, New-Bedford, Mass.

"Je me sentais fatiguée et toujours à bout de force depuis quelques mois. Un travail assidu était la cause de cet épuisement. J'avais perdu l'appétit, souffrais de douleurs de dos et de reins. J'étais allée voir un médecin, mais comme ses remèdes ne changealent rien à mon état; je pris des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui bientôt me réconfortèrent. J'avais craint d'être obligée de laisser l'ouvrage, à cause de ma faiblesse, mais avec les Pilules Rouges j'ai pu continuer à travailler sans retarder les bons effets du traitement et dont j'eus la plus grande satisfaction".—Mlle E. Benoit, 39 Chaple, Putnam, Conn.

"J'étais très faible, insouciante pour tout, sans appétit pour aucune nourriture. Je n'avais que seize ans alors et mon état inquiétait ma mère. Elle me fit prendre des Pilules Rouges dont les bons effets étonnèrent bientôt mon entourage. Après quelques semaines, j'avais un bon appétit, j'engraissais et mon teint devint meilleur. Aussi j'avais recouvré ma gaîté et le goût des amusements de mon âge. Douze boîtes de ces bonnes pilules opérèrent ma guérison. Quelque temps après mon mariage, comme la faiblesse me menaçait encore, j'eus de nouveau recours aux Pilules Rouges qui me donnèrent encore le même bon résultat".—Mme A. Lahaye, 907 Ave Coloniale, Montréal.

"Lorsque j'étais jeune fille, j'étais faible, nerveuse et souvent obligée de prendre le lit à cause de douleurs périodiques, mais, avec les Pilules Rouges, ma santé s'est vite améliorée, et depuis que je suis en ménage, c'est toujours aux Pilules Rouges que j'ai eu recours lorsque mes forces ont paru m'abandonner. C'est aussi le remède que j'ai donné à ma jeune fille qui était faible, toujours lasse et qui lui a réussi comme à moi. Les Pilules Rouges ont toute notre confiance et nous les recommandons beaucoup".—Mme Eug. Lafrenière, 46 Taft, Greylock, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES au No 274 rue St-Denis, tous les jours, excepté les dimanches et jours de fêtes, de 9 heures du matin à 5 heures du soir durant la saison d'été. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c une boite, $2.50 six boites. Elles sont toujours vendues en boites, jamais au cent. Si vous ne pouvez vous les procurer dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons sur réception du prix.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 274 rue St-Denis, Montréal. Se méfier des marchands qui demandent pour les Pilules Rouges un prix plus élevé que celui indiqué ci-haut.

REDUCTION DANS LE PRIX DU CHARBON

OTTAWA, 7 — M. C. A. MacGrath, commissaire du combustible pour le Canada, vient d'ordonner une réduction de 20 cents la tonne dans le prix du charbon à Ottawa.

Les marchands de charbon qui vendaient leur charbon $10.75 la tonne, ju'sqici devront se contenter de $10.55 la tonne à partir d'aujourd'hui jusqu'au 11 août. Après cette date, le commissaire du combustible tenant compte de l'augmentation des taux de tret qui entreront en vigueur le 12 août,permettra aux marchands de charbon d'exiger de leurs clients 20 cents de plus la tonne pour le charbon qu'ils leur vendront.

A $13.00 LA CORDE

OTTAWA, 7 — Le conseil de ville a été informé hier soir par M. McConnell, le surintendant municipal du combustible, que le bois franc vendu dans les cours de combustible civiques coûtera $13 la corde.

M. McConnell est d'avis que la ville ne peut vendre le bois à meilleur marché sans encourir un déficit.

Mode d'Emploi en Français avec chaque Bouteille

De sorte que, en le disant, vous pouvez apprendre comment vous soigner et vous soulager d'une multitude de malaises et maladies par l'usage du célèbre

LINIMENT BLANC

Du Dr. STANLEY

25c

C'est un composé végétal possédant des propriétés extraordinaires pour calmer et soulager rapidement toutes sortes de maladies internes et de plaies externes. Ayez-en toujours une bouteille à la maison. Emportez-la quand vous allez en voyage. C'est non seulement un remède commode—il est indispensable à la maison. Prix 25c la bouteille.



Frasier, Thornton & Cie., Limited

COOKSHIRE, QUE., CANADA.

LA GREVE AUX CHANTIERS DAVIE

QUEBEC, 7. — La commission d'enquête nommée par le gouvernement pour s'occuper des différents qui existent dans différents chantiers maritimes dans la province de Québec, siégera demain au Palais de Justice, ici à 10 heures, et étudiera le cas de la grève des membres de l'union internationale aux chantiers Davie.

gnonne tête bouclée de la fillette reposait paisiblement.

Un sourire entr'ouvrait ses lèvres, où passait son souffle que rien ne ralentissait ou n'accélérait.

Un rêve exquis la berçait à cette heure. Elle se voyait en un jardin merveilleux où, sous des arbres multicolores, se nichaient des palais de poupées. Tante Fau, petite père Paul, l'embrassaient tour à tour.

Pauvre mignonne! qui ne se doutait pas qu'un horrible drame venait de se dérouler en cette même nuit, là, tout auprès d'elle, et que de nouveau, elle était devenue orpheline.

XVI

Le voeu de Genroux.

Une grande animation régna au château tout le lendemain.

On faisait les préparatifs des funérailles.

Mme Griffault, brisée par la douleur, fut dans l'impossibilité de se lever avant trois heures de l'après-midi.

Jeanne, la lingère, en qui la baronne avait toute confiance, avait emmené la mignonne Laura chez elle, au village. On voulait la soustraire au spectacle des douloureux préparatifs qui se faisaient.

Le baron, lui, pour se conformer sans doute aux bienséances, demeurait invisible. Il restait enfermé dans son cabinet de travail, situé, comme on le sait dans la tourelle Est du château.

De temps à autre, Paz-Garcin allait prendre ses ordres. C'était lui qui organisait tout, veillant à toute chose.

Vers les deux heures, il vint prévenir son maître, qu'une délégation des ouvriers de l'usine, sous la conduite de Genroux, le plus ancien des contremaîtres de l'établissement, demandait à être reçue.

—C'est bien le moment, fit Griffault avec humeur. Que peuvent-ils me vouloir?

—Le vieux hibou, fit Garcin, n'a pas voulu me le dire. Il ne s'en expliquera qu'avec vous, m'a-t-il répondu avec arrogance. Mais cela a du rapport avec l'enterrement, je crois.

Le baron se leva, fit quelques tours, fiévreux, dans son cabinet, hésita quelques instants. Puis:

—Soit, dit-il enfin, je les recevrai. Vous pouvez leur le dire.

—Ils sont en bas.

—Eh bien, faites-les monter, autant vaut tout de suite.

Griffault alla fermer les persiennes de l'unique fenêtre, de telle sorte que, malgré le grand soleil du dehors, une demi-ombre régna dans le cabinet.

On ne tarda pas à frapper à la porte.

—Entrez, fit-il

Quatre des ouvriers de l'usine pénétrèrent dans la pièce. Ils avaient leurs vêtements soignés des dimanches: vestes de drap noir, pantaion de même étoffe, chapeau de feutre mou, également noir.

Le contremaître Genroux, qui était à leur tête, paraissait avoir cinquante ans environ, il était de taille moyenne, d'aspect robuste, un peu voûté par le travail. Ses traits quoique durs avaient une mâle expression de franchise et d'honnêteté.

Il se tenait debout, le chapeau à la main.

—Monsieur le Directeur, commençait-t-il, d'une grosse voix qui tremblait d'émotion, mes camarades et moi, nous prenons une large part au deuil qui vous frappe.

—Merci, mes amis, merci, fit le baron, de sa voix rauque, à l'expression toujours incertaine.

—Nous venons, poursuit Genroux, en notre nom et au nom des camarades, vous demander, en cette circonstance douloureuse, une consolation, une faveur plutôt...

—Une consolation ?... Une faveur ?... interrompit le baron, surpris.

Parlez, ajouta-t-il brièvement.

—Ce pauvre monsieur Paul! Esprit Genroux, dont l'émotion allait croissant, nous l'aimions... tous... C'était pour nous comme le fils de monsieur le baron.

—Le fils! en vérité, fit Griffault, sourdement. Après.

—Accordez-nous, monsieur, à nous et à tous nos camarades, de le revoir une dernière fois.

Le Roi des Pins demeura quelques secondes pensif. Puis:

—Mais... comment voulez-vous?... faire venir, tant de personnes... les faire monter dans la chambre?...

—Si M. le baron le voulait... on pourrait placer le corps dans une des pièces du rez-de-chaussée; mes camarades et moi nous nous chargerions de dresser bien vite un catafalque convenable. En suite, nous, nos femmes et nos enfants... vous permettriez n'est-ce pas, monsieur le baron?... demain, dans la matinée... nous défilerions... en bon ordre, je vous le promets... nous dirions un dernier adieu... à celui que tous nous pleurons.

—Demain, dans la matinée... marmota le baron; s'accoudant à son bureau, il posa son front dans ses deux larges mains.

Il demeura ainsi longtemps.

Au frémissement de ses longs doigts, aux sursauts involontaires de ses épaules voutées, il était aisé de void que la demande l'agaçait fort.

Que se passait-il donc en lui? Quelles pensées tumultueuses frémissaient derrière ce grand front chauve, contractaient violemment ses sourcils touffus? Nul de ceux qui étaient là ne pouvait le deviner.

Genroux et ses compagnons attendaient anxieux. La faveur qu'ils étaient venus solliciter leur tenait au coeur.

Tous pleuraient l'infortuné Perliaux.

Le jeune homme, sans morgue aucune, d'un naturel bienveillant, aimait beaucoup les ouvriers. Il avait un mot aimable pour chacun, s'intéressant non seulement à eux, mais aussi à leur famille.

Cette condescendance de la part d'un jeune homme riche et d'une situation élevée les touchait profondément.

Le premier malheur qui l'avait frappé, la disparition de Thérèse, avait augmenté leur sympathie.

Le voyant si triste, si désolé, les saluant à peine maintenant, ils avaient compris son immense chagrin et s'étaient sentis émus. La catastrophe dernière lui avait été immense, intolérable, puisque le malheureux n'avait pas eu la force de la supporter plus longtemps. Nul d'entre eux, en effet, ne doutait que le jeune homme se fut donné la mort par désespoir de ne point retrouver la chère disparue.

Cependant le maître de l'usine ne parlait toujours pas.

—Pouvons-nous espérer, monsieur le baron hasarda Genroux.

—Je ne sais répondit-il. Cela demande réflexion.

—Retirez-vous, je vous ferai donner une réponse par M. Garcin.

Les ouvriers et leur contremaître saluèrent et sortirent.

Quand la porte se fut refermée sur eux le Roi des Pins se leva, et se promenant à travers la pièce:

—Ah! ah! non et non... mille fois non! Ah! par exemple!

Appelons Paz.

Et il sonna pour faire venir l'Espagnol qui se présenta bientôt.

Il conféra assez longuement avec lui.

Deux heures plus tard, Genroux n'ayant reçu aucune réponse, revint au château, à la recherche du sous-directeur. Il le trouva allant, fort affairé, du château vers l'usine.

—Eh bien, monsieur? interrogea le contremaître.

—Impossible, mon brave Genroux, tout à fait impossible, déclara le sous-directeur sans s'arrêter. M. le baron voit à ce que vous demandez des empêchements majeurs.

Un peu plus tard, Francès Dasque, le patron du Café de l'Avenir, et l'instituteur André Daus, qui, on s'en souvient, avait porté les premiers secours à Perliaux, se rencontraient sous la véranda de verre, devant la porte d'entrée du château.

Après être allés déjeuner chez eux, ils revenaient l'un et l'autre. Eux aussi, en effet, s'occupaient, sous la direction de Paz-Garcin, des funérailles de la mise en bière et autres formalités qui accompagnent tous les décès.

—Vous savez, dit Francès à l'instituteur, c'est pour demain l'enterrement.

—Pour demain? A quelle heure?

—Pour demain matin à neuf heures; M. Paz vient de me le dire; il s'en est entendu avec M. le curé de Sarzac. Celui de Saint-Martin-du-Gué y doit être aussi, celui de Gravet peut-être.

—Pour demain neuf heures! répéta Daus préoccupé.

—J'avais déjà vu M. le curé hier, fit Dasque; il voulait attendre; il n'était pas libre pour demain matin. M. Garcin l'a revu sans doute puisque c'est décidé.

—Enfin, dit l'instituteur, c'est drôle tout de même.

—Qu'est-ce que vous trouvez drôle, vous, monsieur Daus?

—Mais... l'enterrement pour demain neuf heures.

—Drôle, pourquoi?

—Pourquoi? C'est la nuit passée vers les trois heures du matin que le médecin a déclaré que tout espoir était perdu. Au moment de l'enterrement, il y aura donc à peine trente heures que le décès aura été constaté. Or, vous le savez bien, dans le cas de mort accidentelle, la loi veut que l'on attente quarante-huit heures au moins à procéder à l'inhumation. Elle devrait donc être ajournée jusqu'après demain.

—C'est vrai, monsieur Daus, c'est vrai ce que vous dites-là.

Peut-être, monsieur le baron, reprit-il, n'a-t-il pas pris garde...

—Avec ça, interrompit Daus, depuis huit ans qu'il est maire, et un gaillard comme lui à l'oeil à tout.

—Si on lui faisait apercevoir tout de suite... si l'on disait à M. Garcin tout au moins?

—Bast! moi je ne m'en charge pas reprit l'instituteur.

—Ni moi, continua Francès.

—Après tout, reprit Daus, si M. Griffault en décide ainsi, il doit savoir pourquoi; il doit avoir ses raisons.

—Et ça ne me regarde pas, je suis de votre avis.

—Au reste, il n'en reviendra pas, à présent, le pauvre diable.

—Evidemment. Toutefois, si la loi a défendu, dans ces sortes de cas, l'inhumer avant quarante-huit heures, ce doit être pour quelque chose.

—Vous n'avez pas remarqué un autre fait encore. Francès? interrogea Daus.

—Non. Qu'est-ce que c'est?

—Ces funérailles, cet enterrement... ça va être d'un pauvre, d'un mesquin...

—En effet.

—Au lieu de faire venir par télégramme les pompes funèbres de Mont-de-Marsan, qui auraient fourni toutes les draperies nécessaires, tendu la chambre mortuaire, la véranda, l'église. On aurait eu un corbillard aussi, avec des chevaux, quelque chose de bien.

Tout cela pouvait venir facilement par le chemin de fer. Tandis que l'on n'aura que la petite charrette à bras du village!

—Et la bière! ajouta l'instituteur.

—Ne m'en parlez pas. Dire qu'on l'a fait faire à Sarzac! C'est moi qui suis allé chez Prosper de la part de M. Garcin. On l'en a chargé; c'est un bon ouvrier, je ne dis pas le contraire.

—Oui, mais quand on est dans ce monde-là, est-ce que l'on ne fait pas une double pière, l'une en zinc, l'autre en chêne?

—Il aurait fallu, comme pour tout le reste, s'adresser à Mont-de-Marsan.

—On aurait eu le temps, si l'enterrement ne s'était fait qu'après demain.

—Et M. le baron, dit l'instituteur, tient, c'est évident, à ce qu'il ait lieu le plus tôt possible.

—Il faut convenir aussi, dit timidement Francès, que l'usine chôme pendant ce temps, et chaque jour de chômage représente, à ce qu'il parait, une grosse perte.

—Ah! ça, est-ce qu'on y regarde de si près, patron, quand on a le malheur de perdre un garçon pareil, aimable, une vraie perle!

—Ça, vous avez raison, mille fois raison, monsieur Daus.

—Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne montre pas de grands regrets.

—Il devait l'aimer pourtant.

—Qui diable sait? Est-ce qu'on y comprend quelque chose, à ce diable d'homme? Des fois il est aimable, gracieux même, je ne dis pas. Mais d'autre fois, brr... il vous a des façons de vous regarder... On n'aimerait pas à le trouver seul au coin d'un bois, si on avait le malheur de lui déplaire.

Les deux hommes, après avoir ainsi échangé leurs réflexions s'en allèrent, chacun de leur côté.

On avait envoyé des télégrammes à des parents éloignés et à de nombreuses personnes des environs, particulièrement à celles qui avaient assisté à la fête si brillante des fiançailles du malheureux jeune homme avec Thérèse Jouve.

Tous furent stupéfaits de la nouvelle.

Après la disparition de la fiancée, la mort tragique du fiancé! Ce dernier malheur paraissait à tous la conséquence du premier.

Combien, se disait plus d'un, le bonheur dure peu en ce monde. Qui eut pu prévoir, en effet, ces terribles événements en cette soirée radieuse du mois d'août passé, où les danses, les rires, les gais propos, le cliquetis léger des verres avaient rempli de leur joyeuse rumeur le parc et le château?

Dans la journée arrivèrent une cousine de Mme Griffault, qui habitait Tarbes, et quelques dames des alentours qu'elle voyait de temps à autre, et qui avaient pour elle une vive sympathie.

Le baron reçut de son côté, la visite du maire d'Hardengot et celle de M. Louet, le député des Landes, en ce moment en vacances chez lui à Mont-de-Marsan, visites purement officielles. Le premier de ces messieurs songeait à poser sa candidature au Sénat; le second se représenterait devant ses électeurs au mois d'août suivant, toujours pour la députation.

Ils avaient intérêt l'un et l'autre à se concilier le maître de l'usine de Sarzac, dont les quatre cents ouvriers, tous électeurs, à peu d'exceptions près, subissaient l'influence.

Au demeurant, ils n'avaient ni l'un ni l'autre pour sa personne, de sympathie aucune.

La mise en bière se fit le lendemain matin vers les sept heures par Prosper, le menuisier de Sarzac et ses aides, sous la direction de Paz-Garcin et d'André Daus.

(A SUIVRE)

LE MAGAZINE DE LA PATRIE

Les Maréchaux et l'Académie

L'Académie française va recevoir, le mois prochain, M. Henri Bergson qui est le dernier de ses élus, et puis elle songera à reprendre ses scrutins comme l'ont déjà fait les autres classes de l'Institut.

Il y a chez elle dix fauteuils vacants. Quels seront les candidats? Nous le saurons bientôt.

En attendant, comme on a parlé souvent, et hier encore, de la candidature probable du maréchal Joffre, et aussi des petits côtés de cette grande candidature, regardons les précédents.

Le premier maréchal de France qu'élut l'Académie, ce fut Villars. Il venait de sauver le pays par la victoire de Denain, la Marne de 1712.

Dans son discours de réception, le 23 juin 1714, le maréchal voulut reporter sur ses soldats l'honneur des suffrages unanimes que la Compagnie lui avait accordés :

"Votre illustre fondateur le cardinal de Richelieu ne désirait à notre nation qu'autant de constance et de fermeté à souffrir patiemment les fatigues, la faim, les longues peines de la guerre, qu'il lui connaissait d'intrépidité dans les plus grands périls.

Quelle joie aurait eu ce grand ministre, s'il avait imaginé que de nos jours les Français, par ces dernières vertus, jointes aux premières, l'emporteraient sur toutes les nations !

Nous les avons vus, pendant une campagne entière, souffrir sans murmurer le manque d'argent et de pain, jeter le pain dont ils avaient manqué pendant deux jours, pour courir plus légèrement au combat, et leur seule valeur leur tenir lieu de force et de nourriture.

Dans une action où leur retraite n'a pu être imputée qu'à la seule fatalité, on les a vus couvrir la terre de plus de vingt mille de nos ennemis et ne leur laisser qu'un champ où les vivants pouvaient à peine se placer sur les corps morts de leurs compagnons.

Pardonnez-moi, messieurs, cette légère marque de reconaissance pour ces vaillants hommes, auxquels l'Etat et le général ont de si grandes obligations. Ils vous auront celle de rendre leur action immortelles.

Et M. de la Chapelle, chancelier, qui recevait le maréchal au nom de la Compagnie, répondait au vainqueur de Denain:

"Vous avez su vous rendre maître de la Fortune, vous l'avez forcée à vous suivre et à vous obéir... Si nous vous associons à l'Académie vous associez l'Académie à vos triomphes."

Comme l'histoire se répète!...

Maintenant, les petits côtés. Villars s'était-il présenté à l'Académie? L'avait-on présenté?

On lit dans le journal de Dangeau:

"M. le maréchal de Villars avait écrit une lettre à un académicien pour la lire à l'Académie après son élection, dans laquelle il mandait que M. le cardinal de Rohan, M. le cardinal de Polignac et moi pouvions assurer la Compagnie qu'il recevait avec beaucoup de joie et de reconnaissance l'honneur qu'on lui faisait de le choisir."

De cette note de Dangeau il est permis d'inférer que le maréchal ne s'était pas présenté, et même qu'on ne l'avait pas présenté, du moins officiellement. Mais l'Académie, avant la lettre, dont quelque indiscrétion lui avait peut-être révélé l'existence, ne pouvait douter que le maréchal serait flatté de son suffrage; et elle l'élut à l'unanimité le 17 mai 1714.

D'autre part, Villars avait-il fait des visites? Nous n'avons trouvé aucun indice qu'il se fût acquitté ou affranchi de cette démarche, qui, d'ailleurs, pour traditionnelle qu'elle soit, se trouve, à l'encontre de l'opinion courante, bel et bien interdite par les règlements de l'Académie.

Le candidat avait fait demander à l'Académie de le dispenser des visites en personne et de lui permettre d'en charger son écuyer. C'était cavalier. Pourtant aucun des académiciens n'osa d'abord rejeter la proposition, excepté Duclos. Ce Breton tout d'une pièce, l'un des chefs du parti philosophique à l'Académie, où il exerçait une grande influence, éleva une vive protestation, et il ramena tous ses confrères à son sentiment. Il fut décidé que le maréchal de Belle-Isle ferait ses visites en personne, et il les fit...

L'Académie n'a compté jusqu'à présent au nombre de ses membres que six maréchaux de France: Villars, d'Estrées, Richelieu, Belle-Isle, Beauvau et Duras; et quatre seulement l'étaient quand elle les élut: le maréchal de Villars, en 1714; le maréchal d'Estrées, en 1715; le maréchal de Belle-Isle, en 1749; enfin le maréchal Duras, le dernier, en 1775. Deux siècles ont passé depuis qu'elle accueillit Villars, le plus glorieux. Les lauriers de Denain ont refleuri. Va-t-elle leur sourire encore?

LIGUE MARITIME

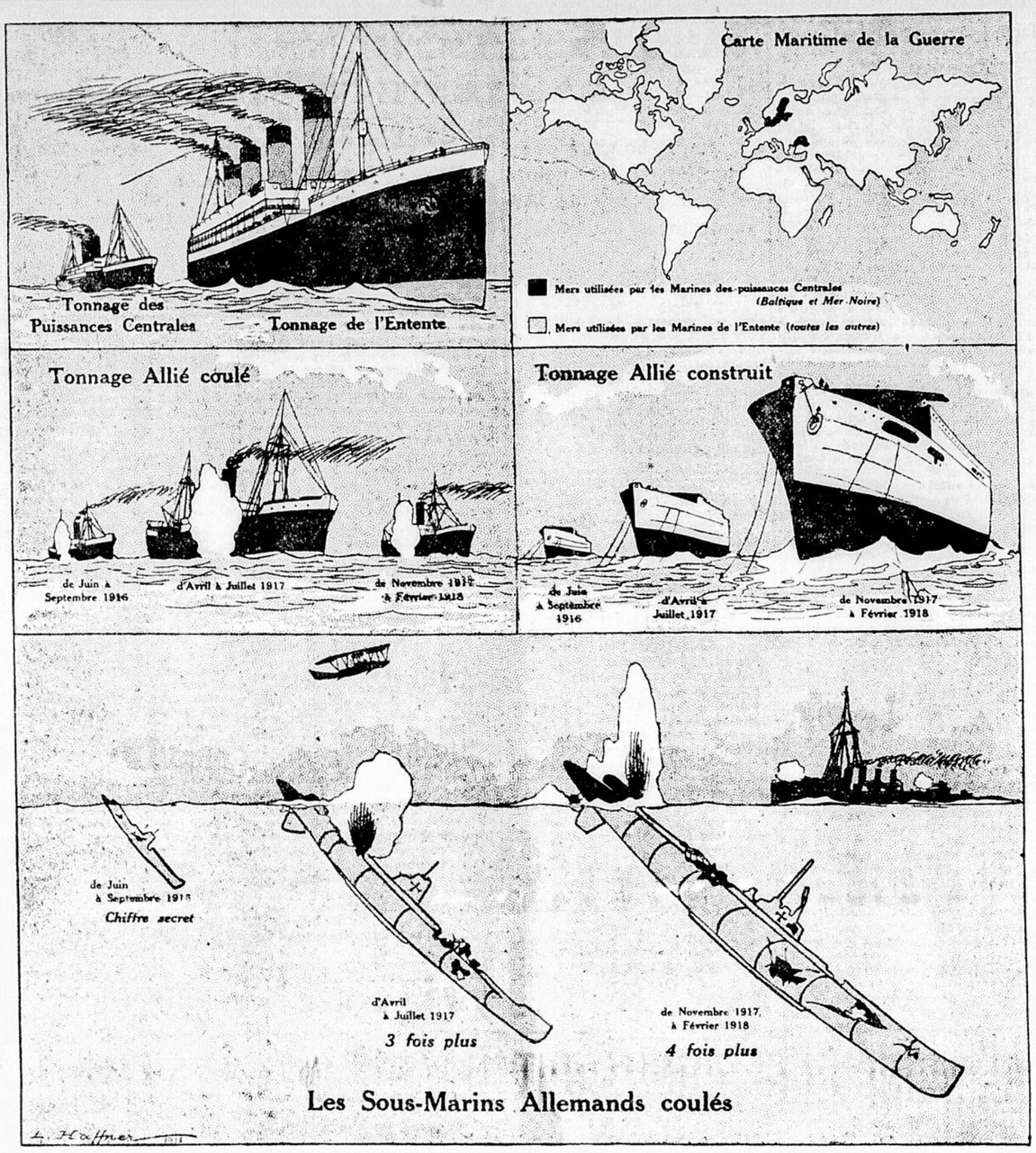
La carte ci-contre est publiée par la Ligue Maritime Française.

Les chiffres qu'elle fournit sont officiels. Nous trouvons dans une brochure de propagande de la Ligue Maritime Française quelques raisons pour lesquelles tout bon Français doit faire partie de la "Ligue Maritime Française."

Il faut faire partie de la Ligue Maritime Française pour être: les fils d'une nation prospère au dedans, respectée au dehors. Les bénéficiaires d'une agriculture productive, d'une industrie florissante, etc.

Ces raisons peuvent également s'appliquer à la Ligue Navale du Canada.

LES REALITES DE LA GUERRE SUR MER



Les Sous-Marins Allemands coulés

Le Dictionnaire après la guerre

Je ne pense pas manquer au secret professionnel en me rappelant ici la courtoise escarmouche dont, il y a une douzaine d'années, à une de nos séances, un mot fut entre nous la cause. Nous achevions la lettre B et le mot en question était: brutal. Melchior de Vogué, mentionnant que dans des lettres et des récits militaires, il avait vu fréquemment employer ce terme pour désigner le canon: Le brutal a parlé... Voilà qu'on entend le brutal... exprimait le voeu qu'on signalât cette acception. La chose allait être enlevée sans coup férir... mais Brunetière veillait. Il fonça. Il saisit le mot qu'il jugeait inadmissible dans ce sens, et avec son âpreté scolastique, procédant par périodes tranchantes, et de cette voix inoubliable qui taillait les arguments de l'adversaire et les faisait tomber un à un comme des branches mortes, il commença de mettre en pièces le malheureux mot. Vogué, noble et frémissant, résistait. L'autre n'arrêtait pas de décapiter ses raisons. Il s'était levé, il était venu prendre sur la table du milieu le Darmstetter et il le feuilletait du nez, myope aigu, opiniâtre, en clamant ces mots que j'entends encore et dont il martelait toutes les syllabes: "Non, mon cher confrère! Si je dis, même le 31 décembre, que je vais acheter demain, pour les étrennes de mon petit garçon, un brutal, personne au monde, personne ne saura ce que c'est. Tandis que si je dis que c'est un canon, je serai compris de tous."

On en convint. Vogüé le premier; et bien que Houssaye, Heredia, Coppée, moi-même aussi je l'avoue, nous eussions un faible pour le brutal, il resta sur le carreau. Nous fûmes vaincus.

Alors, me prenant maintenant à songer au jour où nous reviendrons à la lettre B, je ne puis m'empêcher de voir apparaître les mots fameux de la guerre qui, sur-le-champ, nous assailliront. Devrons-nous même attendre le lent retour, à son temps et à son heure, de cette lettre, la seconde de l'alphabet, pour étudier la question si délicate et si poignante qu'elle soulèvera? Non. Nous ne le pourrons pas, impatients de l'aborder.

Ayant aussitôt, après la paix conclue, lâché l'endroit où nous étions, pour reprendre du commencement, mis à l'épreuve dès la lettre A par alerter et arrosage qui se seront offerts avec simplicité, tout de suite le B, fertile et périlleux, nous harcèlera. Nous aurons les babillardes (pour les lettres), jolie et gaie trouvaille bien capable d'agréer. Nous aurons la becquetance qui est "l'ordinaire" du troupier; les bonhommes, c'est-à-dire Eux, et ce mot, très en sympathie au peuple des armées, se recommandera particulièrement, muni de puissantes références. Nous aurons boyau qui entrera tout seul...; et enfin le plus célèbre de tous, affreux, comique, horrible, admirable et terrifiant, répulsif et vengeur, parfait à l'oeil, à l'odorat, au poids, au son, expressif de tout ce qu'il veut, sous-entend, cingle, crache et certifie: Boche.

Ah! Qu'on le couronne! Pas de vote. L'unanimité. Debout, et d'acclamation. Défense de chipoter ses origines et de s'égarer au labyrinthe de son étymologie... Indiscutable et souverain, il faut que "Boche" reste et survive dans l'avenir. C'est lui l'immortel.

Et, au cours de nos travaux, désormais plus allègrement poursuivis, viendront se présenter en ordre et conduits chacun par leur Initiale, les autres mots nombreux que tant de fois nous avons prononcés, mieux que cela: vécus.... ceux-ci appartenant à la technique militaire, qui nous furent appris par les communiqués, tels que le "cran" et le "mordant", la situation "inchangée", l'artillerie bien "défilée", le mystérieux "nettoyage", la "relève", la position "repérée", sans oublier l'"observateur" exposé à des dangers que jusqu'ici ne faisait pas pressentir ce qualificatif un peu philosophe et de tout repos... et ceux-là, moins savants, pittoresques et familiers, parmi lesquels il nous faudra, coûte que coûte, puiser encore. "Embusqué" ne saurait être omis sans une flagrante injustice. "Crapouillot" défonce tout. La "marmite" est historique; on ne peut pas la renverser. "Poilu", bien qu'il n'ait jamais joui au front de toute la ferveur qu'a mise à l'adopter le civil, "poilu" pourtant aura fait le tour du monde, et Richelieu, du haut de sa barbiche lui sourira.

Certains nous feront hésiter. "Le jus... le singe" auront-ils des partisans? Qui sera l'avocat des "cuistots", de "pépère" et de la "guitoune"? Nul n'oserait, probablement. Il ne faudra pas non plus s'étonner ni nous en vouloir trop, si, à notre regret, tout le savoureux et abondant patois des braves reste dehors. Avec le tas des chaussures dont ils sont les splendides variantes, nous laisserons rangés à la porte, sur le palier, les "ribouis", les "pompes", les "croquenots", les "godasses", les "grolles", les "tartines"... Mille autres qui m'échappent, dont la perte me désole! Et "Rosalie"? Sera-t-elle laissée au clair? ou remise au fourreau?

Quoi qu'il en soit, je suis bien surpris que "Kamarad" et "Kultur", à bonne majorité, ne fussent retenus, pour être logiquement reportés à la lettre "K".

Quant à chiffon, il va de soi que nous ne manquerons pas de rétablir: "chiffon de papier", entre parenthèses (Allemagne, voir: traité).

Le mot "victoire", enfin, ce vieux mot, accolé d'abord à la Marne, ira baptiser ensuite, dans le dictionnaire de demain, des noms propres nouveaux.

HENRI LAVEDAN,

(Les Annales).

LA SEMAINE AMUSANTE DES ENFANTS

GAGNANTS

Les gagnants pour notre dernier concours sont:

M. Georges E. Vinet, 9 ans, Ste-Anne de Bellevue; Mlle Cécile Belcourt, 41 rue de Razilly, Ville Emard; M. Joseph Desmarais, 877 rue St-Denis; Mlle Madeleine Poissant, 11 ans, Saint-Edouard, comté de Napierville, P.Q.

—:o:—



Mlle MARIE-ROSE DUPRE, gagnante à notre dernier concours.

CONCOURS

RDE—TTE — ITF — ONN — EUN
SAN—ESA— COM — URA — SCA
UFS—SSE — ELE — AIR — SOE

Pour arriver à reconstituer ce proverbe, il faut simplement changer la place occupée par chaque groupe de trois lettres en laissant dans l'ordre où elles sont les trois lettres de chaque groupe.

Envoyez la réponse à la semaine amusante des enfants La PATRIE.

—:o:—

SOLUTION

NDO — TMO — YER
NEF — QUA — PEU
NNE — EIL — AUT
RDR — ABO — PAS

—:o:—

QUA — NDO — NNE
PEU — TNO — RDR
EIL — NET — AUT
PAS — ABO — YER

—:o:—

Quand on ne peut mordre il ne faut pas aboyer.

LA FILLE D'UN ROI ABANDONNEE DANS LES MONTAGNES

Dans l'ancien temps vivait, en Grèce, un roi qui était père de trois filles; Psyché, la plus jeune, rayonnait d'une beauté rare. Lorsqu'elle passait par les rues, les gens semaient des fleurs sous ses pas et la chérissaient. Mais lorsque le moment fut venu pour elle de se marier, le roi entendit une voix mystérieuse lui ordonnant de la conduire dans les montagnes et de l'abandonner là, dans le désert.

Hélas! se lamentait le peuple, notre jolie Psyché va être offerte en sacrifice!"

Et il en était bien ainsi. En effet, les gens n'avaient pas craint de dire que Psyché était plus belle que Vénus elle-même; c'était d'ailleurs vrai, mais Vénus, étant la déesse de la beauté, en avait conçu une vive irritation. Elle ordonna donc à son fils, l'Amour, de descendre sur la terre et de faire épouser à Psyché l'être le plus laid du monde.

Or, lorsque Psyché se trouva dans la montagne, un zéphyr se mit à souffler et l'emporta vers un palais inconnu. Là, des esprits invisibles la servirent, de douces harmonies remplissaient l'air autour d'elle et on lui apportait des mets délicieux. Le soir quelqu'un vint dans l'obscurité auprès d'elle et lui parla si tendrement que son coeur fut conquis et qu'elle accepta de l'épouser. Alors son époux inconnu lui dit :



"Psyché, tu peux faire tout ce qu'il te plaira dans ce palais que j'ai construit à ton intention. Il n'y a qu'une seule chose qu'il ne faut pas que tu fasses, c'est d'essayer de voir mon visage."

Il se montrait très bon et tendre pour elle, mais le jour, elle se sentait bien solitaire. Bientôt, le même zéphyr amena ses soeurs auprès d'elle et elles lui causèrent un vif chagrin en lui disant que, sur l'ordre de Vénus, l'Amour lui avait fait épouser un monstre.

"Car ton mari en est un! lui assurèrent-elles. Et c'est pourquoi il ne veut pas te laisser voir son visage!"

Le soir, Psyché alluma une lampe et contempla le jeune inconnu endormi. C'était l'Amour, ailé et radieux. Dans son mouvement de joie, Psyché laissa tomber de la lampe une goutte d'huile brûlante sur l'épaule de son époux qui se réveilla.

"Ah! Psyché! s'écria-t-il. Il faut nous séparer. Ma mère va savoir que je suis tombé amoureux de toi, et qu'au lieu de te marier à un monstre, je t'ai épousé en secret. Adieu!"

Là-dessus, ouvrant ses ailes, l'Amour s'envola. Le matin, Psyché se mit bravement en route pour essayer de le rejoindre et, après avoir erré tristement à travers le monde, finit par arriver au palais de la déesse Vénus. Elle y resta quelque temps comme servante, dans l'espoir de voir l'Amour, mais Vénus la reconnut et, plus irritée encore qu'avant, lui confia des missions dangereuses pour causer sa mort. Mais Psyché montrait tant de douceur dans son abandon et dans son chagrin que tout le monde sur terre prenait son parti et l'aidait. Alors Vénus forma un autre plan:

"Porte cette cassette d'or à la reine des Morts, lui commanda-t-elle, et demande-lui de la remplir du baume magique de la beauté."

Psyché savait que nul mortel n'était jamais revenu du Royaume des Morts; dans son désespoir elle monta au sommet d'une tour pour se jeter en bas. Mais les pierres elles-mêmes eurent pitié d'elle.

"Ne désespère pas, lui dirent-elles. Tu trouveras l'entrée du Monde des Morts au mont Tartare. Vas-y, et prends deux pièces de cuivre entre tes dents, et, à la main, deux gâteaux au miel."

Psyché suivit joyeusement leur conseil. Elle arriva dans le Royaume des Morts: un batelier fantôme lui fit traverser un fleuve et lui prit une de ses pièces de cuivre. Alors un horrible chien à trois têtes bondit sur elle, mais elle lui jeta l'un des gâteaux et il la laissa passer. La reine des Morts remplit la cassette et, au moyen de la seconde pièce et du second gâteau, Psyché remonta sur la terre ensoleillée et verdoyante.

Alors, elle ouvrit la cassette pour voir ce qu'elle contenait. Hélas, c'était justement ce sur quoi Vénus comptait! La cassette renfermait des vapeurs empoisonnées qui s'échappèrent en tourbillonnant vers son visage, la suffoquèrent, et la firent tomber inanimée dans l'herbe. Mais l'Amour avait veillé sur elle pendant toutes ses épreuves, il accourut à son aide et dissipa les vapeurs; puis, la prenant dans ses bras, il ouvrit ses ailes et l'emporta au séjour de l'immortalité: ils y vivent encore réunis dans une félicité qui n'aura jamais de fin.



Comment tient la garde, nos braves Zouaves.

Ce dessin a été exécuté par M. Garant, âgé de 13 ans, 43 rue Cazelais, St-Henri.

EN RETOUR

Ottawa, juillet 26.

Cher monsieur,

J'ai reçu ce matin votre cadeau qui me sera d'une grande utilité. Je vous remercie beaucoup et je vous en suis très reconnaissant.

Je demeure,

Votre tout dévoué,

JACQUES TISON,
Ottawa.



La Mouche. — Il y a longtemps que je n'avais pas patiner sur une aussi bonne piste."

ECHEC ET MAT

Un gentilhomme portugais avait ramené des Indes un singe de la plus remarquable intelligence. Il lui avait appris à jouer aux échecs si bien que le disciple battait souvent le maître. Celui-ci ayant un jour invité quelques amis à ce divertissement, le singe joua avec une telle habileté qu'il fit son maître échec et mat. Le Portugais, dépité, frappa à la tête son partenaire



et recommença la partie. Toutefois, il ne fut pas plus heureux. Le singe n'avait plus qu'un pion à avancer pour le faire de nouveau échec et mat; mais il se souvenait du soufflet. Prenant alors la précaution de se lever, il joua le coup décisif tandis que, par un bond rapide, il se réfugiait au fond de la pièce au milieu des éclats de rire de tous ceux qui prenaient part à une scène aussi singulière. "Si non è vero..."

L'ABEILLE ET LA FOURMI

A jeun, le corps tout transi,
Et pour cause,
Un jour d'hiver, la Fourmi,
Près d'une ruche bien close,
Rôdait, pleine de souci.
Une Abeille vigilante
L'aperçoit et se présente.
"Que viens-tu chercher ici?
Lui dit-elle. — Hélas! ma chère,
Répond la pauvre Fourmi,
Ne soyez pas en colère.
Le faisan, mon ennemi,
A détruit ma fourmilière;
Mon magasin est tari;
Tous mes parents ont péri
De faim, de froid, de misère.
J'allais succomber aussi,
Quand du palais que voici
L'aspect m'a donné courage.
Je le savais bien garni
De ce bon miel, votre ouvrage,
J'ai fait effort, j'ai fini
Par arriver sans dommage.
Oh! me suis-je dit, ma soeur
Est fille laborieuse;
Elle est riche et généreuse,
Elle plaindra mon malheur;
Oui, tout mon espoir repose
Dans la bonté de son coeur.
Je demande peu de chose;
Mais, j'ai faim, j'ai froid, ma soeur
— Oh! oh! répondit l'Abeille,
Vous discourez à merveille,
Mais, vers la fin de l'été,
La cigale m'a conté
Que vous aviez rejeté
Une demande pareille.
—Quoi! vous savez?—Mon Dieu, oui
La cigale est mon amie.
Que feriez-vous, je vous prie,
Si, comme vous, aujourd'hui,
J'étais insensible et fière;
Si j'allais vous inviter
A promener, ou chanter?
Mais rassurez-vous, ma chère,
Entrez, mangez à loisir;
Usez-en comme du vôtre;
Et surtout, pour l'avenir,
Apprenez à compatir
A la misère d'un autre".

DE JUSSIEU.

D.—Qu'est-ce qui est à l'abri et qui est toujours mouillé?

R.—Notre langue.

—:o:—

D.—Je me suis vu dans une place où personne ne sera capable d'aller?

R.—Dans un miroir.

—:o:—

D.—Que font les habitants de Paris quand il pleut?

R.—Ils laissent pleuvoir.

Cé pas Comme en l'An 1850

OU

Les idées du père Nézyme

Ou l'on parle de la grosse police et des signes qu'elle faisait à Belzémyre.— J'vas le dire à Mossieu Vireneuve.—Chez le chef Tremblay.—Les criatures qui vont tout ceux dans le bois.—Les polices-femmes.

La PATRIE présente aujourd'hui à ses lecteurs, le bon vieux père Nézyme, qui connait tout le monde, mais qui pour chacun est un inconnu.

C'est un nez fourré partout qui ne manque pas une séance du Conseil municipal qui assiste aux sessions à Québec et à Ottawa et qui cause avec M. Borden comme avec M. Laurier. Il donne souvent des conseils à sir Lomer Gouin et à M. Arthur Sauvé. De temps à autre, il jase avec M. Médéric Martin et se fait raconter par Sévère Picard, le beau temps où celui-ci était loup de mer.

C'est un petit vieux à la physionomie de fouine. Il donne son opinio sur les oeuvres et les hommes. Habillé à la mode de 1850, il porte un frac qui jadis fut noir, mais qui, actuellement est plutôt vert de Paris, si bien que l'on se demande, si Nézyme à l'âge de son frac, ou encore si c'est le frac qui a l'âge de Nézyme. A-t-il des cheveux ? — Presque pas. A-t-il une barbe? — Non, mais il a deux favoris qui en disent beaucoup. Sa bouche est dédaigneuse et marmotte toujours quelque chose. Ses yeux inquisiteurs, sont abrités par d'épais sourcils, qui cherchent sans cesse à trouver le prochain en défaut.

Nous l'avons rencontré au hasard d'une promenade à Notre-Dame-des-Souamps. Quand il apprit que nous étions journaliste, il nous combla de prévenances et d'attention, cependant qu'il se mettait en frais d'écheniller la paroisse.

"Ah! mossieu le journalisse, ça n'est pas comme en 1850 nous contiait-il. Ah! nom d'un seidlitz, il s'en passe des "tanantes", sur notre huspostenusse, et dire que sir Lomer ronfle comme Arbrutus, l'allemand. Ah! ce que j'en aurais à parler, si on me parmettait de saucer ma plume dans l'encerrier, mais dans vos papiers, il n'y a que vos rapporters qui écrivent.....

—Mais, père Nézyme, vous pourriez écrire une fois la semaine.

—Hum! je demanderai à Belzémyre, ma vieille, si elle veut, car vous savez, elle est un peut jalouse, et si j'avais des succès... Oh! monsieur le journalisse, que c'est donc pas comme en 1850. J'ai une idée. J'en parlerai pas à Belzémyre. Je ferai semblant de rien, et pour lui faire une surprise, je lui lirai ma pensée.

Hier, le courrier nous a apporté la lettre singulière et originale que voici. Nous la reproduisons telle quelle:

M. le journalisse,

Belzémyre, je lui ai joué eune patte. Alle ne sé rien. J'sus pour elle que Nézyme et pas un autre canayen. Elle est ignorante de mes kalités. Ah! les femmes, mossieu le journalisse, alles sont pas comme en 1850. M. Tramblé, le rugisseur du Sauvetage public, désire en avoére à son sarvice, pour arrêter les criatures, qui n'ont pas peur d'aller dans le bois, tout ceux. Belzémyre n'accepterait jamais un méquier pareil, et ma foi du bon yieu, elle a réson.

Aujourd'hui, ça n'est pas de Belzémyre et des polissefames que je veux vous entertenir. J'ai quéque chose sur l'est Thomas, et je veux m'en débarrasser, il y a assez longtemps que je souffre.

Je voudrais montrer aux constrisbuables de la maîtropole du Canada, qu'ils ne sont que des 100 coeurs et des bons arrien. Ils ne se rappellent donc plus de 1850.

Hier, mossieur le journalisse, je me promenais avec Belzémyre, sur



la rue Cinq-Larent, quand au coin de la Catherine, eune grosse polisse nous criaille "Estoppe! Estoppe!" Cé pas mon nom que je lui interprette. Je me batiste Nézyme et ma femme Belzémyre. Estoppe, o yousse, s'écozile-t-y encore.

C'est puet-aître un roussien que je glisse à ma moitié et ça veut p'teu-aître dire: Viens donc icite, vieux choome! ... J'avince. Belzémyre me suit et je lui parle. On manque toutes les deusses de se faire écraser. Belzémyre par une forgue et moé par les p'tits charres.

La pôlisse de nous criyoiller. Ai tôle you estoppe!

Viens-t'en Belzémyre. Je comprends. Y sgnifie que nous ne sommes en taule et qu'il nous en faut de cet estoppelà. Belzémyre qui paise 280 livres devient rouge comme un z'homare. Ah! Nézyme, l'éfronté, y me fait des signaux asteure.

Pourcoisque M. Tremblé emploit'y des étranges ? M. Vironeuve lesse donc tout fère asteure. Qu'ost-ce que cela dépant, m. le journalisse ! Estoppe ! Estoppe ! Pourquoisque pas dire cà auterment. Et pis, ces polisses-là, çé t'y ben utiles, dans les rues, à fère des signes aux criatures comme Belzémyre.

Y peuvent pas arrêtés les charres... gardez-nous autres. En 1850, y avait pas de polisse, et pis on était pamal. Ojirdui, on décède et les polisses arrivent, quand on est défuntisé.

En 1850, cà ne se passait pas commecà. Je me sus laissé acqurère, qu'il pouvait sauver les impurdences, mais pas avec des simagrés comme cà.

Belzémyre, les êmes pas, car les polisses, y font des signaux qui disent : Viens don par icitte!", M. le journalisse, j'sus allé voère M. Tremblé. Nom d'une sédlisse, il a une belle office et pis, y a toujours des polisses qui barôdent autour de lui ! Y a été poli et m'a fait assoère moé, pis Belzémyre.

—Qu'ost-ce que vous voulez ?

—Eben, je viens me plaindre d'une de vos polisses qui a fait des signes à Belzémyre.

—Qui çà, Belzémyre ? Connais pas.

—C'est ma moiquiée.

—Ah ! oui, ousque cet arivé ce drame-là.



—Sur la rue Cinq-Larent. J'étais sur le trottoi avec Belzémyre, quand une grosse polisse nous crie: Estoppe ! Estoppe ! et nous fait signe d'avincer. On avince, moé, pis Belzémyre, c'étadire, Belzémyre pis moé. On était pas rendu su lui quand Belzémyre jette un cri: une forgue passait. Jr'gorde, vla un charre qui se butte sur ma personne.

Pendant ce temps-là, la grosse polisse faisait des signes et parlaient de tôle et de stoffe.

Eclipsine a pas aimé ça, ces magnières-là. Cé pas une dame comme ça. En 1850, on ne roulait pas de cte fasson là. M. Tramblé, vivons nous dans la maîtropole ou dans la monopole du Canada ?

—Oui, oui, mon brave, vous avez pas compris la polisse. Stop, ca signifie d'arraitter en anglais, et les signaux, cé pas pour Belzémyre, pardon mademoiselle Belzémyre.

—Non, madame, que je vitupaire.

—Ca pouvait faire avant, a soupire Belzémyre.

—... mais ca essignifiait aux voéqures d'arrêter.

On é'sorti. J'lai pas cru, tout ce monde-là, cà se souquient. Monsieur le journalisse, nous vivons en guère. M. Vireneuve a ben raison. On a pas besoin de polisses.

Belzémyre en veut pas. On pourra pas les remplasser, mossieu le journalisses, par des siffleforts. Les gazettes en ont parlé déjà. M. Vireneuve, j'ai essayé à le voère a c'te propos. Y était sur un M. Crève l'âne, qui demeure sur un grand lac.

Pourquoisse qu'on ne "waginne" pas du côté de 1850. Mossieu le journalisse, etes vous marié!! Parmettrey-vous à une grosse polisse de faire signe à vot'dame, san le créeisque, que les p'tits chars y doivent pas marcher, pareille, comme si y avait pas un moteur à man, et un condocteur. Et pis, y a une clochette.

M. Vireneuve, y perle des combleurs, et des visses, mais y parlent pas des grosses polisses, au coin des rues.

Belzémyre se propose d'aller le voère et de lui compter çà. Elle est pareille que quand j'lai connue en 1850.

M. Vireneuve va se coucher tort, car elle est longue.

Je farme ma lettre Belzémyre s'avince, elle vient, j'sus un homme maure.

Mes sallauts,

Vot ami,

NEZYME.

A lire, la semaine prochaine, la seconde lettre du père Nézyme sur la prohibition.

LES CULTIVATEURS ENROLES VONT ETRE MIS EN LIBERTE

OTTAWA, 9. — Le pronostic relativement à la mise en congé des conscrits qui étaient cultivateurs ou employés de ferme au moment de leur enrôlement, afin d'aider à la conservation des récoltes, publié exclusivement dans la PATRIE hier est confirmé officiellement aujourd'hui.

Des ordres émanant des quartiers-généraux de la milice ici seront donnés incessamment aux commandants de district militaires et aux commandants de bataillons à l'effet de libérer immédiatement pour une période de six semaines les conscrits cultivateurs. Il est entendu que les conscrits cultivateurs, qui réclameront leur mise en congé pour aider à la conservation des récoltes devront spécifier pour quel fermier ils ont l'intention de travailler. Les conscrits ne toucheront aucune solde durant leur congé de six semaines. Il est aussi annoncé que le Conseil du service militaire donnera immédiatement des instructions à tous les régistraires et sous-régistraires à l'effet d'accorder un délai de six semaines aux conscrits cultivateurs des campagnes, fils de cultivateurs ou garçons de ferme susceptibles d'être appelés sous les armes d'ici à quelque temps. Les régistraires qui n'ont pas encore reçu d'instructions ont été néanmoins avertis de cette décision du gouvernement.

UNE TRISTE ODYSSEE

UN JEUNE HOMME DE FALL RIVER VIENT ECHOUER A MONTMAGNY.

QUEBEC, 8. — Un jeune homme de Fall River, Mass., arrivé ici hier affamé et sans le sou, a été victime d'un accident peu de temps après qu'il s'était trouvé de l'ouvrage aux moulins à Montmagny. Il est tombé en bas d'un échafaudage assez élevé et c'est par miracle qu'il s'en est tiré avec de légères contusions.

Il se nomme William Belzile et est âgé de 17 ans.

Son histoire est des plus triste. Il n'avait que deux ans lorsqu'il perdit ses parents, depuis ce jour il végète et voyage d'un endroit à l'autre pour gagner sa vie.

EUX AUSSI VOULAIENT JOUER AUX EMEUTIERS

Un incident, jeudi soir, au coin des rues Windsor et Ste-Catherine.

On rapporte qu'un certain nombre de civils, jeudi soir, ont incité des soldats de retour du front à imiter les émeutiers de Toronto en faisant le sac d'un restaurant bien connu. Plus de cent personnes s'étaient réunies au coin des rues Ste-Catherine et Windsor pour inciter les soldats à se joindre à elles pour opérer ce raid.

Les soldats de retour du front refusèrent de se joindre à ces personnes et on informa aussitôt les officiers de l'association des Vétérans de la Grande Guerre, au club Khaki rue Dorchester, des désordres qui pouvaient survenir. Plusieurs officiers du club se rendirent sur les lieux et n'eurent pas de difficultés à empêcher les soldats de se joindre aux émeutiers qui se dispersèrent aussitôt.

Les officiers de l'association ci-dessus nommée ont déclaré hier soir, qu'ils croient que des gens de Toronto sont venus ici pour inciter les soldats de retour du front à commettre les mêmes émeutes que celles qui ont eu lieu à Toronto. Ils n'ont pas eu de succès.

L'affaire a été rapportée aux autorités militaires de Montréal qui ont décidé de ne pas intervenir car elles croient que la police municipale est capable de prévenir aisément tout désordre.

MORT DE M. A. M. BELL

HALIFAX, 8. — M. A. M. Bell, président de la Cie Bell (quincailleries), ex-président du Board of Trade, gouverneur de l'Université Allison, est mort hier soir.

L'"INVINCIBLE" CONSTRUIT EN VINGT-QUATRE JOURS

Record de construction navale aux chantiers des Etats-Unis.

NEW-YORK, 8 — Dans l'après-midi de dimanche dernier on a lancé l' "Invincible", steamer de 12,000 tonnes, qui a été construit dans les chantiers navals d'Alameda en vingt-quatre jours.

C'est le record du monde ! Le navire le plus rapidement construit jusqu'à ce jour a été le "Tuckakkoe", lancé à New-York vingt-sept jours après sa mise en chantier.

MORT SUBITE DE MME C. ROBITAILLE

EN PROMENADE CHEZ DES AMIES AU CAMP DE PORT-AUX-QUILLES.

QUEBEC, 10 — Mme Charles Robitaille, de cette ville est décédée subitement au camp de Port-aux-Quilles, à 4 milles de St-Simon, elle était en promenade chez des amies et venait de faire une excursion. Elle venait de prendre des rafraichissements lorsque tout à coup elle sentit un malaise et peu de temps après la mort avait fait son oeuvre.

NOMINATIONS PROVIMCIALES

QUEBEC, 10. — Le gouvernement provincial a fait récemment les nominations suivantes: M. J.-T. Donohue, industriel de Québec, juge de Paix pour le district du Saguenay; M. François Bourret, négociant de Québec, juge de paix pour le district de Québec; M. Edward F. MacMahon, gentil homme, Napoléon Deguise, employé des postes, Montréal, juges de paix pour le district de Montréal.

EN L'HONNEUR DE LA PREMIERE INSTITUTRICE

LES INSTITUTRICES DE LA PROVINCE DE QUEBEC CELEBRERONT LA MEMOIRE DE MADAME LOUIS HEBERT.

QUEBEC, 10.—La commission de l'exposition provinciale de Québec vient de décider, à l'occasion des fêtes qui auront lieu le 3 septembre en l'honneur de Louis Hébert, d'organiser une belle manifestation en l'honneur des institutrices de la province qui auront ainsi l'opportunité de venir rendre hommage à la première institutrice du Canada, l'héroïque épouse de Louis Hébert, Marie Rollet. Ainsi toutes les institutrices de la province sont cordialement invitées à venir le 3 septembre, "Jour de Louis Hébert", au parc de l'exposition où il y aura une belle manifestation en leur honneur. On sait que l'épouse de Louis Hébert voulait collaborer à l'oeuvre patriotique dont son noble époux fut le premier à prodiguer les bienfaits de l'instruction aux quelques enfants que la colonie comptait alors et aux petits sauvages.

LE CONSUL ANGLAIS A MOSCOU EST FAIT PRISONNIER

Les Bolshevikis s'emparent de sa personne, en manière de représailles.

LONDRES, 10. — L'"Evening News" et le "Daily Mail" annoncent que le consul anglais à Moscou, M. J. O. Wardrop et le consul-général M. H. B. Lockhart ont été arrêtés à Moscou par les Bolsheviki avec six anglais attachés au consulat et plusieurs diplomates français.

Ces journaux attribuent au Ministère des Affaires Etrangères un rapport qui dit qu'il n'y a pas lieu de croire que les Anglais ont tué à Archangel, alors qu'ils étaient en mission, le représentant du Soviet (gouvernement russe) et ils ajoutent:

"On a fait le coup de feu à Archangel, lors du débarquement de la mission diplomatique, mais le feu a été ouvert par les Bolsheviki. L'arestation de M. Lockhart est un acte violant la loi internationale et sera regardé comme tel par l'Angleterre.

On s'est donc opposé hostilement à notre arrivée à Archangel".

L'ITALIE AUSSI

WASHINGTON, 10. — L'Italie se joint à la France pour reconnaitre le pouvoir des Tchèco-Slovaques. L'Italie consent, elle aussi à aider les Slovaques de concert avec les Etats-Unis, l'Angleterre, le Japon et la France.

EXPOSITION DE VALLEYFIELD

ELLE AURA LIEU DU 17 AU 21 SEPTEMBRE.

VALLEYFIELD, 10. — L'exposition régionale de Valleyfield aura lieu du 17 au 21 septembre prochain, c'est-à-dire un mois plus tard que les années précédentes.

Cette date est certainement plus avantageuse, à plusieurs points de vue; à cette époque, les récoltes sont presquement terminées, aussi beaucoup d'exhibits de l'industrie agricole, étant arrivés à maturité y seront exposés.

Cette exhibition, malgré sa date un peu précoce, fut toujours un véritable succès; mais cette année MM. les directeurs, avec raison, formulent les plus brillantes perspectives.

A tous les magnifiques spécimens d'animaux et d'objets exposés viennent s'ajouter les grandes courses de chevaux toujours captivantes pour les amateurs.

"QUE POUVIONS-NOUS FAIRE, SINON NOUS BATTRE ?"— DECLARE L'HON. Dr BELAND

Dans le discours qu'il a prononcé hier à Louiseville, le Dr Béland fait les plus grands éloges de nos soldats et se réjouit de la part qu'ils ont prise dans la guerre.

ENTHOUSIASTE RECEPTION

LOUISEVILLE, 12 — La réception faite dans son pays natal au Dr Béland, a été des plus enthousiastes. C'était une grande famille qui fêtait le retour de l'un de ses enfants le plus cher et le plus admiré.

L'hon. Béland était accompagné de sa fille Mlle J. Béland; de l'hon. Jacques Bureau, de l'hon. Tessier, ministre de la voirie dans le cabinet provincial; de M. Rod. Tourville. Il fut reçu par le maire de Louiseville, M. A. Clément, qui lut l'adresse de bienvenue; le sénateur Legris, le chanoine Béland, M. Dubeau, ex-député de Joliette, étaient aussi présents.

On avait annoncé que le Dr Béland ferait à Louiseville des déclarations dont il avait cru bon de s'abstenir depuis son arrivée. Il a en effet prononcé un discours qui a soulevé l'enthousiasme de la foule et qui lui a valu une longue ovation. Il fit appel au bon sens et à l'esprit de justice de ses auditeurs. Il rappela dans quelles circonstances la guerre fut imposée aux Alliés.

—"Que pouvions-nous faire?" demanda-t-il. "Dans une guerre qui nous fut imposée par la force, comme j'en ai été convaincu par ma propre expérience, que pouvions-nous faire, sinon nous battre ?

Je ne puis mieux faire en vous disant ceci, que de vous rappeler le dicton : Faites aux autres ce que vous voudriez qui vous soit fait. Imaginez que vous êtes une petite nation et que vous êtes attaqués par un pays beaucoup plus puissant que le vôtre, comme la Belgique l'a été pour l'Allemagne; ne seriez-vous pas heureux de voir d'autres nations se ranger de votre côté et vous défendre contre l'agression ?

C'est ce que font la Grande-Bretagne, la France et les autres Alliés à l'égard de la Belgique, de la Serbie et des autres petites nations. Vous accomplissez un devoir patriotique et vous avez toutes les raisons d'êtres fiers de votre oeuvre et de vos soldats."

Ces paroles soulevèrent des applaudissements unanimes.

A l'église on chanta le Te Deum et M. le curé prononça une fraternelle allocution dans laquelle il évoqua les prières de Mme Béland si heureuse de revoir son fils.

Les officiants furent Mgr Gérin, curé de St-Justin; le chanoine Béland et le chanoine Paquin.

Le sénateur Legris souhaita la bienvenue au nom de la population de Maskinongé; on offrit des roses au docteur et à sa fille.

Lorsque le Dr Béland se présenta pour parler, il fut l'objet d'une ovation indescriptible.

De ce discours nous extrayons les passages suivants Après avoir payé un tribut à son pays natal qu'il proclame le plus beau du monde, le plus captivant, le Dr Béland parle de l'Europe qui n'est plus, dit-il, qu'un vaste camp retranché et déclare que l'Allemagne est cause de la guerre.

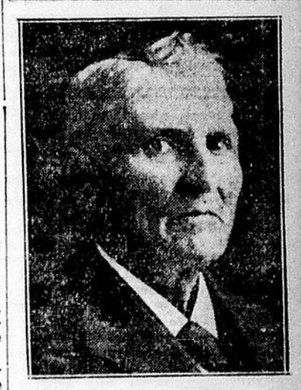
La grande doctrine de l'Allemagne, dit-il, c'est "la force prime le droit".

Parlant du Canada, M. Béland dit:

On s'est toujours plu ici à considérer comme hors d'atteinte des coups de l'Allemagne. On se disait qu'on était à trois mille milles de l'empire allemand, et on se reposait sur cette distance que l'on croyait infranchissable. Mes amis, dans ce siècle de progrès, rien n'est impossible. Et le continent américain est aujourd'hui à portée de l'Europe, aussi bien que la France et l'Angleterre sont à portée de l'Allemagne. On n'est pas plus en sûreté ici que là-bas. Le jour où l'Allemagne dominera l'univers, elle dominera l'Amérique; et le jour où elle dominera l'Amérique, elle imposera ses conditions économiques. Il faut en venir là, et je me suis réjouis de voir le Canada se lancer généreusement dans cette guerre, faisant des sacrifices énormes de la vie de ses fils et de son argent. Le Canada aura, pour une grande part, droit au succès qui couronnera les efforts des nations alliées.

J'ai visité, avant de m'en revenir au Canada, l'Angleterre ,notre mère patrie, et là j'ai rencontré des unités canadiennes-françaises, entr'autres le 10e régiment de réserve, commandé par le col. Desrosiers de Montréal. J'ai vu défiler ce régiment et j'ai senti courir à travers mon être un frisson d'admiration. Ce sont des soldats magnifiques commandés par des officiers élégants et à l'allure brave. Chose incroyable, tous sont de bonne humeur, de la meilleure humeur possible. Ils ne désiraient qu'une chose: aller au front le plus tôt possible. Et quand je causais avec eux ils me demandaient de faire quelque chose pour faire exaucer ce désir.

Sur le front, il peut y avoir dix, quinze, vingt mille soldats canadiens-français dans les unités exclusivement canadiennes-françaises, mais il y en a une grande quantité dans les régiments de la province d'Ontario, du Manitoba, des provinces de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Je ne peux pas vous le dire d'une façon catégorique, car je n'ai pas la preuve certaine du fait, mais quand j'étais en Angleterre on m'a dit que si l'on visitait les divisions anglaises, on verrait plus de quarante mille sol-



M. J.-ADELARD CLEMENT, maire de Louiseville, qui a souhaité la bienvenue au Dr Béland.

dats d'origine canadienne-française. Combien y a-t-il de nos compatriotes qui ont émigré, il y a cinquante ans, il y a vingt-cinq ans, et dont le nom a été changé ?

Et nos soldats, de l'autre côté, comme ils sont braves ! Ils envisagent la mort avec le sourire sur les lèvres. C'est incroyable ! Je les ai vus, j'ai causé avec eux. Ils ont dans le coeur le sentiment du devoir accompli. Voilà la plus grande satisfaction qui soit donnée à un chrétien à travers l'exil et la capti-

(SUITE A LA 11ème PAGE)



Assurez-vous du Poids

Ayez la certitude que les marchandises que vous achetez et que vous vendez pèsent le poids correct. Le poids correct est assuré avec les

Balances Union de Fairbanks

Ce sont les balances les plus commodes comme grandeur pour les pesées légères en général. Elles remplacent les balances à ressort de l'ancien temps, condamnées par le Gouvernement Canadien.

Complètes avec plateau en fer-blanc, plateforme de 10½ x 13½", fléau simple en cuivre et poids extra. La capacité du plateau des Balances Union de Fairbanks est de 30 livres, par demi-onces— la plateforme, de 240 livres par quarts de livre.

Ecrivez à notre succursale la plus proche pour informations et prix.

The Canadian Fairbanks-Morse Co., Limited

St-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary, Saskatoon, Vancouver, Victoria.

74

LE CALENDRIER COMIQUE



LE MASQUE CONTRE LES GAZ ASPHYXIANTS

—Tout de même, mon vieux Tommy, si tu veux envoyer ton portrait à ta fiancée, ne te fais jamais photographier avec ce fourbi-là ! ! !



—Pourquoi donc n'avez-vous pas été pris, vous qui êtes si fort ?

—Il est trop gros, madame, il n'entrerait pas dans les tranchées.

DOMAINE DU CULTIVATEUR

LE CHARBON OU LA FIEVRE CHARBONNEUSE

La fièvre charbonneuse, plus communément appelée charbon, est une maladie hautement contagieuse des animaux, contractée par l'introduction sous la peau de matières infectées (sang ou tissus de l'animal mort de la maladie, terre ou autres matériaux contenant des organismes vivants du charbon). La contagion est considérée comme si grave que cette maladie paraît sur la liste donnée dans la "Loi des épizooties". Elle peut se communiquer à tous les animaux à sang chaud, les hommes eux-mêmes contractent souvent le charbon et en meurent.

Le charbon attaque de préférence les bovins, les chevaux, les moutons et les porcs. Il se produit à toutes les saisons de l'année, spécialement en été et en automne. La contagion vient souvent des tanneries. Il peut y avoir dans ces tanneries, des peaux provenant d'animaux morts du charbon et les organismes de la maladie, sortant dans l'eau où l'on a fait tremper des peaux infectées, infectent à leur tour, la rivière ou le ruisseau dans lesquels on fait écouler ces eaux de trempage, ainsi que toutes les terres basses qui peuvent être inondées par elles.

CAUSES

L'organisme du charbon a été l'un des premiers à attirer l'attention. Sa dimension relativement forte fait qu'il est possible de l'apercevoir dans le sang avec les microscopes que l'on employait vers 1860. La maladie avait été diagnostiquée avant cette date, mais il avait été impossible d'identifier les germes qui la causaient, parce que les microscopes que l'on avait alors ne grossissaient pas suffisamment. Nous devons à Pasteur, le chimiste français dont les recherches sur les diverses phases de la fermentation nous ont permis de mieux comprendre les maladies et leurs causes, une dette durable de gratitude pour avoir jeté tant de lumière sru la question du charbon.

Le charbon est causé par un bacille, organisme ou germe, en forme de bâton, qui se multiplie avec une grande rapidité dans le sang. Lorsque ce bacille sèche, il se transforme en une spore, qui est une phase de repos; il peut résister sous cette forme à de hautes températures et à d'autres conditions défavorables qui tueraient le germe s'il n'était sous forme de spore. C'est justement cette phase de spore qui fait qu'il est si difficile de combattre une épidémie. Les étables, les cours et même les sols deviennent imprégnés de germes, et leur désinfection offre bien des difficultés. En traitant une explosion de la maladie, le Ministère prend en considération les divers facteurs connus, et les traite de façon à sauvegarder les intérêts de tous.

DIAGNOSTIC

Le diagnostic du charbon ne présente pas de grandes difficultés pour ceux qui ont étudié la science de la bactériologie, car il suffit d'examiner le sang d'un animal mort pour découvrir presque immédiatement la cause. L'apparition subite de la maladie, son cours rapide suivi de la mort, suffisent pour éveiller les soupçons. Si l'on soupçonne le charbon, que l'on se mette immédiatement en communication avec l'inspecteur vétérinaire le plus proche, qui peut, grâce à so nexpérience, déterminer exactement la nature de la maladie dont la bête est morte. Il prendra également les mesures nécessaires pour empêcher sa propagation. Lorsque l'on soupçonne le charbon, il ne faut pas enlever la peau de la bête, car en faisant ainsi, on met en liberté les germes qui seraient complètement détruits par la décomposition du cadavre. Ces cadavres doivent être brûlés immédiatement, ou enfouis profondément dans de la chaux vive lorsqu'il est impossible de les brûler.

EPIDEMIES

Des épidémies du charbon se sont produites dans différentes parties du Canada. La plus grave peut-être, est celle qui a eu lieu à Swift Current, Sask., en 1901; les troupeaux de la Canada Land and Ranch Company en ont beaucoup souffert. Sur les trente mille moutons exposés à l'infection, trois mille sont morts. Trois hommes ont contracté également la maladie, mais ils ont pu se remettre grâce à un prompt traitement. Trois chevaux en sont morts, mais aucun bovin n'a été attaqué. La région infectée couvrait une superficie d'environ 75 par 25 milles, le long du creek Swift Current. On a réussi à maîtriser l'épidémie, grâce aux précautions sanitaires prises par le docteur J. C. Hargrave de Medicine Hat, et l'auteur de scet article. Nous avons employé le vaccin comme précaution supplémentaire sur un grand nombre de moutons. La maladie n'a pas depuis reparu dans cette localité.

Le diognostic a été confirmé par les méthodes du laboratoire et les inoculations d'animaux. Nous n'avons pas réussi, en cette occasion, à établir définitivement l'origine de l'infection, mais des preuves indirectes nous donnent à croire qu'elle a été amenée par des tondeurs de moutons de la République Argentine.

En l'automne de 1916, une épidémie éclata à Oshawa, Ontario. Quelque vingt-cinq bêtes bovines et un cheval moururent du charbon. Une enquête nous a appris que la maladie avait causé des décès isolés les années précédentes, mais que le diagnostic avait été inexact, et que le charbon n'avait pas été soupçonné. Un certain nombre d'hommes contractèrent le fléau, l'un d'eux mourut en mars 1917. C'est le premier cas humain dans cette localité où le diagnostic ait été confirmé par l'examen microscopique. Les rives du creek dans lequel les eaux de lavage et les autres eaux d'une tannerie se déchargent, ont été trouvées infectées de germes du charbon.

Tous les ans, de petites épidémies sont souvent signalées à la division qui prend promptement des mesures de prévention. Nous avons l'habitude, depuis bien des années, de recommander la vaccination des animaux qui se trouvent sur les lieux infectés. Lorsque cette mesure est fidèlement mise à exécution, il est bien rare que l'apparition du charbon ait des suites fatales.

LE VACCIN DU CHARBON

Comme nous recommandons l'emploi du vaccin du charbon dans les endroits où la aladie a fait son apparition, une description sommaire offrira sans doute quelque intérêt.

Les vaccins de charbon sont des cultures atténuées ou affaiblies du germe qui cause le charbon (bacillus anthracis). Cette atténuation ou cete affaiblissement du germe se fai au laboratoire; il ne peut sans danger se faire ailleurs.

Le vaccin du charbon confère la protection, la résistance, ou l'immunité contre une infection subséquente, artificielle ou naturelle.

Il faut deux vaccins pour protéger ou immuniser un animal contre le charbon. L'animal passe par deux attaques légères, convenablement graduées. Ces attaques ne lui causent en général aucune incommodité, sauf une légère élévation de température. Il est bon de prendre un soin spécial de ces animaux pendant ces deux légères attaques de la maladie. Il faut éviter de les exposer à une température inclémente ou à des extrêmes de froid ou de chaleur.

Le vaccin employé sur un animal déjà attaqué du charbon, ne l'empêche pas de mourir. L'emploi du vaccin du charbon pendant une épidémie de la maladie ou immédiatement après, peut être suivi de mort.

C'est parce que, dans certains cas, les germes du charbon se trouvaient déjà dans l'organisme de l'animal et que leur développement a été stimulé par le vaccin. Ce sont là des accidents qu'il est difficile de prévenir. On doit prendre, immédiatement, avant l'inoculation, la température de l'animal à vacciner: si cette température est élevée, il faut attendre pour vacciner qu'elle soit redevenue normale.

On peut également, par l'emploi d'un vaccin-sérum, conférer très rapidement l'immunité ou la résistance au charbon; cette méthode élimine aussi quelques-uns des dangers qui suivent la vaccination ordinaire. Le traitement au sérum consiste à injecter un sérum protecteur d'un côté du cou de l'animal à traiter; immédiatement après on injecte le vaccin de l'autre côté du cou. Il en rséulte, au bout de dix jours, une protection ou une immunité efficace. Il est inutile alors de traiter deux fois les animaux à protéger et le vaccin lui-même est plus sûr. Le sérum protecteur, employé au cours d'une épidémie sur des animaux déjà malades ou qui ont une température élevée, les aide à combattre l'infection et peut les empêcher de succomber.

Dans les cas du charbon humain, l'expérience a démontré que ce sérum offre les plus grandes chances de succès lorsqu'il est employé au cours d'une épidémie sur des animaux déjà malades ou qui ont une température élevée, les aides à combattre l'infection et peut les empêcher de succomber.

Dans les cas du charbon humain, l'expérience a démontré que ce sérum offre les plus grandes chances de succès lorsqu'il est employé dès que l'on soupçonne l'infection. Un certain nombre de guérisons ont été attribuées à l'emploi de ce sérum.

Tous les animaux qui doivent être tenus sur des lieux que l'on sait infectés de charbon devraient être vaccinés au moins une fois, sinon ils sont exposés à contracter la maladie.

SOCIETE D'AGRICULTURE DU COMTE LAVAL

EXPOSITION REGIONALE TENUE A STE-ROSE LE 11 SEPTEMBRE 19188.

1.—L'Exposition est ouverte à tous les membres des sociétés d'agriculture des comtés Hochelaga, Terrebonne, l'Assomption, Laval et Deux-Montagnes et durera un jour: le onze eptembre 1918.

2.—L'Exposition s'ouvrira le 11 septembre à 9 heures du matin et se fermera à 4 heures p.m.

3.—Les entrées devront être faites au bureau du secrétaire, M. P. A. Longpré, dans la ville de Ste-Rose, comté Laval, durant les huit jours précédant le premier jour de l'Exposition. Tout billet pour une entrée, donné durant les jours de l'Exposition, sera chargé 50 cts extra.

4.—$1.00 devra accompagner la demande pour les entrées et $1.00 pour devenir membre de la Société pour ceux qui ne le sont pas déjà. Les entrées seront retournées avec une carte d'admission gratuite sur le terrain pour le temps de l'Exposition.

5.—Le jour de l'Exposition tous les articles qui doivent être exhibés dans la bâtisse principale devront être placés à 11 heures a.m. Les portes de la bâtisse devant être positivement fermées à midi précis.

ELLES CUEILLENT DES FRUITS

Les jeunes filles qui suivent les cours de l'Université de la Colombie-Anglaise travaillent en ce moment à cueillir des fruits dans cette partie du pays et à les mettre en conserves. L'an dernier, ces jeunes filles ont accompli un beau travail en ce sens, et elles promettent cette année, de la continuer sur une plus grande échelle. Des centaines de jeunes filles, qui ne sont pas de l'Université se sont également imposées la tâche patriotique de cueillir des fruits et de les mettre en conserves.

Chaque soldat doit compter sur vingt moutons



Il faut à chaque soldat la laine de vingt moutons pour qu'il soit convenablement vêtu. En Canada, la moyenne n'est que de 5½ moutons par soldat. Non seulement, la laine est en grande demande à un prix élevé, mais encore la viande donne des recettes appréciables. Dans certaines parties du Canada, l'élevage des moutons devrait se faire sur une plus grande échelle. Les municipalités ne devraient par tarder à prendre les moyens de développer l'élevage du mouton.

ANIMAUX DE LA FERME

UNE DIMINUTION DE 100,000,000 DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA GUERRE.

Depuis le commencement de la guerre, le nombre d'animaux de la ferme a diminué dans les nations alliées de 45,787,000, pendant qu'en Allemagne, la réduction n'a été que d'environ 18,000,000. Ces chiffres comprennent les bêtes à corne, les moutons, et les porcs. Dans les pays neutres, le chiffre de la réduction chez les animaux de la ferme a été de 1,412,000. En résumé, la diminution totale du bétail en Europe a été d'environ soixante-cinq millions, sans compter les bestiaux de l'Autriche de la Turquie et de la Russie. Si ces derniers étaient comptés, le chiffre total serait probablement porté à plus de 100,000,000 de bestiaux.

On calcule qu'une bête à corne comporte 500 livres de viande préparée; le mouton environ 40 livres et le porc environ 150 livres. Ceci représenterait à peu près les pertes suivantes en viande:

Nation.	Poucentage de perte en viande
Groupement des alliés ...	28.7
Angleterre	12.5
Belgique.....	82.0
France	21.4
Italie	17.6
Allemagne	36.3
Nations neutres d'Europe.	0.9

Si l'on considère la condition déplorable des animaux de la ferme qui existe encore en ce moment, et leur réduction en poids, on peut facilement se rendre compte que la situation de la viande en Europe est passablement compromise.

Propriétaires de Chevaux

Faites usage du



CAUSTIQUE BALSAM DE GOMBAULT

Un Remède Sûr, Rapide et Certain

Le remède le plus EFFICACE, le meilleur que l'on ait jamais usé. Remplace tous les liniments pour la force et la puissance d'action. Enlève les meilleures et les enflures des chevaux et des bestiaux. L'EMPORTE SUR TOUS LES CAUTERES ET LES POINTES DE FEU. Ne laisse jamais de marques, ni de bleimes.

Chaque bouteille est vendue avec garantie de satisfaction. Prix: $1.50 la bouteille. (A vendre chez les pharmaciens) ou envoyé par express, franc de port avec instructions complètes sur le mode d'emploi. Ecrivez pour la circulaire détaillée.

THE LAWRENCE-WILLIAMS CO., Toronto, Ont.

RALLIEMENT AGRICOLE DANS NOTRE PROVINCE

Une importante assemblée a lieu, hier, à Saint-Hyacinthe, à laquelle on étudie le plan d'une association agricole.

ST-HYACINTHE, 9 — A la réunion des agriculteurs tenue hier à St-Hyacinthe il a été proposé de former une association dans le genre de celle des "Grain Growers".

M. T. D. Bouchard, député du comté et maire de Saint-Hyacinthe, M. l'abbé Arthur Allaire, missionnaire agricole, M. Alphonse Désilets, agronome officiel et représentant le ministre de l'Agriculture de la province, et des cultivateurs en vue ont tour à tour adressé la parole aux congressistes, leur faisant voir l'importance de l'organisation.

Au cours de la soirée, un comité de direction fut nommé dans le but de jeter les bases pratiques de l'organisation. Les agriculteurs peuvent espérer de prendre dans un avenir prochain dans le monde économique et politique la place que leurs confrères des autres provinces occupent chez eux.

M. Anthime Arès, élu président de l'assemblée, fit l'ouverture du Congrès.

M. D. T. BOUCHARD

M. D. T. Bouchard, maire de St-Hyacinthe et député du comté, prononça le discours de bienvenue aux congressistes et exprima son opinion sur le groupement agricole.

Le principal groupement canadien-français de la province, dit-il, est dans la province de Québec.

Le peuple canadien-français est un peuple d'agriculteurs. Il existe bien ici et là dans nos petites villes des industries, mais leurs capitaux sont contrôlés par nos compatriotes anglais. Si elle veut faire sa marque la classe agricole devra se grouper.

"J'avais l'honneur, ajouta-t-il, d'assister à la dernière délégation des fermiers à Ottawa pour protester contre la conscription de la main-d'oeuvre agricole. Nous avons vu toutes les autres provinces représentées par leurs présidents d'association agricole. L'Alberta, l'Ontario et toutes les provinces de l'Ouest sont arrivées en corps avec des résolutions.

Nous du Québec, nous sommes arrivée là morcelés, sans président, sans secrétaire, sans savoir ce que nous ferions. Nous nous sommes réunis au théâtre Russell. Nous avons été certes représentés par un homme compétent. Ce n'était pas un agriculteur, mais le ministre de l'Agriculture, qui se rendit au désir des agriculteurs d'être leur porte-voix. A Ottawa, l'hon. M. Caron représentait toujours le ministre de l'Agriculture de la province de Québec. Ottawa ne pouvait l'oublier.

"Si les agriculteurs de Québec avaient été unis en une forte association et s'étaient coalisés avec les agriculteurs d'Ontario et des provinces de l'Ouest, si vous vous étiez regardé les yeux dans les yeux, pensez-vous que le résultat des élections aurait été le même? Non. Les agriculteurs de ces provinces auraient compris qu'on les trompait sur notre compte. On trafiquait de l'antipathie des races pour faire les élections. Où sont les idées canadiennes-françaises dans notre législation. Si nous voulons que Québec soit à la hauteur de la situation, il faut qu'il y ait de l'organisation parmi la classe agricole.

Si la classe agricole désire être dirigée dans un sens favorable à ses intérêts, il faut qu'elle se groupe. Les classes industrielles sont coalisées et leur influence s'affirme sur a législation. La Société d'Agriculture du comté, s'occupe des intérêts des cultivateurs de ce comté. Les Cercles Agricoles visent les intérêts particuliers de la classe agricole dans la paroisse.

"Lorsque vous vous serez réunis en une forte organisation, continue M. Bouchard, je vous garantis que toute idée raisonnable de votre part fera sa trouée. Pourquoi les "Grain Grower" de l'Ouest obtiennent-ils tout ce qu'ils veulent? Parce qu'ils sont organisés. Leur influence s'exerce-t-elle toujours en un bon sens? Je n'ai pas à le discuter. Toutefois, les démarches tentées par eux au sujet de la conscription a jeté la semence de l'organisation parmi nous.

"L'organisation de cette association est difficile, je le comprends. Mais nous ne manquons pas de gens capables, d'hommes persévérants. Le grand nombre qui a répondu à la convocation de ce congrès me donne confiance. Si vous voulez cependant réussir vous ne devez négliger aucun appui et recourir même aux lumières de ceux qui ne font pas partie de votre classe.

"Si vous ne vous unissez pas avant la fin de la guerre, ajouta-t-il, vous ne pourrez vous éviter les jours que vous avez déjà traversés. A quoi devez-vous la prospérité de l'industrie laitière, sinon à l'union et au dévouement d'hommes qui risquèrent leur popularité pour faire triompher la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec.

M. D. T. Bouchard termina par des mots de la plus cordiale bienvenue à l'adresse des congressistes.

M. A. DESILETS

M. Désilets, représentant du ministre de l'Agriculture, exprime les regrets du minstre de l'Agriculture, de ne pouvoir assister au congrès.

Il remarqua que les Canadiens-français manquent d'un peu d'union et se laissent trop aller à l'individualisme. Il cite l'exemple de la petite Belgique qui grâce à son union a pu faire noble figure durant la guerre. Elle n'a fait que réaliser une tradition d'union et de solidarité.

"L'Union fait la force", tel est le motto de la Belgique, déclara-t-il. Dans tous les pays on cite la Belgique comme le pays le plus organisé à tous les points de vue.



M. ANTHIME ARES, président du comité agricole.

"Si nous avons l'intention de la force de l'unité nationale quelle serait la force des revendications d'une nation de plus de trois millions. Malheureusement nous nous réunissons que pour nous entendre parler. Nous nous racontons le passé et nous ne prenons pas de résolutions. Nous ne nous préoccupons pas davantage de poser tel ou tel problème. La nouvelle organisation n'aura pas pour but de nuire à certaines organisations agricoles ou de favoriser telle ou telle autre, mais de coopérer avec les organisations déjà existantes dans le plus grand intérêt de la classe agricole."

M. W. LAROSE

M. Wilfrid Larose déclara que ceux qui ont conçu l'idée d'une association d'agriculteurs méritaient toutes les félicitations, car ils ont rendu service non seulement à la classe agricole mais aussi à toutes les autres classes.

"Il est étonnant, dit-il, que la classe agricole de la province de Québec, soit la seule qui se serve d'autant d'intermédiaires, et soit la seule à ne pas offrir ses produits au prix voulu; la seule qui n'ait qu'à enrichir le commerçant et le vendeur. D'où vient, dit-il, cette anomalie?

Elle provient de l'indifférence, de la routine, du préjugé, de l'introduction des intérêts privés et locaux dans toute question d'intérêt commun. La solution d'un problème devient alors difficile et presque impossible. Ce sont ces sentiments qu'il faut extirper de nous-mêmes car ils sont les antipodes de tout esprit d'organisation. Ce sont là des vérités qu'il n'est plus permis d'ignorer.

La guerre a suscité une association que nul n'aurait prédit, et que nous n'aurions sans elle jamais peut-être connue. La misère nous guette au moment où nous sommes appelés à nourrir les autres.

"On avait réussi à nous persuader que nous étions avancés, que nous savions ce que nous n'avons jamais appris. La guerre nous a ouvert les yeux. Cette association conçue en dehors de tout esprit de secte de parti en est la preuve.

"Si nous n'apportons pas au profit tous les éléments de force, comment pourrions-nous réussir? Nous marcherions à l'encontre du but que nous voulons atteindre.

Nous avons invoqué la devise nationale: "L'Union fait la force". C'est une chose bien simple. Mais elle n'est pas encore arrivée. Elle a été si peu ou si mal appliquée!

M. Wilfrid Larose suggère que la nouvelle association devrait s'appliquer à présenter à la classe agricole le plus d'avantages possibles afin que les parents rompent avevc la vieille et funeste habitude de donner à leurs enfants une toute autre éducation que la leur. "Il est temps, dit-il, que l'agriculteur commence à faire aimer l'agriculture à ses propres enfants, car bientôt il n'aura plus le bonheur de laisser le vieux patrimoine à un de ses enfants. Il sera obligé de le vendre et d'aller vivre en rentier dans un coin du village.

"On dit que nous sommes des moutons. Si nous sommes des moutons, nous avons de la laine et nous l'aurons trop souvent donné notre laine. Maintenant qu'elle est chère nous ne la donnerons plus.

La classe agricole, ajouta-t-il, a toujours été de la part du gouvernement provincial l'objet de prédilections spéciales. L'occasion se présente belle de l'en remercier. Mais il ne faut pas oublier que notre organisation devra reconnaître aucun parti.

Nous pourrions avoir un journal qui nous tiendrait au courant des progrès agricoles non-seulement locaux mais de tout l'univers, contenant les cotes des différents marchés afin que nous puissions savoir combien nous devons payer et combien nous devons vendre."

Il demande ensuite au ministre de l'Agriculture de la province de mettre le comble à ses faveurs en dotant les agriculteurs d'une école d'agriculture dans tous les comtés de la province.

"L'industrie de l'agriculture, dit-il, ne serait-elle pas plus avantageuse pour nos filles que d'aller travailler dans les manufactures des villes.

M. L'ABBE ALLAIRE

M. l'abbé Allaire se demande comment obtenir l'union. "Faire l'union, dit-il, c'est très difficile. Nous ne savons pas nous entr'aider. Etudions notre histoire. Nous verrons que nous avons presque toujours été divisés. L'union est-elle possible? Je le crois.

"Il y a du travail de fait dans ce sens."

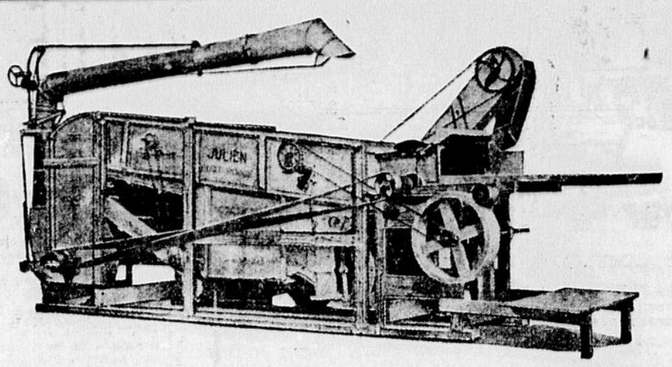
Prenant l'exemple de la Belgique, l'orateur suggère la coopérative. "Des discours de Saint-Jean-Baptiste, dit-il, on en a eu assez. Il faut entrer dans le domaine pratique."

Il suggère l'action paroissiale, la coopérative. Il faut faire travailler ces cellules, c'est par ce mot que l'orateur désigne ces mouvements locaux de coopérative.

M. A ARES

M. Anthime Arès remercia le député de Saint-Hyacinthe de son appui à la formation de la jeune organisation. Il raconta ce qui a fait germer dans son esprit l'idée d'organisation. "J'étais, dit-il, à Otta-

(SUITE A LA 11ème PAGE)



Batteuse à Trèfle et à Grain

FABRIQUEE PAR

LA CIE CHS. A. JULIEN, LIMITEE,

PONT-ROUGE, P. Q.

BATTEUX--"Célèbre Champion"

Le premier du genre fabriqué au pays.

Le célèbre Champion est sur le marché des Provinces de Québec, Ontario et Maritimes depuis trente-huit ans. Les améliorations qui lui ont été faites depuis ce temps, en font le moulin le plus résistant et durable, il est reconnu comme tel et aussi comme étant le plus moderne.

"Il sépare les pois d'avec l'avoine"

Batteux simple No. 1, mû par un moteur de 2 à 4 forces, peut battre dans la bonne avoine de 30 à 50 minots à l'heure; dans du trèfle en bonne condition de 15 à 25 lbs. à l'heure.

Batteux double No. 2, mû par un moteur de 4 à 5 forces, peut battre dans de la bonne avoine de 40 à 75 minots à l'heure; dans du trèfle en bonne condition de 35 à 50 lbs. à l'heure.

Batteux No. 2 ½, mû par un moteur de 6 à 7 forces, battra dans de la bonne avoine de 60 à 110 minots; dans du trèfle en bonne condition de 30 à 60 livres à l'heure.

Le No. 3. Batteuse à trèfle spéciale, bat jusqu'à 1,200 lbs. de trèfle par 10 heures et 600 à 1000 minots d'avoine dans le même espace de temps, forces requises de 7 à 9 forces.

Aspirateur de Poussière, Ensacheur (Empocheur), Ascenseur (Elévateur), Souffleur pour la Paille et "Truck" sur demande.

A tous ces batteux peut être ajouté un appareil pour battre le trèfle à part du No. 3 qui est spécial.

En achetant notre batteuse vous avez l'avantage d'y ajouter en tout temps un appareil pour battre le trèfle, cet appareil est breveté par nous et nul autre peut vous le fournir, vous connaissez la valeur du trèfle cela vaut la peine d'y penser, il pousse dans toutes les parties de la province de Québec.

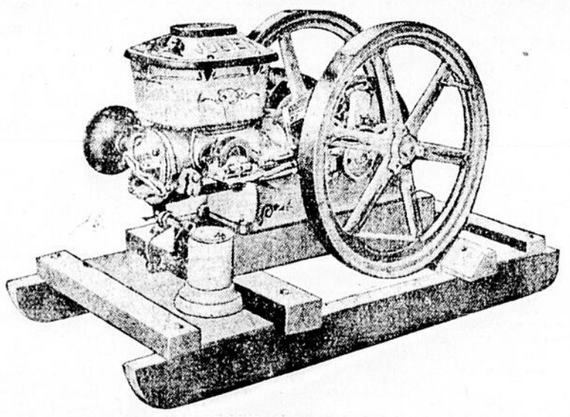
"DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE AVEC PAMPHLET SUR LE TREFLE"

Nous ne pourrons trop vous recommander la batteuse No. 2 ½, surtout pour un cultivateur qui fait d'abondantes récoltes de grains et de graine de trèfle ou pour celui qui fait métier de battre pour les autres.

Nous fabriquons aussi les moteurs à gazoline et au pétrole de 4-5-6-7-9-12 forces qui sont appelés à juste titre "l'engin du cultivateur".

Ces moteurs sont tous munis de poulies à friction et magnetos oscillants.

L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER.



CULTIVATEURS: Voici ce qu'il Vous Faut!

VENEZ EXAMINER NOTRE MOTEUR A PETROLE ET A GAZOLINE.
Magneto oscillant—4, 5, 6, 7, 9 et 12 forces—Poulie à friction.

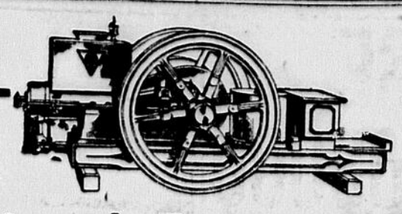
C'EST VOTRE ENGIN:

PARCE QU'IL DEVELOPPE PLUS QUE LA FORCE GARANTIE ;
PARCE QU'IL EST FACILE A METTRE EN MARCHE ;
PARCE QU'IL PART A TOUTES LES TEMPERATURES ;
PARCE QU'IL EST SIMPLE DE MECANISME ;
PARCE QU'IL N'EXIGE PAS LES CONNAISSANCES D'EXPERT POUR LE GARDER EN BON ORDRE ;
PARCE QU'IL EST ECONOMIQUE ;
PARCE QUE LE MATERIEL DU PISTON EST DURCI PAR UN PROCEDE SPECIAL ;
PARCE QU'IL FONCTIONNE AU PETROLE ;
PARCE QU'IL EST MANUFACTURE AU PAYS ;
PARCE QUE SATISFACTION COMPLETE ET GARANTIE.

Avec tous ces avantages, il n'y a pas à hésiter pour votre choix.

LA COMPAGNIE CHS. A. JULIEN, LIMITEE PONT-ROUGE, Qué

La plus grande fabrique de moteurs à gazoline de la province de Québec.
Demandez notre catalogue illustré gratis.



Moteur à Essence ALPHA

Fidèle comme un cheval de trait

L'EFFICACITE parfaite est la caractéristique de l'Alpha. Il fonctionne quand vous le désirez—il fait un travail ardu tout le jour sans que vous ayez à vous en préoccuper.

Il est toujours sûr, toujours prêt.

Pourquoi ?

Parce qu'il est d'un dessin simple et solide et qu'il est construit de façon experte et honnête.

Il n'y a rien de compliqué dans l'Alpha—pas de batteries électriques, pas de mécanisme délicat que "vous avez peine à comprendre".

Huilez-le simplement, introduisez le combustible—essence ou pétrole—et l'Alpha fait le reste.

Il exempte les travaux de la ferme d'une foule d'ennuis, et, en outre, il économise temps et combustible.

INFORMEZ-VOUS AU POSSESSEUR D'UN ALPHA

Les moteurs à essence Alpha sont faits en 12 dimensions, 1½ à 28 chevaux-vapeur. Modèles stationnaires, semi-transportables ou transportable avec cylindre refroidi par l'eau ou par trémie.

Ecrivez aujourd'hui pour recevoir notre brochurette sur les moteurs.

THE DE LAVAL COMPANY, Ltd.

Les plus grands fabricants d'accessoires de laiterie du Canada. Seuls fabricants au Canada des célèbres écrémeuses De Laval et des moteurs à essence "Alpha", des Silos "Idéal" à fourrage vert, des barattes Alpha et d'appareils à fabriquer le beurre.

Catalogue de toutes nos lignes envoyés sur demande.

MONTREAL PETERBORO WINNIPEG VANCOUVER

50,000 SUCCURSALES ET AGENCES LOCALES DANS le MONDE ENTIER.



LA CLOTURE PEERLESS PERFECTION sépare vos animaux, les garde là où vous voulez les laisser. Ne peut rouiller, plier ou tomber. Résiste à tout. Chaque joint est fermement solidé par la boucle Peerless, fortement galvanisée; c'est la plus forte, la plus commode clôture de ferme, absolument garantie. Ecrivez pour catalogue de clôtures pour fermes, ranch, parcs, cimetières, pelouses, poulaillers, clôtures et barrières d'ornementation. Voyez la Peerless chez votre marchand.

THE BANWELL-HOXIE WIRE FENCE COMPANY, Ltd.
Winnipeg, Manitoba Hamilton, Ontario

Agents demandés dans territoires non représentés.

ABSORBINE

TRADE MARK REG. U.S. PAT. OFF.

Réduit les chevilles foulées, enflées, lymphangites, ocipre blessé, fistules, tumeurs, enflures; arrête la boiterie et soulage les douleurs. Guérit les plaies, coupures, ampoules et échauffements. C'est un ANTISEPTIQUE ET GERMICIDE. Ne donne pas d'ampoules et ne fait pas tomber les poils et le cheval peut travailler. D'un usage agréable. Décrivez votre cas pour instructions spéciales et le Livre 5 R gratuit.

ABSORBINE, JR., liniment antiseptique pour les personnes, pour entorses, veines douloureuses et nouées, jambe de lait. Concentrée—quelques gouttes par application. Prix $1.25 la bouteille chez les marchands ou livrée.

W. F. YOUNG, P.D.F.,
250, Edifice Lyman, Montréal, Can.

TARIF

Des Petites Annonces classifiées de

La Patrie

(EDITION HEBDOMADAIRE)
INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE

UN CENTIN DU MOT.

INSERTION MINIMUM, 25 CENTINS.

Les annonces à publier dans l'édition hebdomadaire doivent être remises aux bureaux de la PATRIE au plus tard le mardi matin, afin d'être insérées dans le numéro de la semaine même, sans quoi l'insertion en sera remise à la semaine suivante.

N.B.—Toute autre information sera fournie sur demande. Adressez: Annonces classées, la PATRIE, Montréal.

PETITES ANNONCES

AGENTS DEMANDES — Salaire et commission, pour le "Red Stag Stock". Lignes exclusives complètes, spécialement robustes. Produites uniquement par nous. Vendues seulement par nos agents. Beaux échantillons gratis. Ecrivez maintenant aux "Dominion Nurseries", Montréal. 34-29

CULTIVATEURS : n'ayez affaire qu'à un seul en empruntant seulement pour 5, 10, 15, 20 ans à 6%. Demandez détails. Crédit Immobilier Franco - Canadien 46 Notre-Dame Ouest, Montréal. 52 fs.

DAMES DEMANDEES

Dames demandées pour couture facile et légère, chez elles. Travail de loisir ou permanent. Bons salaires, travail envoyé à n'importe quel endroit, frais payés, timbres pour détails. National Manufacture Co, Montréal, 80 St-Denis. 36-1an

VENDEURS DEMANDES — Ligne exclusive pour la ville et la campagne. Grands profits assurés. Ouvrage permanent pour l'année. Pas d'expérience nécessaire. Ecrivez Luke Brothers, Ltd., Montréal. 34-29

ARGENT A PRETER

CULTIVATEURS J Empruntez l'argent qu'il vous faut chez nous, à 6% d'intérêt, vous remettrez ce que vous pourrez chaque année. Représentez-nous, envoyez aussi liste terres à vendre, nous les achèterons. "Crédit Immobilier Franco-Canadien", 46 Notre-Dame Ouest, Montréal. 52 fs

CHIRURGIEN-DENTISTE

Dr ARTHUR BEAUCHAMP, chirurgien-dentiste, 165 St-Denis. Consultation par engagements de 9 à 5 p.m. Tél. Est 3549. 38-1an

ABSORBINE

Réduit les chevilles foulées, enflées, lymphangites, ocipre blessé, fistules, tumeurs, enflures; arrête la boiterie et soulage les douleurs. Guérit les plaies, coupures, ampoules et échauffements. C'est un ANTISEPTIQUE ET GERMICIDE. Ne donne pas d'ampoules et ne fait pas tomber les poils et le cheval peut travailler. D'un usage agréable. Décrivez votre cas pour instructions spéciales et le Livre 5 R gratuit.

ABSORBINE, JR., liniment antiseptique pour les personnes, pour entorses, veines douloureuses et nouées, jambe de lait. Concentrée—quelques gouttes par application. Prix $1.25 la bouteille chez les marchands ou livrée.

W. F. YOUNG, P.D.F.,
250, Edifice Lyman, Montréal, Can.

DECES DE M. OCT. LAURIN

FRASERVILLE, 10. — M. Oct. Laurin, président et gérant de la St. Lawrence Furniture Co., bien connu ici, est décédé ce matin.

Il était le frère de MM. Joseph, Henri, Adélard, Moïse, Eucher, Georges de Monréal et de M. Alphonse Laurin, président de la commission du Havre à Trois-Rivières.

COURRIER DE ST-JEAN

ST-JEAN 10 — Lundi soir, à la séance du conseil de ville, M. Fernand Lord a été nommé constable en remplacement de M. Henri Bouchard, démissionnaire.

—Dans la partie nord de la ville où les constables de nuit vont rarement il se commet des vols dans les remises. M. A. Georges a eu dix-sept feuilles de tuyau de poêle volées, dans sa remise. M. C. Hachez a constaté qu'on lui avait volé un siège mobile de sa voiture.

ACCIDENT

—Lundi matin, au quai de la gare du C. P. R., deux gros chevaux attelés à un camion chargé de boeuf, ont pris peur en entendant le bruit d'une locomotive, et dans leur course, ils ont frappé l'attelage et écrasé la voiture de M. Joseph Cognac, d'Henryville. L'un des chevaux montés par le soldat Albert Lord, natif de Crompton, P. Q., est tombé. Le cocher s'est trouvé la jambe gauche prise et put s'en tirer sans trop de contusions. M. Cognac a eu des contusions à la jambe et à l'épaule en tombant. La voiture est brisée en miettes.

UN DESERTEUR

—Trois soldats ont loué une légère embarcation samedi pour faire une partie de campement en haut de la rivière Richelieu. Lundi, les officiers du dépôt militaire, ont constaté que l'un des trois militaires en congé d'un jour seulement, avait pris la poudre d'escampette. On espère mettre la main sur le déserteur de minute en minute.

M. le magistrat Tusson a siégé mardi dans la cause de Brien vs Ouellette. Après avoir entendu le témoin Meunier, l'affaire a été ajournée. On a procédé dans d'autres causes pendantes et ajournées.

LE CANADA
MILITAIRE, INDUSTRIEL, AGRICOLE et EDUCATIONNEL réunit sur une superficie de quelques acres à

L'EXPOSITION
CENTRALE DU CANADA
OTTAWA

Du 7 au 16 Septembre, 1918

Un plus grand nombre de prix pour les bestiaux, les produits de la ferme et des jardins de guerre. — Attractions militaires. — Exposition de trophées de guerre par le gouvernement. — Exploits aériens. Exhibits des gouvernements fédéral et provincial. — Expositions d'autos, de chiens, de volailles, de bébés, d'aliments purs. Courses de chevaux et déploiement pyrotechnique extraordinaire avec représentation à grand spectacle de la Bataille de la Somme, montrant des tanks en action. — Festival spécial de Mardi Gras suivant la coutume ancienne pour le soir de fermeture, samedi, le 16 septembre. — Autres attractions sans nombre.

VOYEZ L'AGENT LOCAL POUR LES BILLETS DE CHEMIN DE FER.

Stewart McClenaghan, président.
John W. Brant, trésorier.
J. K. Paisley, gérant et secrétaire.

H. a. 15 s. 5 Q 3-17

MAISONS D'EDUCATION

COLLEGE de LONGUEUIL

Sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Cours commercial complet, français et anglais, préparation aux Ecoles Supérieures. Ecole des Hautes Etudes, etc. Installation récente des plus modernes. Communications :

Traversier de la rue Poupart. | Tramways électriques (Place Youville).
Traversier de la rue Pie IX. | Delaware & Hudson.

Rentrée des pensionnaires, mardi, le 3 septembre.
Rentrée des externes, mercredi, le 4 septembre à 8.30 heures. 40-4

SEMINAIRE SAINT-CHARLES BORROMEE

SHERBROOKE, QUE., CANADA

Cours Classique, Commercial et Industriel.

La Rentrée des Elèves aura lieu le 12 septembre 1918.

P. J. A. LEFEBVRE, Ptre, Supérieur.

Août 8-15-29 sept 5

REVUE DES MARCHES

MARCHE DE MONTREAL

Nous donnons ci-dessous un tableau des prix du marché pour le commerce en gros, hier au marché Bonsecours:

Prix fournis par la Montreal Abattoirs, Marché Bonsecours, M. Edmond Piché, gérant gros.

VIANDES

Lard par 100 lbs $28 à $29.
Lard par 100 lbs $29½.
Lard la lb 33, 35c.
Lard salé la lb 28c.
Boeuf de choix par 100 lbs $23.
Boeuf par lb quartier de devant, 18, 19c.
Boeuf la livre quartier de derrière 22 28c ; 1re qualité 25, 28c.
Veau à la livre 20, 22c.
Agneau la lb 20c.
Mouton la livre 25c.
Jambon la lb 35c.
Bacon la livre 42c.
Saindoux $6.25.
Composé $5.25.
Peaux vertes la livre 18 à 20c et No 1, non inspectées.
Peaux de veau 50c la livre.
Peaux d'agneaux la pièce $2.00 à $2.50.

FRUITS ET LEGUMES

Prix fournis par la maison Charbonneau, gros.
Patates la poche $2, $2.25.
Pommes la boite $1.50.
Betteraves 40c la doz.
Carottes 30c la doz.
Oignons 6c la lb, 35c doz paq.
Ail 3 paquets pour 25c.
Fèves vertes 5 à 7c.
Laitue 25c la doz.
Persil 25c la doz.
Radis 20c la doz.
Navets 30c le paquet.
Concombres 35c la doz.
Pêches $5.50.
Poires $4.50.
Prunes $2.50, $3.00.
Bananes $3.50.
Citrons 35c la doz ; 17.50 bte.
Oranges $10 bte.

POISSONS

Prix fournis à la PATRIE par la maison H. A. Létourneau, marché Bonsecours ; gros :
Haddock (merluche) 8½c.
Flétan 24c.
Saumon de Gas.é 25c.
Doré 20c.
Truite saumonnée des lacs 18c....
Truite de ruisseau 35c.
Morue fraîche (sans tête) 9c.
Morue fraîche (avec tête) 6 1-2c.
Maquereau 13c.
Brochet 12 1-2c.
Thon (sabre-fish) 25c.
Anguille fumée 15c la lb.
Perchaude 12c la lb.
Barbotte 10c la lb.
Flounders (soles) 12c.
Anguille fraîche 12c la lb.

VOLAILLES ET GIBIER

Prix fournis à la PATRIE par la maison P. Poulin gros :
Poulets 33 à 35c.
Dindes 35 à 37c.
Poules 28 à 30c.
Canards 30 à 32c.
Oies 22 à 25c.

TABACS, SIROP, SUCRE ET FROMAGE.

Chiffres fournis par M. Jos. Lagros ; douceur, étal au marché Bonsecours. Gros.
Tabac Quesnel 65c.
Tabac Rouge 60c.
Tabac Belgique 55c.
Tabac Bleu 60c.
Tabac Canadien ord. 40c.
Sirop d'érable $1.50 le gal.
Sucre d'érable 22c la lb.
Beurre de crémerie 46c.
Beurre en bloc 47c.
Beurre ferme 41c.
Fromage jaune 24c.
Fromage fort 32c.
Oeufs No 1, 48c.
Oeufs choisis 54c.
Oeufs frais 58c.

MARCHE DE VALLEYFIELD

GRAINS — Orge, par minot $2.00 ; blé le minot $2.80 ; pois le minot $5.20; avoine par minot $1.20; sarrasin par minot $1.75 ; blé d'inde par minot $2 ; fèves par minot $9.

FARINES — Our Best $5.70 ; Snow Flake $5.70.

LEGUMES ET FRUITS — Patates le minot $1.20; pommes le baril $2 ; betteraves 50c ; carottes 40c ; oignons la lb 3c ; oignons le paq 2c ; ail la doz 10c ; fèves la pinte 20c ; salade la doz 10c ; persil le paq 10c ; radis le paq 2c ; navets le minot 40c.

VOLAILLES ET GIBIER — Poulets 25c ; dindes 30c ; poules 28c ; canards 30c ; oies 25c.

VIANDE — Lard par 100 lbs $25; lard par lb 28c; lard salé par lb 32c; boeuf par 100 lbs $22 ; boeuf par lb quartier de devant 22c ; quartier de derrière 25c ; veau à la lb 20c ; agneau la lb 30c ; mouton la lb 25c; jambon et bacon la lb 35c.

LAITERIE ET DIVERS — Beurre de ferme 45c ; de crémerie 48c ; fromage 30c ; oeufs en caisse 30c ; oeufs frais 45c ; saindoux 30c; sucre par livre 20; sirop le gallon $1.70 ; miel en gâteaux la lb 22c; laine en écheveaux la lb $1.50 ; savon la lb 12c ; peaux vertes la lb 2c ; peaux salées la lb 22c ; peaux de veau pièce $4.50 ; peaux d'agneaux pièce $3.50.

MOULEE de maïs, les 100 lbs $3.50 ; son de blé $1.90 ; gru $2.16.

FOIN ressé à la tonne $15 ; non pressé à la tonne $12.

BOIS mou la corde $8 ; bois franc la corde $10.

MARCHE DE ST-HYACINTHE

GRAINS — Orge le minot $1.80 ; blé par minot $2.40 ; pois par minot $5.50 à $6; avoine le minot $1.15; sarrasin le minot $2.25; blé-d'Inde le minot $2.10 ; fèves le minot $8.50

LEGUMES et FRUITS — Patates le minot $1.10 à $1.20; pommes le baril, $3.50 ; betteraves et carottes 5c; oignons la livre 2c; le paquet 5c; ail la doz. 10c ; fèves la pinte 45c ; salade la douzaine 40c; persil le paq. 1c ; radis le paq 1c.

VOLAILLES ET GIBIER — Poulets 25c; poules 20c.

VIANDES—Lard par 100 lbs $24 ; lard la lb 28 à 32c; lard salé la lb 30c ; boeuf par lb quartiers de devant et derrière de 13 à 25 cts ; veau à la lb 10 à 15c ; agneau la lb 30 à 35c ; mouton la lb 30 à 35c ; jambon et bacon la lb 40 à 50.

LAITERIES ET DIVERS — Beurre de ferm 45c ; de crémerie 48c ; fromage 30c ; oeufs frais 50c ; saindoux 30c ; sucre la lb 20c ; sirop le gallon $1.80 ; miel en gâteaux la lb 25c ; coulé 20c la pinte ; laine en écheveaux la lb $1.50 ; savon la lb 5c ; peaux vertes la lb 15c ; peaux salées la lb 15c ; peaux de veau la pièce $2.50 à $3 ; peaux d'agneaux la pièce $2 à $2.50.

MOULEE de mais les 100 lbs $4.50; son de blé $2.15 ; gru $2.20.

FOIN pressé la tonne $12 ; foin non pressé $8 à $9 les 100 bottes.

BOIS mou la corde $7.50 à $8.00 ; bois franc la corde $10 à $13.

MARCHE DE NICOLET

GRAINS — Orge par minot $2 à $2.25 ; blé par minot $2.50 à $2.75 ; pois par minot $3.50, à soupe $5.50 ; avoine par minot $1.25 à $1.50; sarrasin par minot $2.50; blé-d'Inde par minot $2.75 ; fèves par 100 lbs $15 à $16.

FARINES, blé $5.75; sarrazin $4.50, blé d'inde $3.50 par 100 lbs.

LEGUMES ET FRUITS — Patates le minot $1.25 à $1.50 ; pommes baril $3.50 à $4.50 ; betteraves le minot 50c ; carottes le minot 60c ; oignons la lb 7 à 8c ; oignons le paq 5c ; ail la doz 12c ; fèves la pinte 30c ; salade la doz 8c ; persil le paq 5c ; radis le paq 5c ; navets le minot 50c ; pommes choux 50c la doz ; choux-fleurs 5c le pied.

TABAC canadien 50 à 60c la lb.

VOLAILLES ET GIBIER—Poulets le couple $1.50 à $1.75; dinde la livre 30c à 32c; pluies le couple $2.50 canards le couple $1.50 ; oies le couple $4.50.

VACHES laitières $80, $80 à $100.

VIANDES— Lard par 100 lbs $20 à $21 ; lard par lb 25c ; lard salé par lb 28c ; boeuf par 100 lbs $20 à $21 ; boeuf par lb quarter de devant 23 à 25c ; quartier de derrière 26 à 27c ; veau à la lb 15c ; agneau la lb 22 à 24c ; mouton la lb 20c ; jambon et bacon la lb 32 à 35c.

CHEVAUX de trait $150 à $200 ; de course $200 à $250.

LAITERIE ET DIVERS — Beurre de ferme 40 à 42c ; de crémerie de 45 à 46c ; fromage 26 à 28c ; oeufs en caisse 35c; oeufs frais 40cj saindoux 30c ; sucre la lb 18 à 20c ; sirop le gallon $1.80 ; miel en gâteaux la lb 15 à 18c ; laine en écheveaux la lb $1.25; savon la livre 8c à 10c; peaux vertes la lb 16c ; peaux salées la lb 15c; peaux de veau pièce $2.50; peaux d'agneaux pièce $3 avec la laine.

MOULEE de mais les 100 lbs $2.75; son de blé $2.20; gru $2.45.

FOIN pressé à la tonne, No 1, $8; No 2, $7 ; trèfle $6; non pressé : $7, et $6 ; trèfle $5.

BOIS mou la corde 2 pds. $3.00; bois franc, la corde 2 pds. $5.50.

MARCHE DE SOREL

SOREL 8 — Notre marché continue d'être superbement approvisionné. Aujourd'hui des viandes, poules et poulets, beurre, miel, oeufs, légumes variés et en très grande quantité. Beaucoup de bluets et de framboises, pommes, cerises, etc. Les prix ont été à peu de chose près, ceux du samedi précédent.

GRAINS — Orge par minot $2.00 blé par minot 2.75 à $2.80 ; pois par minot $5.70 ; avoine par minot $1.15; sarrasin, par minot $2 à $2.25 ; blé-d'inde par minot $2 à $2.25 ; fèves par minot $7.

FARINES $6.25 à $6.50 les 100 lbs.

LEGUMES ET FRUITS.—Patates le minot $1.50 à $1.80 ; pommes le bri $4 à $6 ; betteraves et carottes 5c le petit paq ; oignons 5c la lb ; oignons 5c le petit paq ; ail la doz 10c; fèves la pinte 25c ; salade la doz 10c ; persil le paq 1c ; radis le paq 5c ; navets 5c le petit paq.

VOLAILLES ET GIBIER — Poulets de $1 à $1.60 le couple ; poules de $1.80 à $2 et $2.20 le couple ; canards 80c le couplé.

VIANDES—Lard par 100 lbs $25 ; lard par lb 30 à 35c ; lard salé par lb 35c ; boeuf par 100 lbs $19 à $20 ; boeuf par lb quartiers de devant et derrière de 13 à 25 cts ; veau à la lb 10 à 15c ; agneau la lb 30 à 35c ; mouton la lb 30 à 35c ; jambon et bacon la lb 40 à 50.

LAITERIES ET DIVERS — Beurre de ferm 45c ; de crémerie 48c ; fromage 30c ; oeufs frais 50c ; saindoux 30c ; sucre la lb 20c ; sirop le gallon $1.80 ; miel en gâteaux la lb 25c ; coulé 20c la pinte ; laine en écheveaux la lb $1.50 ; savon la lb 5c ; peaux vertes la lb 15c ; peaux salées la lb 15c ; peaux de veau la pièce $2.50 à $3 ; peaux d'agneaux la pièce $2 à $2.50.

MOULEE de mais les 100 lbs $4.50; son de blé $2.15 gru $2.20.

FOIN pressé la tonne $12 ; foin non pressé $8 à $9 les 100 bottes.

BOIS mou la corde $7.50 à $8.00 ; bois franc la corde $10 à $13.

MARCHE DE ST-JEAN

GRAINS—Orge le minot $1.75 ; blé le min. $3; pois le min. $5; avoine le minot $1.20; sarrasin le minot $2.00 ; blé-d'Inde le minot $2.80 ; fèves le minot $7.00.

FARINES le 100, $6.

LEGUMES ET FRUITS — Choux $1 la doz ; patates le minot $1.00 ; pommes le baril $5.00 ; betteraves le minot et carottes 2c le paq ; oignons la lb 5c ; oignons le paq 3c ; ail la doz 10c; fèves la pinte 25c ; salade la doz 15c; persil le paq 5c ; radis le paq 2c ; navets le paq 2c.

VOLAILLES ET GIBIER — Poulets le couple 80c ; poules le couple $2 ; canards le couple $2.

VIANDES — Lard par 100 lbs $26; lard par lb 30c ; lard salé la lb 4c0 ; boeuf par 100 lbs $20 ; boeuf la bl quartier de devant 15c ; quartier de derrière 25c ; veau à la lb 15 à 20c ; agneau la lb 50c ; mouton la lb 25c; jambon et bacon la lb 40c.

LAITERIE ET DIVERS — Beurre de ferme 45c ; de crémerie 50c; fromage 25c ; oeufs en caisse 40c; oeufs frais 50c, saindoux 35c ; sucre la lb 25c; sirop le gallon $1.80; miel en gâteau la lb 20c; laine en écheveau, la lb $1.50; savon la lb 10c.

MOULEE—Moulée de mais les 100 $3.25 ; son de blé $1.80; gru $2.

FOIN pressé la tonne $14 à $15 ; non pressé $10 à $12.

MARCHE DE TROIS-RIVIERES

Samedi, notre marché a été visité par un grand nombre de vendeurs des campagnes environnantes qui ont profité du beau temps qu'il faisait pour apporter une abondance de viandes de toutes sortes, ainsi que de légumes et de fruits de leurs jardins et des champs.

Bien qu'en général les prix étaient encore assez élevés, on constatait cependant une baisse pour certaines denrées.

Les pommes, les patates, les légumes et les fruits des champs étaient à meilleur marché.

GRAINS — Orge par minot, $1.60; blé par minot $3.65; pois par minot, $4.50 à $5; avoine, par minot $1.10; sarrasin par minot $2.25 ; blé d'inde par minot $2.50 ; fèves par minot $10.50.

FARINES de sarrasin $5.50 à $6 par 100 lbs.

LEGUMES ET FRUITS— Patates le minot $1.40 ; pommes la mesure 20c ; betteraves la doz 10 à 15c; carottes la doz 10c oignons la livre 6c; le paquet 10c; ail la douzaine 35c ; fèves la pinte 10c ; salade la douzaine 30c ; persil le paquet 1c ; radis le paquet 1c.

VOLAILLES ET GIBIER — Poulets le couple $1.00; poules le couple, $2.50 à $3; canards, $1.50, Oies le couple, $3.00 à $3.50.

VIANDES—Lard par 100 lbs $24 ; lard par lb 25 à 30c ; lard salé par lb 35c ; boeuf par 100 lbs $18 à $21 ; boeuf par lb quartier de devant 19 à 24c; quartier de derrière 19 à 24c; veau à la lb 22 à 30c; mouton la lb 26c ; jambon et bacon la livre 35 à 37c.

LAITERIES ET DIVERS — Beurre de ferme 45c; de crémerie 48c ; fromage 30 à 32c ; oeufs en caisse 52c ; oeufs frais 35 à 40c; saindoux 35c ; sucre la livre 15c ; sirop le gallon $1.75; miel en gâteaux la livre 15 à 20c; laine en écheveau, la livre $1.40; Savon, la livre 5; Peaux vertes la livre 15c; peaux salées la livre 15c; peau de veau la pièce $2.50 à $3.50; Peaux d'agneaux, pièce, $1.25.

MOULEE de mais le 100 lbs $2.75 ; son de blé $2.10 ; gru $2.40 à $2.50.

FOIN pressé à la tonne $12 à $15; foin non ressé le 100 bottes $10 à $12.

MARCHE DE ST-JEROME

blé par 100 lbs $4.00; pois par 100 lbs $9 ; avoine par 100 lbs $3.00 ; sarrasin par 100 lbs $4.00 ; blé d'inde par 100 lbs $5.00; fèves par 100 lbs $16.00.

LEGUMES Et FRUITS — Patates 35c la terrinée betteraves et carottes et oignons 5c le paquet; ail la douzaine 10c ; fèves la pinte 10c ; salade la doz 10c ; navets 5c le paq.

VOLAILLES ET GIBIER — Poulets $1.50 à $2 le couple ; poules $3.50 à $4 le couple.

VIANDES — Lard par 100 lbs $26 lard par livre 28 à 30c ; lard salé par livre 35c ; boeufs par 100 livres, $20 ; boeuf la lb quartier de devant 21 à 22c ; quartier de derrière 23 à 30c ; veau à la lb 20c ; agneau la lb 35c ; mouton la lb 25c ; jambon et bacon la lb 50 à 60c.

LAITERIES ET DIVERS — Beurre de ferme 45c, de crémerie 50c ; fromage 32c ; oeufs frais 50c ; saindoux 34c ; sucre la lb 20c ; sirop le gallon $1.75 ; miel en gâteaux la lb 20c ; laine en écheveau la lb $1.75 ; savon la lb 7c ; peaux vertes la lb 13c ; peaux de veau pièce $2.50.

MOULEE de mais $3; son de blé $2.20 ; gru $2.75.

"QUE POUVIONS-NOUS FAIRE SINON NOUS BATTRE?"

(SUITE DE LA 9ème PAGE)

vité, comme ce fut mon cas : le devoir accompli, et la confiance en Dieu. Deux astres brillants que jamais rien ne voile. Soyez braves, mesdames, de nos soldats, car ils font une oeuvre héroïque. Certes, la guerre est regrettable, mais nous ne l'avons pas voulue. Elle nous a été imposée: nous devons y faire face. C'est une grande épreuve envoyée à la terre par la Providence.

Il y a dans l'Evangile une maxime qui dit: "Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qui vous fut fait". Il y a cependant un corollaire à cette maxime évangélique, qu'on appelle la "Golden Rule", et qui dit: "Faites aux autres ce que vous voudriez qui vous fut fait à vous-même." Si le Canada était attaqué par une grande puissance, comme ce fut le cas de la Belgique, ne seriez-vous pas heureux de voir les autres grandes puissances voler à son secours? Assurément oui. Eh, bien ! c'est ce que vous faites aujourd'hui pour la Belgique.

Mesdames et messieurs, je vous déclare que l'oeuvre que vous faites est une oeuvre patriotique, un acte religieux ; soyez fiers de vos soldats.

Maintenant, avant de terminer ces quelques remarques, j'exprimerai l'espoir que dans ce pays du Canada, on fera trêve tant dans les provinces anglaises que dans la province de Québec, aucun excès de langage. Aucune cause ne peut être servie efficacement par des personnalités et des injures de part et d'autre. Soyons tolérants. La tolérance est une chose que tout le monde doit aujourd'hui observer.

Avant de me diriger vers la demeure de ma mère, permettez-moi de vous remercier une dernière fois de la démonstration généreuse que vous me faites aujourd'hui. J'en garderai toujours un souvenir aussi doux qu'impérissable."

L'ADRESSE DE LA PAROISSE DE LOUISEVILLE

A l'hon. H. S. Béland, député du comté de Beauce, ex-ministre des Postes du Canada,
Honorable monsieur,

Il y a quelques instants, je vous souhaitais la bienvenue et vous donnais le droit de cité, car la ville de Louiseville vous recevant après une aussi longue absence, n'a pas voulu laisser passer cette circonstance sans vous démontrer, par une fête civique, toute la joie qu'elle éprouve.

Honorable monsieur, votre présence qui parmi nous, nous honore, nous est d'autant plus agréable qu'il vous fait plaisir de venir ici rencontrer votre vénérée mère, déjà âgée, tous les membres de votre famille, vos co-paroissiens et les amis qui ont eu le plaisir de vous connaître.

Je me constitue donc présentement l'interprète de tous mes concitoyens en vous souhaitant, honorable monsieur, la plus chaleureuse bienvenue parmi nous.

L'hospitalité que nous pouvons vous offrir et que je vous offre, pour donner libre cours à la joie que vous devez éprouver de vous revoir au pays natal, n'est peut-être pas aussi somptueuse qu'il aurait fallu le faire, mais elle a un mérite digne de mention, c'est qu'elle est des plus cordiales.

Soyez ici, vous et vos amis, parfaitement à l'aise ; car en cette petite ville, nous voulons tous être à la joie de vous recevoir, de bien vous accueillir et de vous prouver tout le respect auquel vous avez droit—comme aussi de vous témoigner notre sympathie dans le malheur qui vous a frappé, tant par votre captivité, que par la mort de votre digne compagne et les inquiétures relatives à votre enfant, se trouvant avec vous en ce pays tyrannique. Ainsi donc, veuillez accepter l'expression de ces sentiments de joie et de reconnaissance que je formule tant au nom des citoyens de cette ville, que de cette paroisse et de cette noble assemblée.

LE MAIRE de Louiseville.

NOUVELLES DE LA RECOLTE

EAST ANGUS, 9. — Nos cultivateurs ont presque tous terminé leur récolte de foin. Cette récolte n'est pas aussi forte que l'an dernier, mais est tout de même assez abondante.

ST-NARCISSÉ DE CHAMPLAIN, 9. — La grêle a causé du tort aux récoltes. Depuis quelques jours la température est très mauvaise pour la fenaison, il pleut trop souvent, nos gens sont inquiets et espèrent une température plus clémente pour faire les travaux des champs.

ST-JUDE, 9. — Les dernières pluies que nous avons eues ont fait un grand bien au jardinage ainsi qu'aux grains qui ont une belle apparence, la récolte du foin n'est pas considérable mais les cultivateurs espèrent une abondante récolte de grain.

ST-EUGENE DE LAMARTINE, 9. — La fenaison bat son plein dans nos parages; la récolte sera bonne peut-être quelque peu inférieure à celle de l'année dernière qui était supérieure à la moyenne.

PLUS DE CENT AUTOMOBILISTES SONT CONDAMNES A L'AMENDE

SHERBROOKE, 9.—Depuis le commencement de la semaine, plus d'une centaine d'automobilistes ont été condamnés à l'amende pour excès de vitesse sur le chemin Sherbrooke-Derby-Line. Hier encore, huit automobilistes ont été condamnés à des amendes variant entre cinq à dix dollars chacune. Le magistrat Mulvena est décidé à sévir rigoureusement à l'avenir.

VICTIME D'UN GRAVE ACCIDENT

SHERBROOKE, 9.—Alfred Manyer, un charretier de notre ville, a été transporté à l'hôpital général St-Vincent de Paul à la suite d'un grave accident. La malheureuse victime qui est âgée de 26 ans conduisait sa voiture sur la rue Dépôt que l'on est actuellement à paver, lorsqu'une des roues se prit dans la voie du tramway. Manyer fut projeté avec violence sur le béton et a reçu des blessures qui mettent sa vie en danger. Ses médecins n'osent se prononcer sur son sort.

RALLIEMENT AGRICOLE DANS NOTRE PROVINCE

(SUITE DE LA 10ème PAGE)

wa. nos délégués avaient démontré leur supériorité en pouvant exprimer leurs opinions en français et en anglais. Mais ce que je remarquai comme tous les autres, c'était le manque d'organisation et d'union."

M. Arès narre ensuite les différentes métamorphoses que prit l'idée au conseil de comté de St-Hyacinthe et au congrès agricole de Marieville.

Les événements qui se sont écoulés depuis quelques années nous prouvent la nécessité d'une organisation. Le but de cette organisation n'est pas de remplacer les grandes associations agricoles. Nous avons plusieurs coopératives. Elles rendent de trop grands services à la classe agricole pour vouloir les faire disparaître. Ce que nous voulons c'est une grande association qui prendra les intérêts des agriculteurs dans les grandes lignes. Quant aux intérêts commerciaux, les coopératives y verront."

"La nouvelle association aura pour but de protéger nos intérêts auprès des gouvernements, d compagnies de chemin de fer et auprès des autres classes de la société. Je vous demanderais de mettre de côté toute politique dans cette association. Nous avons le droit de nous réunir en association comme toutes les autres classes de la population, de nous connaître et de nous coaliser.

M. J. E. Lareau, maire de Richelieu fit un court, mais fort plaidoyer en faveur de l'organisation. "L'organisation, dit-il, se fera si on le veut.

M. J. A. Girouard, de Eastern View prononça aussi quelques mots en faveur du projet d'une association.

Des lettres d'adhésion ont été reçues des messieurs suivants: Wilfrid Larose, avocat et agriculteur, Verchères; Gaspard Massue, préfet du comté de Verchères; Henri Niquet, agriculteur, Pierreville; Joseph Courtois, médecin, St-Barthélemy; Azarie Lemire, président de la Coopérative de Weedon; Damien Neveu, président de la Coopérative de St-Ambroise; J. A. Girard, East-Angus.

RESOLUTION

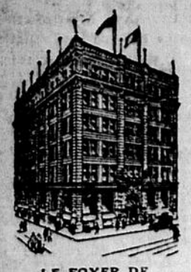
La résolution suivante fut adoptée à l'unanimité: Proposée par M. Bouchard, secondée par M. J. A. Girard, que les cultivateurs réunis en congrès approuvent le projet de la formation d'une association provinciale des cultivateurs de Québec et décident le constituer un comité pour élaborer un projet de constitution, ce comité devant faire rapport à une assemblée qui aura lieu le 24 courant.

Le comité se compose comme suit: M. D. T. Bouchard, président honoraire; M. Anthime Arès, président; M. Horace Morin, président de la société d'agriculture du comté de St-Hyacinthe, 1er vice-président; M. J. E. Lareau, maire de Richelieu, 2ème vice-président; M. J. H. Mercil, secrétaire-trésorier; directeurs: MM. Emile Arès, directeur de la société d'agriculture de St-Césaire; Joseph Audet, cultivateur de St-Charles sur Richelieu; Charles Duquette, secrétaire-trésorier de La Présentation; Joseph Paré, St-Hubert, président du cercle agricole; Alphonse Brunelle, maire de la paroisse de Chambly; H. Rocheleau, Hormisdas Leduc, d'Iberville; Joseph Delorme, maire de Ste-Brigide; A. J. Benoit, cultivateur de St-Grégoire; Arsène Lacoste, maire de St-Alexandre ; Alfred Lemieux, agronome, St-Georges d'Henriville; Louis Chicoine, préfet du comté, St-Dominique; Clément Lussier, cultivateur, Ste-Rosalie; Emery Lafontaine, cultivateur, St-Hughes; Damase Lagassé, prés. coopérative, Acton Vale; M. Louis Lavallée, prés. coopérative, St-Guillaume; Ernest Lemaire, St-Bonaventure; Joseph Farly, cultivateur, St-Elphège.

L'HON. Dr BELAND

A la fin du congrès, les agriculteurs adoptèrent une résolution de félicitations à l'hon. Dr Menri Béland. C'est M. D. T. Bouchard, député du comté, qui proposa la résolution en y ajoutant quelques mots sympathiques et enthousiastes à l'adresse de l'hon. M. Béland.

Parmi les délégués agriculteurs on remarquait: MM. F. R. S. Lépine, délégué du conseil municipal de la paroisse de Westbury; Louis Bilodeau, maire de St-Cprille de Wendover; J. A. Girard, secrétaire-trésorier de la municipalité d'East Angus; Damase Lagacé, président de la Coopérative d'Acton Vale; L. Saint-Pierre, maire de Saint-Paul d'



LE FOYER DE

La Patrie

(Le Cultivateur)

Le journal le plus complet, le plus intéressant et le plus instructif pour les cultivateurs est

LA PATRIE HEBDOMADAIRE
(Le Cultivateur)

Publiée tous les jeudis par
La Cie de Publication de La Patrie, Limitée
Angle de la rue Ste-Catherine et de l'Avenue de l'Hôtel de Ville, Montréal, Canada.

Tarif d'abonnement: Canada $1; Etats-Unis $1.50; pays étrangers $2 par année, strictement payable d'avance

AUX LECTEURS

"LA PATRIE" HEBDOMADAIRE est le seul journal de langue française à Montréal dont la rédaction s'est spécialisée théoriquement et pratiquement dans tous les domaines de l'agriculture moderne et qui se fait une règle invariable de ne traiter toutes les questions qu'elle aborde qu'au stricte point de vue de l'actualité et des besoins réels des classes rurales.

"LA PATRIE" HEBDOMADAIRE s'intéresse aussi aux questions sociales et politiques, mais avec toute la réserve que lui commande le respect des opinions individuelles; son service parfait d'informations universelles lui permet de présenter chaque semaine à ses lecteurs les grands événements qui se déroulent de par le monde. Elle publie en outre, pour l'amusement et l'instruction des enfants, une page illustrée qui provoque un profond intérêt. D'autre part, ses feuilletons sont choisis avec soin parmi les oeuvres qui se recommandent davantage par leur moralité et leur forme littéraire.

AIDEZ A LA DIFFUSION DE "LA PATRIE" HEBDOMADAIRE en la faisant connaître et lire par vos parents, vos voisins et vos amis.

Le rédacteur agricole invite les cultivateurs à lui communiquer le résultat de leurs expériences par écrit, ou de vive voix en venant lui rendre visite, lorsqu'ils sont de passage à Montréal.

A tous les abonnés, à tous les lecteurs, la plus cordiale bienvenue.

La Cie de Publication de "La Patrie," Limitée.
MONTREAL Canada

LE CANADA ET L'EXPEDITION EN SIBERIE

Notre pays fournira 4000 hommes pour aider les Tchéco-Slovaques qui résistent aux Empires Centraux.

OTTAWA, 12— Le gouvernement a annoncé, hier soir, que le Canada sera représenté par une unité militaire dans les forces expéditionnaires que les gouvernement alliés enverront en Sibérie pour aider aux Russes et aux Tcheco-slovaques dans leur lutte contre les empires du Centre. Le rapport du gouvernement est bref. Il ne fait que déclarer que cette unité qui sera mobilisée comprendra à peu près quatre mille hommes. Il promet plus de détails pour plus tard.

Il est dit au cours de cette déclaration que la situation en Russie a fait depuis quelque temps l'objet d'une grande considération de la part de la Russie et il a été décidé d'aider les Tcheco-Slovaques et les Russes qui résistent à l'agression des pouvoirs centraux.

Le Canada prendra part à ce mouvement et suivant l'importante communication du premier ministre le gouvernement a autorisé la mobilisation d'un corps spécial de 4,000 hommes pour du service actif en Sibérie avec une base à Vladivostock.

Ceux qui sont familiers avec la situation dans cette partie de l'Empire Russe où l'on résiste aux Empires du Centre sont d'opinion que le Canada a un intérêt vital à faire sa part dans cette campagne.

Le Canada a une grande étendue sur les côtes du Pacifique et il a tout intérêt à surveiller les conditions économiques de cette partie des côtes de l'océan.

Si l'Allemagne avait le contrôle de cette région et y organisait son commerce elle menacerait grandement le Canada.

DRAME LA NUIT, SUR UN YACHT

Deux courtiers de Montréal assaillis sur leur propre yacht par des bandits.

Coups de revolver

MM. Roach et Finlay, deux courtiers bien connus de cette ville, qui ont leurs bureaux rue McGill, ont été mêlés, bien malgré eux, jeudi soir, à Dorval, à une aventure de bandits au cours de laquelle ,l'un d'eux, M. Finlay, a failli être tué d'un coup de revolver par l'un des voleurs. Il n'a du sa vie qu'à un bouton de son veston et aux papiers qu'il avait sur lui.

Voici les détails de toute l'affaire:

MM. Roach et Finlay possèdent à Dorval, un grand yacht ancré sur le lac St-Louis. Tous les soirs, les deux courtiers se rendent à Dorval et couchent à bord de leur yacht. Un soldat revenu du front du nom de "Pitt" a été engagé par eux comme gardien. Jeudi dernier le gardien du yacht demanda la permission de s'absenter pour la journée. Le soir, MM. Finlay et Roach décidèrent, en l'absence de leur gardien d'aller prendre le souper au club Dorval. Vers onze heures du soir, ils se dirigèrent vers leur yacht dans une chaloupe.

Quelle ne fût pas leur surprise d'apercevoir de la lumière dans le yacht. Ils crurent que c'était leur gardien qui était de retour. Ils descendaient sans méfiance dans leur cabine quand ils en virent surgir deux hommes, qui jetèrent des objets dans une chaloupe à moitié remplie d'effets volés à bord du yacht

M. Roach sauta sur l'un d'eux et le saisit à la gorge. Finlay voulut faire de même avec le deuxième voleur, mais ce dernier sortit un revolver et fit feu sur lui.

La balle frappa l'un de ses boutons de veston, passa à travers les papiers qu'il avait dans ses poches, et, curieuse coïncidence, vint tomber dans la poche intérieure de son veston.

M. Finlay tomba sur le plancher, simulant qu'il avait été frappé à mort. M. Roach, son ami, croyant aussi qu'il avait été frappé mortellement, lâcha le voleur qu'il tenait à la gorge pour se précipiter au secours de M. Finlay. Les deux voleurs profitèrent de cet instant pour sauter dans leur canot et s'enfuir dans l'obscurité vers l'île Boucher.

Les deux courtiers ont porté plainte à la police provinciale et le chef Lorrain a aussitôt dépêché deux de ses meilleurs limiers qui ont fouillé tout l'île. Ils trouvèrent bien un camp, mais il était inhabité. Les détectives continuent leurs recherches et ont bon espoir de les mener à bonne fin.

LA MORT HORRIBLE DU JEUNE MENARD

Un jeune homme de 15 ans touche des fils électriques en se baignant près d'un pont et subit un véritable supplice.

PRES D'OTTAWA

OTTAWA, 12. — Paul Ménard, âgé de 15 ans, fils de madame veuve Théophile Ménard, de East-View, près d'Ottawa, a trouvé une mort horrible hier soir alors qu'il a été électrocuté en se baignant près du pont qui relie la rue St-Patrice Ottawa à l'île Porter, situé dans la rivière Rideau. Le jeune Ménard était monté dans la charpente du pont et c'est en plongeant qu'il est venu en contact avec les fils électriques et a reçu le choc fatal qui a causé la mort instantanément. Le corps du jeune Ménard est resté suspendu aux fils pendant quelques secondes avant de tomber dans la rivière. La victime a été brûlée horriblement. C'est le deuxième décès qui afflige la famille Ménard depuis quelques mois. Le père de la victime, M. Théophile Ménard, ayant succombé à une syncope en avril. Une enquête aura lieu aujourd'hui.

649 automobilistes arrêtés pour infraction aux règlements

Le juge Cusson a devant lui en ce moment une tâche considérable. Il est dans l'obligation de rendre jugement dans une centaine de causes d'automobilistes, accusés d'avoir enfreint les règlements qui régissent l'automobilisme.

Le juge Cusson siègera toute l'après-midi pour connaitre de ces causes.

Depuis un mois, les agents du surintendant de la Sûreté ont opéré l'arrestation de 649 automobilistes en défaut.

Le raid de Gabriel d'Annunzio sur Vienne a fait effet

ZURICH, (Suisse), 12. — Les autorités de la ville de Vienne ont ordonné au public d'avoir à remettre à la police toute pièce de littérature de propogande jetée sur la ville vendredi dernier, sous la conduite du célèbre poète national Gabriele d'Annunzio. De sévères punitions ont été édictées contre ceux qui ne se conformeront pas à cet ordre.

Lorsque ces feuilles volantes furent jetées sur la ville, tout le monde se précipita pour les ramasser; on se battait pour les avoir et quelques gens riches offraient des pièces d'or pour s'en procurer.

Le journal "Reichspost" profite de l'occasion pour rappeler aux Viennois que le haut fait des aviateurs italiens prouve que quand ceux-ci voudront bombarder la capitale autrichienne celle-ci est à leur merci.

LA VICTIME SUCCOMBE APRES L'OPERATION

Un Italien du nom de Vincenzo Caione, âgé de 23 ans, a été victime d'un accident mortel survenu samedi soir au sud du tunnel du Canadien Nord.

Caione qui se trouvait sur la plateforme d'un wagon, voulut sauter et le fit si mal habilement qu'il alla rouler sous les roues du wagon qui lui broyèrent affreusement une jambe. Il fut transporté d'urgence à l'hôpital Royal-Victoria où on a dû lui amputer la jambe broyée.

L'opération réussit mais le malheureux expira quelques minutes plus tard. Le cadavre a été transporté à la morgue.

La victime demeurait au No 734 rue Frontenac. Le cadavre a été transporté à la morgue où une enquête sera tenue après demain en présence des jurés.

UN CONSCRIT REFRACTAIRE TUE PAR UN AGENT

On rapporte de Winslow, petit village situé à quelques milles de Sherbrooke, que la police militaire a tué d'un coup de feu un jeune homme, Amédée Picard, un insoumis à la loi du Service Militaire obligatoire. La victime qui est le fils d'un cultivateur, pendant que son père faisait subir un siège aux agents policiers, prit la fuite à travers champs et bois, et fut tué d'un coup de revolver, alors qu'il tentait de se soustraire à une arrestation. Son frère, aussi d'âge militaire, combattit aux côtés de son père, mais jusqu'à hier, il n'avait pas encore été appréhendé.

Picard, le père des deux jeunes gens a été arrêté sous l'accusation d'avoir aidé ces deux derniers à désobéir à la loi militaire et d'avoir entravé le travail de la police militaire.

Tout le drame est arrivé ces jours-ci, mais on en ignore encore les détails. Le coroner Bachand, de Sherbrooke a tenu une enquête sur cette affaire, mais elle a été ajournée à la demande des autorités militaires de Québec.

Amédée Picard était âgé de 23 ans et son frère est plus vieux de quelques mois.

D'après les racontars, le premier aurait souffert de tuberculose, et bien qu'il aurait reçu un avis du registraire d'avoir à se rapporter devant le bureau médico-militaire, il n'aurait jamais obéi à cet ordre.

Le général Landry, commandant du district militaire No. 5, instituera une enquête.

CACHES SOUS UN AMAS DE LEGUMES

Hier matin, un peloton de huit agents fédéraux, commandé par les policiers Gardner et Cahill, a appréhendé deux jeunes hommes du nom de Cartier, les deux frères, pour avoir désobéi à la loi du Service Militaire.

L'arrestation a eu lieu à Cartierville, village situé à quelques milles de Huntingdon. Quand la police se présenta à la demeure de ces deux derniers, les parents déclarèrent qu'il n'y avait personne. La maison était solidement gardée et deux chiens veillaient, à des points stratégiques. Les agents se présentèrent chez M. Cartier, mais on leur répondit que ceux qu'ils cherchaient n'y étaient pas.

La police n'écouta pas cette réponse et commença ses recherches du grenier à la cave, où elle découvrit, sous un amas de légumes de toutes sortes, les deux hommes que l'on arrêta et qui furent dirigés immédiatement à Montréal, à la caserne, rue Guy.

UNE ERE PROSPERE POUR DRUMMONDVILLE

REOUVERTURE DES MANUFACTURES DE POUDRE. — OUVERTURE D'UNE USINE ELECTRIQUE.

SHERBROOKE, 10. — La jolie ville de Drummondville jouira bientôt d'une grande prospérité, par suite de la réouverture de ses grandes poudreries, fermées depuis deux ans, et de la construction d'une grande usine électrique, propriété de la Southern Canada Power Co. De nouvelles bâtisses sont en construction, à la poudrerie, et un officier de la compagnie a déclaré hier qu'elle emploierait plusieurs centaines d'hommes dans un avenir rapproché.

L'usine électrique est presque terminée et emploiera aussi un bon nombre de personnes.

CONDAMNES AU BAGNE

BROCKVILLE, 10. — Pour avoir dévalisé le magasin de Doyle Bros' à Prescott, Alfred Picard, Alfred Rogers et Napoléon Deladurantaye, de Montréal, ont été condamnés par le juge du comté à deux ans de bagne à Kingston où ils ont été conduits aujourd'hui.

PENIBLE ACCIDENT AU DOCTEUR SIROIS

LEVIS 12 — Le Dr Phil. Sirois a été victime d'un accident samedi soir vers 8.30 hrs. Son cheval s'est cabré à l'arrivée d'un tramway et d'un auto dans la partie Est de Lauzon et le Dr Sirois a été lancé sur le sol.

M. Sirois est blessé à la figure et a eu une côte cassée.

LENINE ET TROTZKY SE SONT ENFUIS DE MOSCOU

La haine du Bolchevisme gagne toute la Russie et les chefs de ce parti sont en danger de mort dans tout le pays.

LONDRES, 12.—Le chef du gouvernement bolcheviste Lénine et son adjoint Léon Trotzky, se sont enfuits à Kronstadt, la base navale russe située près de Pétrograd, dit une dépêche de l'agence Wolff de Berlin et reproduite dans les journaux de Zurich (Suisse).

Des informations ont déjà été reçues à Londres, que les chefs bolchevistes avaient l'intention de se sauver en Allemagne et des dépêches reçues hier de Copenhague disent que le mouvement anti-bolcheviste grossit rapidement et que le gouvernement bolcheviste n'existe pratiquement plus. Ces dépêches citent à ce sujet de nombreux rapports pris dans les journaux russes.

Lénine et Trotzky ont été au pouvoir depuis que le gouvernement de Kerensky a été renversé en novembre dernier. C'est eux qui ont négocié avec les Allemands la paix infamante de Brest-Litofsk.

LES JAPONAIS AVANCENT

La Haye, 12.—Une dépêche de Moscou à la "Gazette du Weser", de Brême (Allemagne), annonce que l'avant-garde des troupes japonaises en Sibérie est arrivée en contact avec les Tcheco-Slovaques.

Les troupes tchéco-slovaques qui sont à Vlodivostock sont en contact depuis quelque temps déjà avec les troupes japonaises, dont les détachements ont été débarqués dans cette ville; mais elles étaient séparés de leurs camarades qui opèrent activement dans la Sibérie occidentale et qui occupent le chemin de fer transsibérien sur une bonne partie de son parcours à l'ouest d'Irkoutsk. Il semble que cette séparation a cessé d'exister.

DECADENCE DES BOLCHEVIKS

AMSTERDAM, 12 — La position du gouvernement bolchevik est considéré comme étant très grave par le correspondant à Moscou du "Tageblatt" de Berlin. Il dit que les troupes Tcheco-Slovaques qui sont dans la Russie orientale, se sont accrues en un rien de temps de 7,500 à 300,000 et qu'elles sont constamment renforcées par des Serbes, des Cosaques et des contre-révolutionnaires russes.

SIX MOIS D'EMPRISONNEMENT OU LA CASERNE

M. Percy C. Ryan présentera, demain, en cour de Pratique, à l'honorable juge Duckett, deux requêtes pour bref d'habeas corpus, dont l'une, celle de Maurice Cutler est identique à celle que M. le juge Monet a accordée en faveur du conscrit Blonshay, dans un jugement qui restera célèbre et dont l'autre avancera des allégations qui sortiront quelque peu de l'ordinaire des cas rencontrés jusqu'ici.

Dans cette dernière requête, il s'agit d'un russe du nom de Harry qui naquit en Russie en 1899, par conséquent mineur, dont le père vint au Canada en 1907 et fut naturalisé en 1910.

Voici les circonstances dans lesquelles Lerner fut arrêté

Celui-ci était de passage à Toronto quant il fut abordé sur la rue par la police militaire qui lui demanda ses certificats militaires. N'étant pas appelé sous les armes, puisqu'il n'avait que dix-huit ans, il ne put que montrer sa carte d'enrégistrement. Il fut traduit en correctionnelle.

Lerner raconta alors au magistrat dans quelle position il se trouvait qu'il était venu de Montréal à Toronto, par affaire, et qu'il ne pouvait avoir de papiers militaires puisqu'il n'était pas supposé servir dans l'armée, à cause de son âge et de sa nationalité.

Il faut croire que le magistrat de police ne l'entendit pas de cette oreille, puisqu'il força Lerner à choisir entre six mois de prison ou l'armée.

Devant ce dilemne, le jeune homme demanda d'écrire à ses parents, à Montréal, qui sauront bien établir et son âge et sa nationalité.

On lui refusa ce droit, il fut enrôlé et envoyé à Valcartier.

Me Ryan demande la mise en liberté de Lerner, pour les raisons que nous venons de dire.

Le jeune homme est actuellement à Valcartier.

L'ACCIDENT DU "CELTIC PRINCE"

JUGEMENT SERA RENDU MARDI A MONTREAL.

QUEBEC, 10. — L'enquête sur l'accident du "Celtic Prince" qui s'est échoué le 7 juillet dernier à la Pointe au Père commencée hier matin au palais de Justice sous la présidence du capitaine Demers assisté des capitaines Nash et Lafrance s'est terminée hier après-midi.

Après que les témoignages furent rendus. Mtre. Hencker, de Montréal, prononça sa plaidoirie en faveur du capitaine du navire et Mtre. Alfred Savard, plaide pour M. John Cahill, gardien du phare.

Le jugement dans cette cause se rendra à Montréal mardi prochain.

LES CANADIENS SE SONT SURPASSES

Dans les derniers combats en Picardie les Canadiens ont encore ajouté à leur réputation bien établie.

LONDRES, 12. — Sir Edward Kemp, sous-ministre canadien de la Milice, a dit aujourd'hui dans un rapport officiel sur les opérations militaires accomplies par les soldats canadiens qu'aucun corps dans l'armée britannique n'avait accompli de faits plus glorieux que ceux enrégistrés par les Canadiens. Il est maintenant possible de résumer les résultats acquis par ce corps d'armée. Le soir du premier jour, le corps canadien entier avait atteint ses objectifs représentant une avance moyenne de quatorze mille acres. Le maximum de l'avance fut de quinze mille acres et ceci constitue un record dans cette guerre pour l'avance d'une journée, même si l'on considère l'avance allemande du mois de mars dernier. Le total des prisonniers pris par les Canadiens le premier jour atteindra six mille hommes. En plus, tous les canons qui nous faisaient face ont été capturés. La surprise de l'ennemi fut si complète que plusieurs parmi ses rangs avaient encore leurs casques contre les gaz asphyxiants et que les artilleurs étaient encore dans leur "dugouts". On peut dire ici entre paranthèse que l'une des plus remarquables choses que l'on ait eues à voir des hauteurs lorsque le grand tir de barrage commença à notre ligne de vingt verges, a été l'absence presque totale de réponse de la part des batteries boches qui exécutèrent un tir de barrage de shrapnels devant nos troupes qui avançaient mais ne firent aucun effort pour répondre à nos batteries.

La bataille commença à minuit. A neuf heures a.m., les batteries avaient avancé de trois milles en dedans de la ligne allemande. Les artilleurs étaient si sûrs de leur succès que quelques batteries de campagne ont avancé à l'instant même avec leurs chevaux. Après une longue et pénible guerre de tranchées, tous étaient fous de joie de pouvoir guerroyer librement contre les Allemands. Une de nos batteries, transportée par cette idée avança tant, qu'elle fut prise dans un tir de barrage et elle perdit des chevaux en conséquence. Ce sont des faits comme celui-là qui font battre d'orgueil les coeurs canadiens.

Il reste à raconter l'histoire de notre merveilleuse infanterie. L'incident serait suffisant pour cela. Un bataillon canadien qui avançait à travers la boue, tomba sur une batterie. Sans même là que la compagnie courut à la charge, emporta les positions, puis retourna, immédiatement les canons contre l'ennemi en fuite. Présentement une dépêche téléphonique arriva aux quartiers-généraux: "Pour l'amour de Dieu, envoyez-nous quelques artilleurs. Nous sommes tenus en échec ici, servant de cible à ces sales canons". A Vimy, nous avons capturé trois batteries allemandes. Elles furent aussitôt tournées contre l'ennemi. On les appela la première, la deuxième et la troisième batterie pangermanique.

Hier après-midi, il y avait toute une brigade pangermanique et probablement que maintenant il y en a deux, y compris les canons lourds.

Sir Arthur Currie refuse de prendre le crédit de cette victoire. Il déclare qu'elle est due à une brillante préparation. C'est l'esprit du soldat qui compte, dit-il, et vous étonnez-vous que nous ayions pu viser l'objectif éloigné de cette première journée avec l'assurance absolue que nous y serions en temps.

LES CONSCRITS ATTENDUS AU CAMP DE VALGARTIER

QUEBEC, 8.—Le camp de Valcartier contient aujourd'hui peu de soldats mais on attend de nouveaux conscrits d'ici peu. On prévoit qu'une grande partie sinon tous les Canadiens qui seront recrutés aux Etats-Unis en vertu de l'échange entre les Etats-Unis et le Canada des sujets conscriptibles viendront au camp de Valcartier.

UN INCENDIE DESASTREUX ECLATE A COLERAINE

SHERBROOKE, 12. — Dans la nuit de samedi à dimanche un violent incendie s'est déclaré à la Asbestos Mining Co., de Coleraine sur le Québec Central, le moulin central a été détruit ainsi qu'une remise.

BLESSE PAR UN CHEVAL VICIEUX

SHERBROOKE, 10.—M. Alfred Perreault, un des citoyens très bien connus de Wotton git actuellement dans un état critique, chez lui, à la suite d'un malheureux accident qui lui est arrivé alors qu'il revenait du champ en conduisant un cheval fougueux. M. Perrault a reçu les deux pattes de l'animal dans le côté droit et fut projeté avec force sur le sol. Il a trois côtes fracturées et souffre d'autres blessures qui mettent sa vie en danger.

LE KRONPRINZ IMPOPULAIRE

(Service spécial de la PATRIE!

LONDRES, 12. — Le correspondant de l'agence Reuter, envoie la dépêche suivante, au sujet du kronprinz allemand.

"Selon les prisonniers de guerre allemands capturés, le prince consort allemand apparait comme l'homme le plus impopulaire dans l'armée allemande. Il est accusé d'être l'auteur direct du désastre de la Marne. Les prisonniers ajoutent que le prince allemand est toujours en désaccord avec les plans de stratégie des généraux allemands, qui sont très expérimentés et très avertis.

Et c'est parce qu'on l'a écoûté, que les armées allemandes ont subi les échecs de ces derniers jours.

MORT TRAGIQUE D'UN JEUNE HOMME

MARCEL BOUCHER TOMBE DANS UN PUITS ET PERIT AVANT QU'ON LUI AIT PORTE SECOURS.

ST-APPOLINAIRE, Co. Lotbinière, 12. — Un affreux accident s'est produit ici hier soir, Marcel, âgé de 15 ans, enfant de M. Gaudias Boucher, est tombé dans un puits, en arrière de la maison de son père et avant qu'on ait pu lui porter secours, il était englouti.

Ce n'est que plus tard qu'on s'aperçut de l'accident.

Le cadavre du garçon fut retiré du puits, on tenta de le ramener à la vie en pratiquant la respiration artificielle mais inutilement.

DECES

ARPIN, Georgianna Moisan, 34 ans, épouse de Léonide Arpin, peintre, rue Drolet 54.

BARBEAU — A Montréal le 5 août 1918 à l'âge de 59 ans et 11 mois est décédée Célina Poupart, épouse bien-aimée d'Olivier Barbeau.

BERTRAND, Simone, 3 mois, enf. de François Bertrand, journalier, rue Chapleau 267.

BILODEAU, Jeanne, 2 mois, enfant d'Albert Bilodeau, briqueteur, 14ème avenue N. Maisonneuve.

BILODEAU — A Montréal le 6 août 1918 à l'âge de 2 mois est décédée Marie Jeanne, enfant bien-aimée de Albert Bilodeau et de Julie Sarrazin.

BOLDUC, Cécile, 6 mois, enfant de Euclide Bolduc, journalier, rue Wolfe 679.

BONENFANT, Antoinette Massicatte, 44 ans, épouse de Napoléon Bonenfant, journalier, rue Montcalm 540.

BONIN — A Dalhousie, N. B., le 6 août 1918, René Bonin, de Montréal, fils de J.-Alexandre Bonin, C.R.

BOUCHER, Delvina Dupré, 37 ans, veuve de Clovis Boucher, wattman, rue Resther 259.

BOUDREAU, Georgina, 1 mois, enfant de Bernard Boudreau, peintre, rue Bordeaux 2587.

BOULET, Juliette, 2 mois, enfant de Joseph Boulet, polisseur, rue Amity 1338.

BOUSQUET, Angélina Robillard, 27 ans, épouse de Cyrille Bousquet, brûleur, rue Wolfe 703.

BRAZEAU, Simone, 5 mois, enfant d'Albert Brazeau, cond. de tram. Ave de Chateaubriand 1635.

BRULE, Joseph, journalier, rue Montcalm 238.

BRUNELLE, Claire, 5 mois, enfant d'Edouard Brunelle, latteur, rue Montcalm 832.

CARON — A Montréal le 8 août 1918 à l'âge de 35 ans et 9 jours est décédé Alfred Caron, fils de feu Urgel Caron et de Délia Desnoyer.

CARON, Alfred, 34 ans, bijoutier, rue St-Dominique 2036.

CARON — A Montréal, le 8 août 1918 à l'âge de 35 ans 9 mois est décédé Alfred Caron, fils de feu Urgèle Caron, et de Délia Desnoyers.

CATAFARD —A Montréal, N.D.D. le 4 août 1918 à l'âge de 42 ans 10 mois est décédée Rose Anna Poirier épouse de Léandre Catafard.

CHAGNON — A Verchères le 8 août 1918 à l'âge de 55 ans, est décédé Félix Chagnon, époux d'Elisa Amiot.

CHAMPAGNE — A Ste-Dorothée le 8 août 1918 à l'âge de 90 ans, 3 mois et 4 jours, est décédé Léandre Champagne.

CHAMPAGNE, Aurore, 4 mois, enf. d'Alfred Champagne, conducteur, rue Lasalle 717.

CHAMPAGNE, Roger, 10 mois, enfant de Rodolphe Champagne, contremaître, rue Burnett 37.

CHAPLEAU—A Lachenaie le 4 août 1918 à l'âge de 90 ans et 4 mois est décédé Joseph Chapleau.

CHAMPEAU—A Montréal le 7 août 1918 à l'âge de 7 mois est décédé Guy Roger Champeau, enfant bien-aimé de M. et Mme A. E. Champeau, No. 749 rue Bloomfield.

CHARBONNEAU — A St-Augustin Co. des Deux-Montagnes, le 5 août 1918 est décédé à l'âge de 71 ans, Joseph Charbonneau, époux de Olive Guilbault.

CHARTRAND, Eugène Bellemare, 54 ans, épouse de Henri Chartrand, épicier, rue Rivard 489.

CHARTRAND — A l'Hôtel-Dieu, le 9 courant, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Henri Chartrand née Eugénie Bellemare, d'Ottawa, épouse de Henri Chartrand, entrepreneur.

CHATELOIES—A St-Polycarpe le 6 août 1918 à l'âge de 66 ans 7 mois est décédée Hermini Lapreille, épouse de Joseph Chateloles.

CHEVREFILS, Georges, 18 ans, fils d'Edouard Chevrefils, journalier, rue Notre Dame 1613 est.

DECES

DUBEAU, John, 2 ans, enfant de John Dubeau, ouvrier en munitions, rue Courcol 134.

DUMESNIL, Vitaline Daoust, 62 ans, épouse de J. B. Dumesnil, mouleur, rue de Biencourt 234.

EMERY, Charles Edouard, 1 mois, enfant de Louis Emery, cocher, rue Murray 54.

FORGET — A Montréal, le 5 août 1918 à l'âge de 19 jours est décédé Joseph Oscar Fernand Roger, enfant bien aimé de Ferd Forget et d'Angelina Lalonger.

FORTIER — A Ste-Marguerie, Lac Masson, 1918, à l'âge de 17 ans et 11 mois est décédée Antoinette, fille bien-aimée de Charles-Louis Fortier, bourgeois.

FRENETTE, Liliane, 5 ans, enfant d'Adélard Frénette, cordonnier, rue Bréboeuf 273.

GIGNAC, Méduse Forget, 29 ans, épouse d'Armand Gignac, plâtrier, rue de Laroche 1879.

GROULX, Anita, 2 mois, enfant de Irénée Groulx, journalier, rue Rose de Lima 87.

GUILBAULT—A Montréal le 4 août 1918, à l'âge de 23 ans, 7 mois, est décédée Mlle Ida Guilbault, fille bien-aimée de Pierre Guilbault, entrepreneur.

GUIMOND, Eugène, 6 mois, enfant d'Eugène Guimond, journalier, rue Ethel 1095.

GUILBAULT, Roger, 1 mois, enfant d'Edmond Guilbault, peintre, rue des Seigneurs 353.

GRAVEL, Pierre, 72 ans, menuisier, asile de la Providence.

HETU, Paul Emile, 7 mois, enfant d'Alfred Hêtu, journalier, chemin Crémazie 1056.

HUOT, Corona Rachard, 23 ans, épouse de Domina Huot, briqueteur, rue Notre Dame 2240 ouest.

HUPE, Maurice, 5 mois, enfant de Ludger Hupé, plombier, rue Robert 45.

JARRY, Philomène Groulx, 61 ans, veuve d'Urgel Jarry, épicier, rue Workman 233.

JOBIN, Arthur, 30 ans, sellier, rue St-Christophe 586.

JOBIN DIT BOISVERT — A Montréal le 8 août 1918 à l'âge de 50 ans et 6 mois, est décédé Charles Eugène Arthur Jobin dit Boisvert, fils bien-aimé de François Jobin dit Boisvert.

LAGARDE, Olivine Saintonge, 68 ans, veuve de Pierre Lagarde, cloutier, rue St-Mathieu 25.

LANGLOIS, Louis, 79 ans, charretier, rue Gagnon 1.

LANGLOIS, Claude, 18 ans, fils de Arthur Langlois, cultivateur, rue Dorchester 146 est.

LAVERDIERE — A Charlemagne, le 30 juillet 1918, à l'âge de 3 mois et 22 jours, est décédée Marie-Claire-Obélina, enfant bien-aimée de M. et Mme Gilbert Laverdière, No 1104 rue Bordeaux.

LECLAIRE — A St-Edouard de Lotbinière, le 6 août est décédé Mégasippe Leclaire, époux de Julie Martel.

LOYER, Annette, 6 mois, enfant de David Loyer, mécanicien, rue Alma 637.

MAYNARD—A Montréal, le 8 août 1918 à l'âge de 72 ans 8 mois, est décédé Louis Maynard dit Bellerose, No 1337 rue Logan.

MENARD, Louise Plouffe, 75 ans, veuve de François Ménard, rue Fabre 117.

MENARD, Rosina, 20 ans, fille de Joseph Ménard, journalier, rue Centre 745.

MERINEAU, Marguerite, 5 mois, enfant d'Emilien Mérineau, contre-maître, rue Thibodeau 11.

MICHAUD — A Montréal, le 7 août 1918 à l'âge de 5 mois et 12 jours est décédée Marie Rolande Edouardina, enfant bien aimée de Joseph Michaud et Emma Laplerre.

MICHAUD, Rolande, 5 mois, enfant de Joseph Michaud, chauffeur, rue Boyer 1816.

MILETTE, Béatrice, 4 mois, enfant de Gorges Millette, mécanicien, rue Pontiac 109.

MORIN — A Montréal, le 8 août 1918 à l'âge de 74 ans et 5 mois est décédé Octave Morin, époux de feu Adèle Paquin au No 156 rue Coursol.

MORIN, Octave, 74 ans, menuisier, rue Coursol 156.

PILON—A St-Henri le 5 août 1918 à l'âge de 79 ans, 5 mois et 12 jours est décédée Mademoiselle Olivie Pilon, autrefois de St-Benoit.

PILON—A Montréal le 4 août 1918, à l'âge de 76 ans et 27 jours est décédée Adéline Lauzon épouse de feu Orphir Pilon.

PLAMONDON — A Montréal le 7 août 1918 à l'âge de 58 ans, est décédé Alphonsine Workman, épouse de Michel Plamondon.

PICHE, Théodosie, 70 ans, couturière, rue Beaudry 571.

PLAMONDON, Alphonsine Wasworth, 58 ans, épouse de Michel Plamondon, menuisier, rue Amherst 72.

PLEAU, Joseph, 46 ans, journalier, rue Cuvillier 569.

PRESTON, Yvonne Beaulieu, 27 ans, épouse de Charles Preston, maître-barbier, 310 ave Western, Toronto.

PROULX, Philomène Ruel, 55 ans, épouse de Napoléon Proulx, journalier, rue Rivard 316.

ROMITI, Zénon, 1 an, enfant de Louis Romiti, boulanger, rue Orchard 271.

ROUSSEAU — A Lachine le 5 août 1918 à l'âge de 21 ans et 9 mois est décédé Lucien Rousseau, enfant bien-aimé d'Ephrem Rousseau.

ROUSSEL, Juliette, 7 mois, enfant de Joseph Roussel, charretier, rue Notre Dame 1703 ouest.

ROYAL, Jeanne, 7 mois, enfant de Arthur Royal, journalier, rue Maisonneuve 468.

SANSFAÇON, Hermine, 5 mois, enf. de Siméon Sansfaçon, ferblantier, rue

ST-JEAN—A Ste-Marthe le 9 courant, à l'âge de 63 ans, est décédé Jean-Baptiste St-Jean.

TANGUAY, Marcelle, 2 mois, enfant d'Albert Tanguay, journalier, rue St-Philippe 239.

TRUDEAU — A Montréal, le 6 août 1918 à l'âge de 68 ans 6 mois et jours est décédé Charles Trudeau, bourgeois.

TRUDEAU — A Montréal, le 6 août 1918 à l'âge de 68 ans, 6 mois et 18 jours, est décédé Charles Trudeau, bourgeois.

TRUDEAU, Charles, 68 ans, bourgeois, rue Chambly 24.

URBAIN, Valentine Patenaude, 46 ans, épouse d'Arthur Urbain, imprimeur, rue Plessis 558.

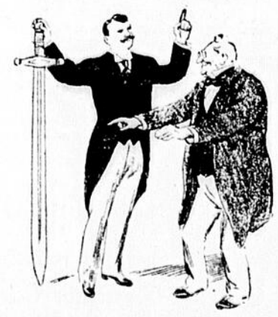
URBAIN — A Montréal le 5 août 1918, à l'âge de 46 ans 3 mois est décédée Valentine Patenaude, épouse d'Arthur Urbain.

URBAIN — A Montréal le 5 août 1918 à l'âge de 46 ans, 3 mois, est décédée Valentine Patenaude épouse d'Arthur Urbain.

VEZINA, Jeannette, 6 mois, enfant d'Albert Vézina, journalier, rue Marianne 1326.

VILLENEUVE, Florian, 5 mois, enfant de Maxime Villeneuve, journalier, rue Drolet 880.

LE MOT D'ESPRIT



—Que le revolver soit interdit aux bourgeois aussi bien qu'aux apaches. "Mettons-nous sous la protection du glaive de la Loi".

—Soit. Prêtez-le moi pour rentrer chez moi.

Le Dr Béland à Louiseville



La foule écoutant parler le docteur H. S. Béland, dimanche après-midi à Louiseville, dans la cour du collège. On ne voit ici qu'une partie de l'immense affluence qui vint saluer le député de Beauce. (Voir aussi dernière page).